Ministère
des Relations internationales
du Québec

Rapport annuel de gestion
2003-2004

Québec

Ministère
des Relations internationales
du Québec

Rapport annuel de gestion
2003-2004

Québec

Dépôt légal – 2004
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-43492-7
Bibliothèque nationale du Canada

©Gouvernement du Québec, 2004

MONSIEUR MICHEL BISSONNET
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre, par la présente, le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 2003-2004.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-première ministre,
ministre des Relations internationales et
ministre responsable de la Francophonie,

MONIQUE GAGNON-TREMBLAY
Québec, octobre 2004

MADAME MONIQUE GAGNON-TREMBLAY
Vice-première ministre
Ministre des Relations internationales
ministre responsable de la Francophonie et
ministre responsable de la région de l'Estrie

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales pour l'exercice 2003-2004. Ce rapport rend compte des résultats obtenus par le Ministère dans l'atteinte des objectifs fixés dans son *Plan stratégique 2001-2004* et dans sa *Déclaration de services aux citoyens*, après une troisième année de mise en œuvre des engagements figurant dans ces documents d'orientation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre,

Denis Bédard
Québec, octobre 2004

Table des matières

Déclaration du sous-ministre 11
Rapport de validation du vérificateur interne 13

1. Présentation du Ministère 15

1.1 La mission du Ministère 17
1.2 Le mandat défini par la Loi 17
1.3 Le Ministère : ses quatre fonctions 18
1.4 L'organisation administrative du MRI 19
1.5 Les clients et les partenaires 20

2. Rappel des objectifs du Plan stratégique 2001-2004 23

2.1 Tableau synthétique des objectifs liés à la fonction politique. 25
2.2 Tableau synthétique des objectifs liés à la fonction affaires publiques 26
2.3 Tableau synthétique des objectifs liés à la fonction intégration. 27
2.4 Tableau synthétique des objectifs liés à la fonction gestion 28

3. Faits saillants 2003-2004 29

4. Résultats au regard des objectifs du plan stratégique 33

4.1 Fonction politique

Orientation 1 – Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec, de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales. 35

Axe d'intervention général – le Protocole
Objectif

4.1.1 Régir les relations officielles du gouvernement avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales. 35

Axe d'intervention 1 – Amériques
Objectifs

4.1.2 Faire du Québec un acteur dynamique apportant une contribution originale dans la construction des Amériques. 37
4.1.3 Élargir et approfondir l'action du Québec aux États-Unis . . . 43

Axe d'intervention 2 – Europe
Objectifs

4.1.4 Développer avec l'Union européenne, ses institutions, les principaux pays et régions qui la composent, une relation dans les secteurs jugés, aujourd'hui, d'importance de part et d'autre 50

4.1.5 Centrer la relation franco-québécoise sur les enjeux actuels des deux sociétés en tenant compte de la place qu'elles occupent dans leur continent respectif 56

Axe d'intervention 3 – Autres continents
Objectif

4.1.6 Appuyer les ministères, notamment ceux à vocation économique, afin de leur permettre de développer une action efficace dans certains pays de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie-Pacifique 62

Axe d'intervention 4 – Multilatéral
Objectifs

4.1.7 Assurer la prise en compte des intérêts du Québec dans l'ensemble des forums multilatéraux où sont discutées les questions relevant de sa responsabilité, et ce, en y parlant de sa propre voix lorsque le gouvernement le juge nécessaire 66

4.1.8 Œuvrer au développement d'une Francophonie riche de sa langue commune et de la diversité de ses cultures afin qu'elle soit de plus en plus porteuse de modernité et de démocratie, et ce, en appuyant les efforts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses composantes 71

Axe d'intervention 5 – Solidarité
Objectifs

4.1.9 Appuyer les pays en développement dans la formation de leurs ressources humaines et soutenir les actions de solidarité internationale des organisations non gouvernementales (ONG) québécoises 79

4.1.10 Contribuer à la sensibilisation de la jeunesse québécoise à la solidarité internationale 82

4.2 Fonction affaires publiques

Orientation 2 – Promouvoir une perception juste du Québec à l'étranger et sensibiliser l'opinion publique québécoise aux fondements et aux défis de l'action internationale du Québec. 85

Axe d'intervention 6 – Information à l'étranger
Objectif

4.2.1 Systématiser l'action du Ministère, rendre plus performants les outils auxquels il a recours et élargir le nombre de cibles qu'il touche de manière à projeter une image positive du Québec à l'étranger 85

Axe d'intervention 7 – Information au Québec
Objectif

4.2.2 Faciliter l'accès du citoyen québécois aux renseignements sur les activités du Ministère, ses programmes et, plus généralement, faciliter sa compréhension de la politique internationale du Québec 89

4.3 Fonction intégration

Orientation 3 – Appuyer les ministères et les organismes afin qu'ils assument la dimension internationale de leur mandat et intégrer leurs activités à l'étranger à la politique mise en œuvre par le MRI. 91

Axe d'intervention 8 – Cohésion
Objectif

4.3.1 Développer, avec les ministères et les organismes, une action internationale de plus en plus cohérente 91

Axe d'intervention 9 – Efficacité
Objectif

4.3.2 Fournir aux ministères et aux organismes les moyens les plus efficaces afin qu'ils puissent assumer le prolongement de leur mandat à l'étranger, y compris en ce qui concerne l'action internationale de la capitale nationale, de la métropole et des régions. 99

4.4 Fonction gestion

Orientation 4 – Poursuivre l'implantation d'une gestion pleinement adaptée aux exigences d'un ensemble international en mutation. 103

Axe d'intervention 10 – Ressources humaines
Objectifs

4.4.1 Valoriser les ressources humaines en misant notamment sur la formation continue et la mobilité 103

4.4.2 Contribuer à la formation des personnes associées aux dossiers internationaux à l'intérieur des autres ministères 106

Axe d'intervention 11 – Ressources informationnelles
Objectif

4.4.3 Assurer la circulation efficace et sécuritaire de l'information, aussi bien au siège du Ministère que dans le réseau 107

Axe d'intervention 12 – Gestion globale
Objectif

4.4.4 Moderniser les pratiques de gestion et assurer la reddition de comptes 109

5. Résultats au regard de la Déclaration de services aux citoyens. 111

5.1 Le contexte 113

5.2 Les résultats au regard des objectifs généraux 113
5.2.1 L'accessibilité aux renseignements sur le Ministère 113
5.2.2 La confidentialité 113

5.3 Les résultats au regard des objectifs spécifiques 113
5.3.1 Les services liés aux programmes d'aide internationale . . . 113
5.3.2 Les services liés au programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales 114
5.3.3 Les services liés aux Missions Québec 114

6. Utilisation des ressources 115

6.1 Les ressources humaines 117
6.1.1 L'effectif. 117
6.1.2 Le développement des ressources humaines 117
6.1.3 Le renouvellement de la main-d'œuvre 117
6.1.4 Le maintien du dialogue avec les associations d'employés. 118
6.1.5 Les mesures en matière de santé et de sécurité au travail 118

6.2 Les ressources financières 119

6.3 Les ressources informationnelles : investissements 120

7. Autres exigences. 121

7.1 Les programmes d'accès à l'égalité et le plan d'embauche de personnes handicapées 123
7.1.1 Renseignements généraux 123
7.1.2 Membres de communautés culturelles, autochtones et anglophones. 123
7.1.3 Personnes handicapées 124
7.1.4 Femmes. 124

7.2 L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels 124
7.2.1 L'accès à l'information 124
7.2.2 La protection des renseignements personnels 124

7.3 La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue francaise dans l'Administration. 124

7.4 Le suivi des recommandations du vérificateur général du Québec 125

Annexes

I Liste des établissements du Québec à l'étranger 127
II Déclaration de services aux citoyens 129
III Organigramme MRI – 31 mars 2004. 136

Déclaration du sous-ministre

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion ont été préparées sous ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du Rapport annuel de gestion 2003-2004 du ministère des Relations internationales :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Ministère;
- présentent les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- présentent des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2004.

Le sous-ministre,

Denis Bédard
Québec, octobre 2004

Rapport de validation du vérificateur interne

Monsieur Denis Bédard
Sous-ministre
Ministère des Relations internationales

Monsieur le Sous-Ministre,

J'ai procédé à l'examen de l'information présentée dans le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales pour l'exercice terminé le 31 mars 2004. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la direction du Ministère. Ma responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en me basant sur les travaux relatifs à cet examen.

Mon examen a été effectué conformément aux normes de l'Institut des vérificateurs internes. Les travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs et à susciter des discussions sur l'information fournie. Mon examen ne constitue pas une vérification. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion de vérification.

Au terme de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les résultats et les renseignements présentés dans le Rapport annuel de gestion 2003-2004 du ministère des Relations internationales ne sont pas, à tous égards importants, plausibles et cohérents.

Le vérificateur interne,

André Bélanger, CA
Québec, octobre 2004

1 Présentation du Ministère

1.1 La mission du Ministère

La mission du ministère des Relations internationales (MRI) est de promouvoir et de défendre les intérêts du Québec sur la scène internationale.

La ministre des Relations internationales planifie, organise et dirige l'action à l'étranger du gouvernement ainsi que celle de ses ministères et de ses organismes et coordonne leurs activités au Québec en matière de relations internationales. Le Ministère est régi par la *Loi sur le ministère des Relations internationales* (L.R.Q., c. M-25.1.1), à l'exception des responsabilités prévues aux articles 11, 13 et 22.1 qui sont assumées par le Ministère du Développement économique et régional (MDER)[1] en vertu du décret numéro 558-2003 du 29 avril 2003. Les responsabilités touchées concernent le domaine des relations et de la politique commerciales.

1.2 Le mandat défini par la Loi

La Loi précise que, pour réaliser sa mission, la ministre doit :

- élaborer, en collaboration avec les autres ministères concernés, une politique en matière de relations internationales, la proposer au gouvernement et s'assurer de sa mise en œuvre. Cette politique doit favoriser le rayonnement du Québec et son développement sur les plans commercial, culturel, économique, politique et social;

- conseiller le gouvernement, ses ministères et ses organismes sur toute question ayant trait aux relations internationales et s'assurer du respect de la compétence constitutionnelle du Québec dans la conduite des relations internationales;

- établir et maintenir avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales les relations que le gouvernement considère opportunes. Elle doit favoriser le renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe;

- effectuer des recherches, des études et des analyses sur les pays étrangers et sur leur situation géopolitique et économique afin d'informer les ministères et organismes notamment quant aux possibilités d'y exporter des produits et services québécois ou d'y promouvoir les investissements étrangers au Québec;

- assurer les communications officielles du gouvernement avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales, les organismes de ces gouvernements et de ces organisations. Elle doit maintenir des liaisons avec leurs représentants sur le territoire du Québec et y favoriser l'établissement d'organisations internationales et de représentants de gouvernements étrangers;

- Veiller à la négociation et à la mise en œuvre des ententes internationales et administrer les programmes qui en résultent;

[1] Le MDER est devenu le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) le 23 mars 2004.

– veiller aux intérêts du Québec lors de la négociation de tout accord international entre le gouvernement du Canada et un gouvernement étranger ou une organisation internationale et portant sur une matière ressortissant à la compétence constitutionnelle du Québec et coordonner la mise en œuvre au Québec d'un tel accord;

– déposer à l'Assemblée nationale tout engagement international important et lui faire part, le cas échéant, des réserves s'y rapportant;

– veiller au respect des engagements internationaux du Québec et s'assurer de leur publication dans un recueil;

– assurer et diriger la représentation du Québec à l'étranger et assumer la responsabilité des activités à l'étranger du gouvernement, de ses ministères et organismes.

En vertu du Décret numéro 18-97 du 22 janvier 1997, la ministre des Relations internationales est responsable de l'application de la section lll.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30) relativement à l'action humanitaire internationale du Québec.

Elle est aussi responsable, devant l'Assemblée nationale, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), de l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) et de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ).

1.3 Le Ministère : ses quatre fonctions

Les activités du Ministère correspondent à quatre fonctions principales ou champs d'intervention suivants.

- ***La fonction politique***

Le champ des affaires politiques concerne les activités relatives à la conduite des relations du gouvernement avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales gouvernementales.

- ***La fonction affaires publiques***

Le champ des affaires publiques regroupe les activités qui visent à faire connaître à l'étranger la réalité et les réalisations du Québec et à sensibiliser les Québécois et les Québécoises à la politique internationale du gouvernement.

- ***La fonction intégration (en référence au mandat de coordination de l'action internationale du gouvernement)***

Au plan de la coordination, le Ministère développe, en collaboration avec les ministères, une politique cohérente des affaires internationales pour l'ensemble du gouvernement et il fournit aux ministères et organismes le soutien nécessaire pour intervenir à l'étranger.

- ***La fonction gestion***

Les activités de planification et de gestion des ressources visent à optimiser l'utilisation des ressources et le fonctionnement du Ministère au Québec et à l'étranger.

1.4 L'organisation administrative du MRI

En 2003-2004, la direction du Ministère fut assumée par la sous-ministre, assistée de deux sous-ministres adjoints et d'une sous-ministre adjointe. L'un a sous son autorité les secteurs des Politiques, des Affaires multilatérales et des Affaires publiques, le second est responsable des Affaires bilatérales, tandis que la sous-ministre adjointe et chef du Protocole du gouvernement dirige le Protocole, le Bureau des missions et des événements et le Programme d'invitation et d'accueil des personnalités étrangères.

L'organisation administrative du Ministère est reproduite dans l'organigramme présenté en annexe.

Le secteur des Politiques, des Affaires multilatérales et des Affaires publiques

Ce secteur regroupe la Direction de la Francophonie et les trois directions générales suivantes : la Direction générale des politiques et des organisations internationales, dont la responsabilité consiste à développer une vision stratégique globale des relations internationales du Québec et à assurer la concertation interministérielle, la Direction générale des affaires publiques qui assume un double mandat, orienté d'une part vers l'opinion publique étrangère et, d'autre part, vers la population québécoise et, enfin, la Direction générale des affaires régionales et des événements internationaux, chargée de soutenir les initiatives internationales des villes et des régions et d'appuyer la tenue d'événements internationaux d'envergure au Québec. Le Secrétariat à l'aide internationale est également rattaché à cette direction générale.

Il convient de signaler qu'au cours de 2003-2004, le Bureau d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères, qui était rattaché à la Direction générale des affaires publiques, est passé sous la responsabilité de la sous-ministre adjointe et chef du Protocole.

Le secteur des Affaires bilatérales

Le secteur des Affaires bilatérales comprend deux directions générales géographiques, soit la Direction générale des Amériques et de l'Asie-Pacifique et la Direction générale Europe, Afrique et Moyen-Orient. Les directions générales géographiques assurent les relations politiques du Québec avec les gouvernements des pays dont elles sont responsables et s'occupent de l'ensemble des intérêts du Québec à l'endroit de ces pays; elles se doivent de connaître les intérêts de ces derniers à l'égard du Québec. Elles sont assistées en cela par les représentations du Québec à l'étranger présentes sur le territoire de certains des pays en question.

Le secteur du Protocole et du Bureau des missions et des événements

Depuis le 17 novembre 2003, ce sous-ministériat regroupe, d'une part, le Protocole du gouvernement du Québec (visites officielles et Cérémonial d'État et Privilèges et immunités) et, d'autre part, le Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères et le Bureau des missions et des événements.

En plus de veiller à l'application du cérémonial d'État lors des activités officielles du gouvernement, tant à l'étranger qu'au Québec, le Protocole assure les communications officielles du gouvernement du Québec avec

les gouvernements étrangers ainsi qu'avec leurs représentations sur son territoire et administre les privilèges et immunités qui leur sont accordés par le Québec.

Le Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères coordonne la sélection de personnalités étrangères en position d'influencer les processus décisionnels dans leur pays respectif. Il conçoit, organise, réalise et assure l'évaluation et le suivi de leur programme de séjour au Québec.

Le Bureau des missions et des événements coordonne la préparation, la réalisation et le suivi des missions du premier ministre ou de la vice-première ministre du Québec à l'étranger. Ce bureau est aussi responsable de la coordination de la participation du Québec aux missions d'Équipe Canada (ou leurs équivalents). De plus, en raison de son savoir-faire unique, reconnu dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, le Bureau des missions et des événements peut réaliser, en totalité ou en partie, des mandats variés d'organisation et de coordination d'événements d'envergure ayant une incidence internationale.

La Direction générale des services à la gestion

La Direction générale des services à la gestion est composée d'une Direction des ressources humaines, d'une Direction des ressources financières et d'une Direction des ressources matérielles. Cette direction générale est rattachée directement à la sous-ministre.

Les autres unités

Enfin, le Ministère compte un Secrétariat général qui est aussi responsable des relations fédérales-provinciales, une Direction de la vérification interne et une Direction des affaires juridiques.

1.5 Les clients et les partenaires

Ayant comme responsabilité d'orienter, de coordonner et de soutenir l'action du gouvernement dans le domaine des relations internationales, le ministère des Relations internationales est au service du premier ministre, des membres du Conseil des ministres et des instances qui en dépendent. Dans l'exercice de ses fonctions, il offre son expertise concernant les pays et leurs gouvernements, les négociations internationales et la conduite des relations. Il produit donc des mémoires et des avis définissant des positions et des conseils pour éclairer la prise de décision relativement aux questions internationales qui interpellent le gouvernement.

En plus de répondre aux besoins du gouvernement, le Ministère travaille activement, par ses interventions à l'étranger, à créer des conditions favorables aux membres de la société québécoise ayant des activités à l'extérieur du Québec, notamment dans le domaine des affaires et celui de la culture. En intervenant auprès de décideurs étrangers dont l'action a une incidence sur le Québec, le Ministère travaille concrètement aux intérêts des citoyennes et des citoyens québécois, ainsi qu'au développement de la société québécoise.

Le Ministère administre en outre un certain nombre de programmes pour aider les participants aux missions, les participants aux projets de

coopération et d'aide internationale parrainés par le Ministère et ceux du programme de stages dans les organisations internationales. Ces deux derniers programmes s'adressent en particulier à la jeunesse québécoise qui constitue une clientèle importante pour le Ministère. Celui-ci la rejoint en outre en supportant financièrement les trois organismes jeunesse sous la responsabilité de la ministre, soit l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) et l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ). Enfin, le Ministère répond aux demandes de renseignements que lui formule toute citoyenne ou tout citoyen.

Il est par ailleurs utile de mentionner que tout organisme québécois ou étranger, actif sur la scène internationale, peut être considéré comme un partenaire du Ministère lorsqu'une action commune est requise pour réaliser un projet. Parmi ceux-ci, on trouve notamment les centres d'études québécoises à l'étranger, les associations internationales comme les associations d'amitié avec le Québec, les associations Québec-France et France-Québec, le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois (CCIFQ), l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), les chaires universitaires de relations internationales, plusieurs organisations francophones et, bien entendu, tous les chercheurs qui s'intéressent au Québec ou aux affaires étrangères.

2 Rappel des objectifs du plan stratégique 2001-2004

Les enjeux auxquels le Ministère doit faire face, de même que les orientations, les axes et les objectifs qui en découlent, sont résumés dans quatre tableaux synthétiques correspondant à chacune des grandes fonctions assumées par le Ministère. Ces tableaux permettent de situer chacun des objectifs du plan stratégique par rapport à l'ensemble dans lequel il s'inscrit, ce qui favorise une meilleure compréhension globale de ce plan. Ils précèdent, pour chaque fonction, la section portant sur les résultats proprement dits.

2.1 Tableau synthétique des objectifs liés à la fonction politique

Fonction politique

Enjeu : la capacité d'agir

Développer la capacité d'agir du gouvernement du Québec
dans un environnement international caractérisé par l'interdépendance.

Orientation

Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec, de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.

Axes et objectifs

Axe général – Le Protocole[1]

1- Régir les relations officielles du gouvernement avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales.

Axe Amériques

2- Faire du Québec un acteur dynamique apportant une contribution originale dans la construction des Amériques.

3- Élargir et approfondir l'action du Québec aux États-Unis.

Axe Europe

4- Développer avec l'Union européenne, ses institutions, les principaux pays et les régions qui la composent, une relation dans des secteurs jugés, aujourd'hui, d'importance de part et d'autre.

5- Centrer la relation franco-québécoise sur les enjeux actuels des deux sociétés et la place qu'elles occupent dans leur continent respectif.

Axe autres continents

6- Appuyer les ministères et les organismes afin qu'ils assument la dimension internationale de leur mandat et intégrer leurs activités à l'étranger à la politique mise en œuvre par le MRI.

Axe multilatéral

7- Assurer la prise en compte des intérêts du Québec dans l'ensemble des forums multilatéraux où sont discutées les questions relevant de sa responsabilité, et ce, en y parlant de sa propre voix lorsque le gouvernement le juge nécessaire.

8- Œuvrer au développement d'une Francophonie riche de sa langue commune et de la diversité de toutes ses cultures afin qu'elle soit porteuse de modernité et de démocratie, et ce, en appuyant les efforts de l'OIF et de ses composantes.

Axe solidarité

9- Appuyer les pays en développement dans la formation de leurs ressources humaines et soutenir les actions de solidarité internationale des organisations non gouvernementales (ONG) québécoises.

10- Contribuer à la sensibilisation de la jeunesse québécoise au développement international.

[1] Objectif ajouté en 2002-2003

2.2 Tableau synthétique des objectifs liés à la fonction affaires publiques

Fonction affaires publiques

Enjeu : la perception

Faire en sorte que les positions prises sur l'action du Québec
le soient sur la base d'une perception juste.

Orientation

Promouvoir une perception juste du Québec à l'étranger et sensibiliser
l'opinion publique québécoise aux fondements
et aux défis de l'action internationale du Québec.

Axes et objectifs

Axe information à l'étranger

1- Systématiser l'action du Ministère, rendre plus performants les outils auxquels il a recours et élargir le nombre de cibles qu'il touche de manière à projeter une image positive du Québec à l'étranger.

Axe information au Québec

2- Faciliter l'accès du citoyen québécois aux renseignements sur les activités du Ministère et sur ses programmes et, plus généralement, faciliter sa compréhension de la politique internationale du Québec.

2.3 Tableau synthétique des objectifs liés à la fonction intégration

Fonction intégration

Enjeu : la concertation et le partage des efforts

Développer, avec les ministères et les organismes, une vision d'ensemble de l'action internationale du gouvernement et assurer les conditions de sa mise en œuvre à l'étranger.

Orientation

Appuyer les ministères et les organismes afin qu'ils assument la dimension internationale de leur mandat et intégrer leur action sectorielle à l'étranger à la politique mise en œuvre par le MRI.

Axes et objectifs

Axe cohésion

1- Développer, avec les ministères et les organismes, une action internationale de plus en plus cohérente.

Axe efficacité

2- Fournir aux ministères et aux organismes les moyens les plus efficaces afin qu'ils puissent assumer le prolongement de leur mandat à l'étranger, y compris en ce qui concerne l'action internationale de la capitale nationale, de la métropole et des régions.

2.4 Tableau synthétique des objectifs liés à la fonction gestion

Fonction gestion

Enjeu : l'adaptation des ressources

Adapter les ressources du MRI, tant au siège que dans le réseau, afin de répondre aux exigences changeantes de l'action internationale.

Orientation

Poursuivre l'implantation d'une gestion pleinement adaptée aux exigences d'un ensemble international en mutation.

Axes et objectifs

Axe ressources humaines

1- Valoriser les ressources humaines en misant notamment sur la formation continue et la mobilité.

2- Contribuer à la formation des personnes associées aux dossiers internationaux à l'intérieur des autres ministères.

Axe ressources informationnelles

3- Assurer la circulation efficace et sécuritaire de l'information, aussi bien au siège du Ministère que dans le réseau.

Axe gestion globale

4- Moderniser les pratiques de gestion et assurer la reddition de comptes.

3 Faits saillants 2003-2004

Dès son entrée en fonction, le nouveau premier ministre, M. Jean Charest, a exprimé la volonté de son gouvernement de marquer un progrès dans l'engagement international du Québec et présenté ses priorités d'action pour y parvenir. Celles-ci ont rapidement été mises en œuvre, comme en témoignent les activités menées en cours d'année par le ministère des Relations internationales et les nombreuses activités officielles du premier ministre et de la vice-première ministre.

Parmi ces activités, mentionnons :

- les trois visites du premier ministre aux États-Unis au cours desquelles il a assisté à la 28e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, rencontré des personnalités politiques importantes dont le secrétaire d'État américain, M. Colin Powell, et prononcé une allocution devant la prestigieuse Foreign Policy Association;

- la rencontre avec le premier ministre de France, M. Jean-Pierre Raffarin, au printemps 2003, qui fut l'occasion de sceller une « nouvelle alliance franco-québécoise » et d'adopter un relevé de décisions prévoyant des actions communes dans de nombreux secteurs d'intérêt partagé;

- l'accueil à Québec, du ministre-président de la Bavière, M. Edmund Stoïber. Comme le Québec entretient des liens étroits de coopération avec la Bavière, la visite du ministre-président a été une occasion de souligner l'importance que le gouvernement du Québec attache à cette relation privilégiée. MM. Charest et Stoïber se sont de nouveau rencontrés en février 2004 lors du voyage du premier ministre qui avait assisté précédemment aux assises du World Forum de Davos;

- les rencontres du premier ministre et de la ministre des Relations internationales avec le secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, de même que la participation de Mme Monique Gagnon-Tremblay, en décembre 2003, à la Conférence ministérielle de la Francophonie, qui furent toutes des occasions pour le gouvernement d'exprimer l'attachement du Québec aux valeurs de la Francophonie et à ses objectifs; mais aussi de promouvoir la candidature de Québec comme ville hôtesse, en 2008, du XIIe Sommet de la Francophonie;

- l'adoption en septembre 2003 par le gouvernement du Québec d'une position officielle en matière de diversité culturelle, à la suite d'un mémoire conjoint proposé par la ministre des Relations internationales, la ministre de la Culture et des Communications et le ministre du Développement économique et régional;

- la décision de l'UNESCO relative à la préparation d'un avant-projet de convention internationale visant à protéger la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques en prévision de sa prochaine conférence générale en 2005, représente en soi un succès pour le Québec, l'un des chefs de file à promouvoir ce concept et à travailler pour que cette question fasse l'objet d'une convention internationale;

- la mission économique de la ministre des Relations internationales au Mexique, à l'automne 2003, dans le cadre de l'événement Voilà Québec en Mexico présentant une vaste programmation d'événements

québécois mettant en valeur ses artistes, ses entreprises et ses produits et la participation du Québec à titre d'invité d'honneur de la Foire internationale du livre à Guadalajara;

- la mission économique et institutionnelle de la ministre des Relations internationales au Japon pour souligner le 30e anniversaire de la délégation générale;

- le lancement par la ministre des Relations internationales des travaux d'élaboration d'un nouvel énoncé de politique d'affaires internationales devant être déposé en 2005;

- l'amorce des discussions avec le gouvernement fédéral afin de conclure une entente sur la participation du Québec tant dans les négociations d'ententes internationales que lors de la tenue de forums internationaux, lorsque l'objet des discussions touche les compétences du Québec.

4 Résultats au regard des objectifs du plan stratégique[1]

Cette section expose la façon dont les actions du Ministère en 2003-2004 ont contribué à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Précisons que les indicateurs utilisés par celui-ci sont principalement des indicateurs de mise en œuvre qui renseignent davantage sur les moyens pris que sur les résultats tangibles qui ont été atteints.

Pour exprimer ces résultats, le Ministère présente un rapport descriptif permettant de mieux présenter les réalités d'un domaine aussi spécialisé que celui des relations internationales. Il s'agit en effet d'un secteur où la période de temps entre l'action et le résultat est particulièrement importante et, surtout, où la qualité des relations importe davantage que la quantité.

Le Ministère poursuit ses efforts pour produire des informations qui sont conformes à l'esprit de la gestion par résultats dans ses rapports annuels de gestion, tout en tenant compte du fait que, dans le domaine des relations internationales, la nature des objectifs poursuivis implique une certaine discrétion quant aux activités qui sont parfois réalisées.

[1] Les résultats au regard du Plan annuel de gestion des dépenses 2003-2004 sont présentés à la section 6 portant sur l'utilisation des ressources.

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique :	Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec, de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.
Axe d'intervention :	Général – Le Protocole
Objectif : 4.1.1	Régir les relations officielles du gouvernement avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales.

Contexte

- Le Protocole du ministère des Relations internationales a pour responsabilité d'assurer les communications officielles entre, d'une part, le gouvernement, ses ministères et organismes et, d'autre part, les gouvernements étrangers, leurs ministères et organismes, et les organisations internationales.
- Il est aussi responsable de l'application du Cérémonial d'État lors des activités officielles du premier ministre, au Québec et à l'étranger, et lors des visites officielles, au Québec, des membres de gouvernements étrangers. Il administre les privilèges et immunités accordés par le gouvernement du Québec aux représentants de gouvernements étrangers et d'organisations internationales présents sur son territoire et applique les règles et les pratiques internationales telles qu'elles sont codifiées dans les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires.

Éléments de mise en œuvre

- En plus de travailler de concert avec l'ensemble des directions du Ministère, le Protocole est donc en contact régulier avec le bureau du premier ministre, les cabinets ministériels, et divers autres interlocuteurs des ministères. Par ailleurs, il collabore étroitement avec les représentants des corps diplomatiques et consulaires et avec les représentants des organisations internationales.
- Associé au Protocole, le Bureau des missions et des événements (BME) est responsable de la coordination et de la réalisation des missions à l'étranger du premier ministre et de la vice-première ministre, que celles-ci soient de nature économique, culturelle ou multisectorielle.

Résultats

- En 2003-2004, le Protocole a participé à la préparation, à la coordination et à l'accueil de 52 visites de membres de gouvernements étrangers (chefs d'État, chefs de gouvernement, ministres), à 52 visites de prise de poste de consuls généraux en poste au Québec et d'ambassadeurs et hauts-commissaires en poste à Ottawa et à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'accompagnement de six missions à l'étranger, du premier ministre, de la vice-première ministre et de la ministre de la Culture et des Communications.
- Le Protocole a participé à l'organisation de 17 cérémonies ou activités gouvernementales, en collaboration avec l'Assemblée nationale et le Secrétariat de l'Ordre national du Québec. Il a aussi contribué à l'organisation de 16 événements majeurs comprenant des conférences et des congrès auxquels a participé le premier ministre du Québec. À titre d'exemple, mentionnons, la IXe Conférence de Montréal, la 28e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, la XVIIIe Conférence des ministres responsables de TV5, le 3e Championnat du monde d'athlétisme jeunesse, le IIIe Congrès mondial des chambres de commerce et le XIIe Congrès forestier mondial.

- En 2003-2004, la gestion des privilèges et des immunités par le Protocole s'est traduite par quelque 9000 interventions dans des domaines aussi variés que la fiscalité municipale, le remboursement de taxes à la consommation, les questions judiciaires, les demandes d'accès au réseau de l'éducation ou d'adhésion au régime d'assurance maladie et hospitalisation du Québec, les demandes relatives à l'immatriculation des automobiles et à l'obtention de permis de conduire, et les autres prérogatives de courtoisie accordées par le gouvernement du Québec.
- Pour le BME, les activités réalisées en 2003-2004 ont été moins nombreuses que par les années précédentes, l'actualité internationale et nationale ayant eu des incidences majeures sur le calendrier de missions du premier ministre. Ainsi, la mission d'Équipe Canada prévue à l'agenda au début de l'année a été annulée en raison notamment des risques liés à la déclaration de guerre entre les États-Unis et l'Irak.
- Le BME n'en a pas moins coordonné les préparatifs de la mission conjointe des premiers ministres de France et du Québec au Mexique, prévue en novembre 2004; des missions préparatoires ont d'ailleurs eu lieu à Paris, à Poitiers et à Mexico afin d'établir les contacts nécessaires et d'assurer la concordance des approches préconisées par les différents partenaires impliqués (français, mexicains et québécois). En vue du Xe Sommet de la Francophonie, au Burkina Faso en novembre 2004, le BME a effectué une visite préliminaire à Ouagadougou, en mars 2004, et a établi les contacts nécessaires à la planification logistique de la participation de la délégation québécoise à l'événement. Enfin, le BME a collaboré aux travaux préparatoires de la Deuxième Conférence des chefs de gouvernement des régions partenaires, qui aura lieu à Québec en décembre 2004.

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique :	Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.
Axe d'intervention :	Amériques
Objectif : 4.1.2	Faire du Québec un acteur dynamique apportant une contribution originale dans la construction des Amériques.

Contexte

- L'idée d'une coopération interaméricaine n'est pas nouvelle, mais ce n'est que récemment qu'elle a pris toute son ampleur. En 1994, le premier Sommet des Amériques, à Miami, marque un tournant avec le lancement de l'idée de créer une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et la définition d'un premier plan d'action de coopération interaméricaine dans plusieurs secteurs d'activité.
- Les sommets de Santiago, au Chili, en 1998, et de Québec, en 2001, ont confirmé l'engagement des pays des Amériques dans cette voie. Le Plan d'action du Sommet de Québec prévoyait, outre la création d'une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), un programme d'activités dans plusieurs secteurs qui concernent le Québec, tels que l'éducation, la culture, la sécurité, le travail, l'environnement. Depuis lors, la ZLEA a été reléguée au second plan, en raison, notamment, des nouvelles priorités des États-Unis en matière de sécurité et du contexte sur la scène internationale (nouveau positionnement du Brésil, échec des négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce). Il n'en reste pas moins que le processus d'intégration des Amériques se poursuit sur plusieurs autres plans, que ce soit au sein de blocs régionaux, comme le MERCOSUR ou l'ALENA, ou sous l'égide d'organisations hémisphériques, comme l'Organisation des États américains (OEA) ou la Banque interaméricaine de développement (BID).
- Le gouvernement du Québec a exprimé sa volonté politique de jouer un rôle dynamique dans le processus actuellement en cours d'intégration des Amériques. Dans ce processus, le Québec est confronté aux enjeux suivants :
  - préserver la capacité d'agir du gouvernement dans les secteurs de sa compétence, exclusive ou partagée, en occupant la plus grande place possible, en tant qu'État fédéré, dans les lieux de discussion et de négociation du processus d'intégration des Amériques;
  - promouvoir particulièrement les principes d'une mondialisation à visage humain et de la diversité culturelle et linguistique;
  - favoriser la transparence des négociations sur l'intégration, notamment en y associant les législateurs et la société civile.
- Face aux grands enjeux de l'intégration des Amériques, le Québec est actif principalement sur deux plans, soit celui des relations bilatérales avec les partenaires prioritaires de cette zone et celui des rencontres interaméricaines organisées par l'Organisation des États américains (OEA) où sont convenues les actions menant à une plus grande intégration des Amériques. Il entend aussi être présent aux forums de l'ALENA, tels que ceux portant sur les instances sur le travail et l'environnement.

- Le processus de démocratisation, les réformes structurelles, la stabilité politique et le développement économique sont au cœur des priorités des pays d'Amérique latine. Les efforts du Ministère restent ciblés sur le Mexique, le Brésil et le Chili. Cependant, pour tous les pays, l'action visant à améliorer sa connaissance des intérêts bilatéraux réciproques et à promouvoir le Québec, notamment à travers le rayonnement de ses produits culturels et de ses partenariats en éducation, se poursuivra.
- Le Québec et le Mexique font partie du même bloc économique qu'est l'ALENA. Ils partagent aussi des préoccupations relatives aux enjeux cruciaux nord-américains dont la sécurité, la migration, l'environnement et l'énergie. Un foisonnement d'activités, tant sur le plan économique que sur les plans culturel et de l'éducation, démontre que les liens intenses entre le Québec et le Mexique se poursuivent et se développent.
- Le poids démographique, politique et économique du Brésil se fait sentir autant dans les pourparlers relatifs à la création de la ZLEA que dans l'évolution du MERCOSUR. Avec la donne politique actuelle, ce pays assume désormais un leadership tant sur le plan continental que sur le plan international, s'affirmant sur plusieurs aspects en contrepoids aux positions étasuniennes.
- Le Chili est un partenaire de choix pour le Québec. Les objectifs de réforme et de développement que s'est donnés le gouvernement chilien actuel correspondent à des domaines d'expertise québécoise/ressources naturelles, sécurité publique, justice, culture et éducation, ce qui renforce l'intérêt réciproque des deux États.
- Malgré un contexte politique difficile, où les gouvernements font parfois face à une impopularité et à une contestation importantes, la perspective de croissance économique moyenne pour l'Amérique latine est de 4 % en 2004. Mises à part les négociations relatives au projet de la ZLEA, des discussions ou des projets d'ententes bilatérales en matière de libre-échange sont entrepris en Amérique latine par le Canada (Groupe des quatre de l'Amérique centrale, Communauté andine, CARICOM, République dominicaine) et les États-Unis (pays d'Amérique centrale et de la Communauté andine). Un tel contexte demande un suivi étroit de la part du Québec.

Éléments de mise en oeuvre

- Le Ministère mène des activités de veille géopolitique et d'analyse stratégique de l'ensemble du territoire des Amériques, établit les intérêts et les enjeux déterminants pour le Québec et propose des stratégies d'actions adaptées aux divers territoires de cette zone.
- Le Québec est présent et actif aux rencontres hémisphériques et nord-américaines où sont discutées les questions touchant ses compétences, ses valeurs ou ses intérêts fondamentaux, pour les promouvoir et les défendre.
- Sur le plan bilatéral, il entretient des relations politiques avec les principaux pays de ce territoire, ouvrant ainsi la voie à des échanges de toutes natures, mutuellement profitables et permettant notamment le développement de solidarités utiles pour la défense d'intérêts communs au sein d'instances multilatérales.
- La participation à des événements majeurs dans des secteurs prioritaires pour le Québec comme ceux de la langue, de l'éducation et de la culture, et en particulier la question de la diversité culturelle, ainsi que l'organisation de missions bien ciblées sont aussi d'autres moyens qu'emprunte le Ministère en vue d'atteindre ses objectifs dans cette zone.

Résultats

Au chapitre des réalisations du Ministère pour atteindre son objectif stratégique, on compte ce qui suit.

Sur le plan multilatéral

- La coordination de la participation du gouvernement du Québec à des conférences ministérielles interaméricaines, notamment celles sur l'éducation, la justice et le commerce. Le gouvernement du Québec a pu y faire valoir ses compétences et son expertise.
- La consolidation des liens avec quelques personnes clés de l'Organisation des États américains (OEA) œuvrant dans des domaines importants pour le Québec, plus particulièrement en ce qui concerne la démocratie et la culture. En outre, le Ministère a favorisé la présence de trois stagiaires québécois dans cette organisation.
- L'implication du Ministère, notamment sur le plan financier, dans la mise en œuvre, d'une part, du Centre d'études interaméricaines de l'Institut québécois des hautes études internationales (Université Laval) et, d'autre part, de l'Observatoire des Amériques du Centre d'études internationales et mondialisation (UQÀM) a permis de renforcer les liens avec ces centres de recherche ou d'avoir accès aux études réalisées. Le projet de l'Université Laval doit permettre, à moyen terme, des échanges avec divers centres de recherche des Amériques. Le Ministère a aussi eu une présence active au colloque *Construire les Amériques* organisé par l'Observatoire des Amériques, en novembre 2003; la sous-ministre du MRI a pris la parole à cette occasion. Signalons enfin que le Ministère a soutenu financièrement la mise sur pied, à l'Université Laval, d'un réseau interaméricain des villes hôtesses des Sommets des Amériques.
- La contribution du Ministère à la réalisation de certaines activités de la société civile et d'organismes gouvernementaux, notamment la Conférence de Montréal et le Forum sur l'intégration nord-américaine (FINA), tenu à Monterrey, au Mexique, et ce, dans la perspective d'informer les Québécoises et les Québécois des principaux enjeux de la création de la ZLEA. Pour les mêmes fins, le Ministère a en outre appuyé financièrement le Secrétariat continental sur l'éducation afin qu'il fasse le bilan des actions menées en éducation à la suite des sommets et le Réseau québécois sur l'intégration continentale afin qu'il organise un colloque sur le bilan des dix ans de l'ALENA.

Sur le plan bilatéral

Mexique

- L'organisation et la tenue de l'événement Voilà Québec en Mexico, véritable saison du Québec au Mexique, inauguré le 24 septembre 2003 par la vice-première ministre et ministre des Relations internationales, Mme Monique Gagnon-Tremblay, à l'occasion de sa première mission à l'étranger. Plus de cinquante entreprises québécoises ont alors fait la promotion de leurs produits et réalisé des ventes totales supérieures à deux millions de dollars dans huit succursales de la chaîne de magasins de prestige Palacio de Hierro. Il s'agissait d'une occasion unique pour ces entreprises d'effectuer une percée ou de consolider leur marché sur ce territoire.
- Toujours dans le contexte de l'événement Voilà Québec en Mexico, le Québec était l'invité d'honneur de la Foire internationale du livre de Guadalajara (FIL), tenue du 29 novembre au 7 décembre 2003. Cette invitation a représenté la plus haute reconnaissance accordée à la culture québécoise par le Mexique et a généré des retombées à la fois sur les plans culturel, économique et institutionnel. Son rayonnement a débordé largement le cadre de l'édition et a comporté un volet éducationnel et un festival culturel.

- La réalisation d'une mission, du 28 novembre au 2 décembre 2003, de la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, à l'occasion de la FIL, où elle a notamment procédé au lancement d'un colloque international intitulé *1re Rencontre sur la diversité culturelle*. Ce fut l'occasion pour le Québec à la fois de faire connaître son point de vue sur la diversité culturelle et de faire valoir son leadership sur cette question.
- L'accueil au Québec d'une délégation de plusieurs ministres de l'État mexicain de Quintana Roo, visite qui avait pour but d'amorcer la deuxième phase du projet d'implantation d'une école-hôtel dans la ville de Cancún, en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Cette deuxième phase consiste notamment en un montage financier pour la construction de l'école-hôtel.
- L'accueil de plusieurs autres personnalités mexicaines au Québec, dont le gouverneur de l'État de Nayarit, M. Antonio Echeverría Domínguez, le directeur général du Conseil national pour la science et la technologie (CONACYT), M. Jaime Parada, le directeur général du Conseil national des forêts (CONAFOR), M. Manuel Agustín Reed Segovia ainsi que le coordonateur général des Universités technologiques du Mexique, M. Arturo Nava Jaimes, auront permis des rapprochements dans les domaines des sciences, des technologies et de la formation technique.
- La tenue, les 4 et 5 mars 2004 de la Xe Rencontre du Groupe de travail Québec-Mexique (GTQM) à Mexico. Pas moins de 40 projets ont été retenus pour faire l'objet de la programmation de coopération 2004-2006. Les principaux secteurs d'assises de cette coopération sont la culture, l'éducation, la science et la technologie et les échanges de jeunes. Les projets impliquent, au Québec et au Mexique, des partenaires aussi variés que des universités, des centres de recherche de pointe, des troupes de théâtre ou encore des festivals.

Brésil

- Le Ministère a maintenu l'appui financier au Centre d'études et de recherches sur le Brésil (CERB) de l'UQÀM qui réalise de nombreuses activités de recherche, de formation, de diffusion de connaissances ou d'accueil de professeurs et chercheurs brésiliens. Ces activités sont favorisées par les ententes que possède le CERB avec neuf universités du Brésil.
- L'ONG Alternatives, un réseau d'action et de communication pour le développement international, a été appuyé, en juin 2003, pour l'organisation à Montréal du colloque intitulé *Un nouveau Brésil*, auquel participaient notamment des ministres et des conseillers du président brésilien.
- La coopération avec les États du Rio Grande do Sul, du Minas Gerais et du Paraná s'est poursuivie. Plusieurs activités de promotion et de démarchage en matière d'échanges économiques et de coopération institutionnelle notamment dans les secteurs des ressources naturelles, des sciences et technologies, de l'économie et de la culture se sont tenues tant au Québec qu'au Brésil.
- Une mission québécoise au Brésil en matière de sécurité publique a été réalisée en mars 2004, ce qui a permis de faire la promotion de l'expertise québécoise en cette matière, et ce, au moment où le gouvernement fédéral brésilien effectue une réforme nationale du système de sécurité publique.
- En collaboration avec l'Association internationale des études québécoises (AIEQ), le Ministère a appuyé financièrement la participation de six spécialistes du Québec au congrès de l'Association brésilienne d'études canadiennes (ABECAN), tenu à Belo Horizonte (État du Minas Gerais) dont les thèmes abordés touchaient la littérature québécoise, la question de la diversité culturelle ou encore le rôle des PME dans le développement régional.

Chili

- Le projet en matière de sécurité publique, retenu dans le cadre de l'entente de coopération Québec-Chili et impliquant l'École nationale de police du Québec et le ministère de l'Intérieur du Chili, s'est poursuivi. En dehors de ce cadre formel, des activités dans les domaines de la culture, de la justice, de l'éducation, de la santé et concernant la jeunesse ont été réalisées, permettant la création de liens institutionnels prometteurs.

Argentine, Uruguay

- Signe de l'intensification des activités du ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration sur le territoire, le Service d'immigration du Québec à Buenos Aires a été ouvert à l'été 2003.
- Des collaborations dans le domaine de la culture (échanges d'artistes entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Secrétariat de la culture de la présidence de la nation argentine) et entre institutions universitaires québécoises et argentines, dans le domaine de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ont été poursuivies, ce qui a permis au savoir-faire québécois d'être largement diffusé non seulement en Argentine mais aussi dans d'autres institutions latino-américaines.
- Un projet structurant en foresterie a été réalisé entre le Québec et l'Uruguay. Il réunit des partenaires des secteurs de l'éducation, de l'emploi, de l'industrie forestière et des milieux politiques. Cette collaboration, associée à la mise sur pied d'une formation technique en foresterie en Uruguay, a des retombées économiques pour les institutions et les entreprises québécoises qui y participent.

Reste de l'Amérique latine

- Une importante délégation québécoise de 35 personnes a participé au XIIIe Congrès des SEDIFRALE (Congrès latino-américain des professeurs de français) qui s'est tenu à Lima (Pérou), du 31 mai au 3 juin 2003, ce qui fut l'occasion de promouvoir le savoir-faire du Québec dans le domaine de l'enseignement du français (langue maternelle et langue seconde).
- Quatre nouvelles ententes de coopération dans les domaines de l'éducation et de la formation ont été signées entre le gouvernement du Québec et les gouvernements d'Haïti, de la Colombie, de la Bolivie et de l'Équateur. Elles favorisent la mobilité étudiante de part et d'autre et permettent, au total, à 70 étudiants de ces pays d'étudier au Québec en payant les mêmes frais de scolarité que les étudiants québécois.
- Suivant une recommandation du Comité de veille du Ministère, mis sur pied à la suite de la crise haïtienne survenue en février et mars 2004, la vice-première ministre et ministre des Relations internationales, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a annoncé officiellement l'engagement du gouvernement du Québec à participer à la reconstruction du pays, notamment en consacrant un million de dollars sur deux ans en aide humanitaire. Les projets d'aide seront mis en œuvre par des ONG québécoises qui œuvrent déjà à Haïti.
- La 24e édition du Stage en langue, culture et société québécoises, soutenue financièrement par le Ministère a permis à une soixantaine de professeurs de français latino-américains et antillais, majoritairement universitaires, de se perfectionner au Québec en enseignement du français tout en se familiarisant avec les réalités historiques, sociales et culturelles du Québec.

Échanges de jeunes dans les Amériques

- En 2003-2004, le MRI a versé une subvention de deux millions de dollars à l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ). Pour cette période, l'organisme a appuyé 1142 Québécois âgés de 18 à 35 ans dans la réalisation de projets à caractère professionnel dans 22 pays des Amériques. De même, à la faveur d'un appui non récurrent du Fonds Jeunesse Québec (FJQ), l'OQAJ a assuré la participation de 119 jeunes à la Feria Internacional del Libro (FIL) de Guadalajara. Cette délégation, « Relève », a constitué plus du quart de la représentation totale du Québec à l'événement Voilà Québec en Mexico.
- Au plan des relations institutionnelles, l'OQAJ a renouvelé l'entente triennale avec l'Institut mexicain de la jeunesse (IMJ) et celle avec Emploi-Québec pour le soutien aux jeunes en démarche d'insertion sociale et professionnelle. La coopération multilatérale interaméricaine fut aussi à l'honneur suite à des partenariats avec le Young American Business Trust (YABT) de l'organisation des États américains (OEA) et avec la division jeunesse de la Banque interaméricaine de développement (BID-jeunesse).

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique : Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.

Axe d'intervention : Amériques

Objectif : 4.1.3 Élargir et approfondir l'action du Québec aux États-Unis.

Contexte

- L'évolution de la situation internationale au cours de la dernière décennie a consacré la prééminence économique, politique, technologique et militaire des États-Unis dans le monde. Cette position dominante constitue à la fois une réalité et une tendance lourde pour les années à venir. Le Québec doit tout mettre en œuvre pour tirer pleinement profit des possibilités offertes par le voisinage des États-Unis, son premier partenaire économique avec qui il a aussi forgé des liens solides dans un nombre impressionnant de secteurs incluant la sécurité, le commerce, l'énergie, l'environnement, le tourisme, l'enseignement supérieur, la science, la technologie et la culture.
- L'action internationale du Québec aux États-Unis doit par ailleurs tenir compte du fait que les États-Unis ont redéfini, au cours des dernières années, l'ensemble de leurs politiques en fonction des priorités de la sécurité nationale et de la lutte contre le terrorisme international, que ce soit en matière d'immigration, de contrôle des frontières, de transport, d'énergie, de santé publique, voire de reconfiguration de l'État, avec la création du Department of Homeland Security.
- Les effets conjugués des accords de libre-échange et du dernier cycle d'expansion économique ont presque décuplé, en moins de vingt ans, le commerce extérieur du Québec avec les États-Unis, en plus d'inscrire résolument le nord-est du continent sur la voie de l'intégration économique. À ce chapitre, les exportations internationales du Québec équivalaient à 33,4 % de son PIB en 2003 et le territoire américain absorbait à lui seul 83,2 % d'entre elles. Approximativement 15 % des emplois du Québec sont liés aux exportations avec les États-Unis.
- Au cours des dernières années, plusieurs facteurs ont perturbé l'évolution des échanges entre le Canada et les États-unis dans les secteurs des produits forestiers et agricoles, sans compter l'impact que les mesures de sécurité ont eu sur le transport des marchandises vers les États-Unis. La présence des producteurs québécois sur le marché américain doit être l'objet d'une attention constante afin non seulement de protéger nos acquis mais aussi de continuer à développer nos exportations.
- Les dossiers prioritaires du Québec au sud de sa frontière ont été la sécurité, le commerce et l'investissement, l'énergie et l'environnement.

Éléments de mise en œuvre

- Les nouvelles réalités du contexte continental, en particulier à l'égard des États-Unis, ont incité le gouvernement du Québec à y préserver, malgré un contexte budgétaire difficile, son réseau de postes composé de la Délégation générale du Québec à New York, des Délégations du Québec à Boston, à Chicago et à Los Angeles, des Bureaux du Québec à Washington et à Miami, ainsi que l'Antenne du Québec à Atlanta.

- Ainsi, le MRI, par l'entremise de la Direction États-Unis et des sept représentations du Québec aux États-Unis, multiplie ses activités de réseautage avec les États américains et au sein des instances de représentation existantes. Le développement des relations internationales du Québec sur ce territoire est aussi possible grâce à un partenariat soutenu avec des ministères sectoriels ou organismes clés, tels que le MDERR, le MTQ, le MRNFP, Hydro-Québec, le MSP, le MAPAQ, le MSSS, le MCC, le MENV et le MRCI.
- Les principaux forums régionaux et nationaux auxquels le Québec assiste et les principaux États faisant l'objet d'une attention particulière sont les suivants.

  Les forums régionaux

  – Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA/PMEC)

  – Conseil des gouverneurs des Grands Lacs (CGGL)

  – Commission des Grands Lacs (CGL)

  Les forums nationaux (le Québec y participe à titre d'observateur)

  – National Governors' Association (NGA)

  – Council of State Governments

  Les États américains

  – C'est dans un ordre de priorité englobant, dans un premier cercle concentrique, les États de la Nouvelle-Angleterre, du Moyen Atlantique et des Grands Lacs, puis dans un deuxième cercle, les régions émergentes du Sud et de l'Ouest des États-Unis, que s'inscrit la contribution du Québec aux relations canado-américaines. Entretenant l'essentiel de ses rapports bilatéraux avec les États compris dans le premier cercle, le Québec n'en néglige pas moins ceux du second vers qui ne cesse d'ailleurs de glisser le centre de gravité démographique, politique et économique des États-Unis.

  – Enfin, bien que les États américains demeurent des interlocuteurs de premier plan pour le gouvernement, le caractère stratégique de nombreux dossiers l'amène toutefois à s'intéresser de plus en plus aux faits et gestes de l'Administration fédérale et du Congrès à Washington.
- Parmi les moyens mis en œuvre pour concrétiser ces relations avec ce territoire, on compte l'organisation d'événements bilatéraux d'envergure, tels que la tenue des Sommets économiques Québec-New York, la signature d'ententes de coopération bilatérale (Memorandum of Understanding (MOU)) ou de coopération sectorielle avec plusieurs États américains, de même que les missions du premier ministre ou de ministres québécois aux États-Unis, les visites de gouverneurs et les entretiens avec des représentants de l'Administration ou du Congrès des États-Unis, autant de moyens susceptibles de générer des résultats tangibles à l'enseigne des transports, de l'énergie, de la sécurité, du tourisme, de l'environnement et du développement économique, en plus d'alimenter les relations déjà importantes que le Québec développe sur les plans éducationnel et culturel.

Résultats

Compte tenu des moyens mis en œuvre par le Ministère et son réseau de représentations aux États-Unis pour atteindre ses objectifs sur le territoire américain, les résultats peuvent être examinés sous deux angles : d'une part, les activités menées auprès des principaux États et des forums régionaux et nationaux, et d'autre part, les activités de coopération avec le milieu institutionnel.

1. Développement des relations politiques avec les États

- L'année 2003-2004 a été marquante au chapitre des relations bilatérales du Québec avec les États-Unis, en général. Le premier ministre, M. Jean Charest, s'est rendu sur ce territoire à trois reprises. Il a accueilli au Québec ou a eu des entretiens avec neuf gouverneurs, en plus d'avoir rencontré plusieurs personnalités du monde politique américain, notamment, M. Colin Powell, secrétaire d'État, M. Mark McClellan, Commissionner de la Food and Drug Administration (FDA) et M. Charles Schumer, sénateur de l'État de New-York au Congrès des États-Unis. Plusieurs ministres se sont rendus en mission aux États-Unis; en premier lieu, la vice-première ministre, Mme Monique Gagnon-Tremblay, puis notamment les ministres suivants : M. Sam Hamad (MRNFP), M. Yves Séguin (MF), M. Michel Audet (MDERR), M. Yvon Marcoux (MTQ), Mme Line Beauchamp (MCC), M. Jacques Chagnon (MSP), Mme Françoise Gauthier (MAPAQ), M. Jean-Marc Fournier (MAMSL).
- La première mission à l'étranger du premier ministre du Québec, M. Jean Charest, à la suite de son élection, s'est déroulée à New York, les 7 et 8 mai 2003. À cette occasion, le premier ministre s'est entretenu avec le gouverneur de l'État de New York, M. George E. Pataki. M. Charest a aussi accordé une entrevue à l'équipe éditoriale de *Time Magazine*, ce qui lui a valu d'être à la première page de l'édition canadienne de ce magazine, le 19 mai 2003.
- En octobre 2003, le premier ministre du Québec est retourné à New York, à l'invitation de la Foreign Policy Association, pour y prononcer un discours, son premier à l'étranger en tant que premier ministre, et ce, devant un parterre de quelque 500 personnes. Cette mission a été l'occasion pour le premier ministre de faire valoir les atouts économiques du Québec, de rencontrer des représentants des milieux financiers afin de les rassurer relativement à la gestion rigoureuse des finances publiques du Québec et de mettre en évidence les avantages offerts par celui-ci aux investisseurs étrangers.
- Lors de cette même mission, le premier ministre M. Charest a également rencontré le sénateur Charles E. Schumer qui représente l'État de New York au Congrès américain. Les questions touchant la sécurité aux frontières, le corridor de commerce Québec-New York et l'énergie ont été au cœur de cet entretien.
- Ces rencontres de haut niveau, conjuguées aux activités soutenues de réseautage accomplies par le personnel des sept représentations du Québec aux États-Unis en collaboration avec plusieurs autres ministères, ont contribué au développement marqué des relations bilatérales du Québec à l'égard des États-Unis en 2003-2004 et à l'approfondissement de son action.
- Le territoire de la Nouvelle-Angleterre a donné lieu à la réalisation de trois missions économiques et institutionnelles au Québec, dont deux pilotées par le gouverneur James Douglas et le lieutenant-gouverneur du Vermont (le 16 juin 2003 et du 2 au 4 décembre 2003) et une autre par le gouverneur John Baldacci du Maine (du 12 au 14 février 2004) de même qu'à la conclusion de plusieurs ententes. Ces visites ont résulté en un accroissement significatif de la coopération bilatérale avec ces deux États, et ce, dans tous les domaines d'intérêt stratégique du Québec sur ce territoire. Le nouveau Comité conjoint Québec-Vermont, créé lors de la visite du gouverneur Douglas, a élaboré et mis en œuvre un plan d'action multisectoriel ambitieux. De plus, le Québec s'est engagé à souscrire à l'initiative North East Atlantic Region (NEAR) du gouverneur du Maine, destinée à jeter des ponts dans les secteurs économique, touristique et des transports. Il convient de souligner qu'un nouveau chantier de coopération multilatérale et bilatérale s'est ouvert dans le domaine de la sécurité.
- Des ententes importantes concernant le territoire couvert par la Délégation du Québec à Boston ont été signées. Ce sont :
  - un accord de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Vermont et un protocole complémentaire à cet accord relatif à l'échange de renseignements destinés à l'exécution de la loi;

- une entente de coopération en matière d'environnement relativement à la gestion des eaux du lac Memphrémagog et de son bassin hydrographique entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Vermont;
- le renouvellement de l'Entente de coopération en matière d'environnement relativement à la gestion des eaux du lac Champlain entre le Québec et les États de New York et du Vermont;
- une entente de coopération entre le gouvernement de l'État du Maine et le gouvernement du Québec relative à l'échange de renseignements destinés à l'exécution de la loi.

- Le gouverneur du Minnesota, M. Tim Pawlenty, a été accueilli à Montréal, en septembre 2003, accompagné de gens d'affaires du domaine des technologies biomédicales. Il s'agissait de la première visite à l'étranger du gouverneur nouvellement élu. Sept articles de presse et une émission de télévision américaine de trente minutes au cours de laquelle on a traité du Québec ont découlé de cette visite.
- En janvier 2004, lors de sa participation au Forum de Davos, le premier ministre du Québec a eu un entretien avec le gouverneur du Colorado, M. Bill Owens. Cette rencontre lui a permis de faire valoir les intérêts du Québec, de rapprocher les deux États et de confirmer l'accueil, à Montréal, de 150 personnalités des milieux économique et institutionnel de la ville de Denver, en octobre 2004.
- Organisé par la Fédération des chambres de commerce du Québec et de la Plattsburgh-North Country, le Sommet sur la frontière, qui s'est déroulé à Montréal le 16 juin 2003 et auquel participait le ministre des Transports, M. Yvon Marcoux, a permis de poursuivre les réflexions visant la mise en place d'un Port of Excellence au poste frontalier de Champlain/Lacolle. Le ministre a pu s'y entretenir avec l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Paul Cellucci, et faire valoir l'importance que le Québec accorde à ce projet, tout en soulignant les initiatives récentes en matière de transport aux abords du poste frontalier Lacolle/Champlain.
- Le MRI, notamment par le biais de sa Délégation générale du Québec à New York (DGQNY) et avec la collaboration de plusieurs autres ministères a contribué à la préparation du 2e Sommet économique Québec-New York, événement prévu le 13 mai 2004 et coprésidé par le premier ministre du Québec et le gouverneur de l'État de New York. Les principaux axes de coopération définis en vue de la signature d'un accord de coopération sont l'économie, le transport, la coopération scientifique et technologique et le tourisme, en plus de deux nouveaux domaines qui ont été soumis par le Québec, soit l'énergie et la coopération interuniversitaire. Il est également opportun de rappeler que le Ministère, avec la collaboration notamment du MDERR, du MTQ, du MRNFP et du MENV, a assuré la coordination du suivi des travaux des comités bilatéraux mis sur pied à l'issue du premier sommet qui avait eu lieu en 2002. Ces sommets économiques permettent l'avènement d'un corridor de commerce binational, accompagné de nombreux engagements relatifs aux transports et à la promotion de la région, en plus de permettre la conclusion d'ententes liant des chambres de commerce et la réalisation de projets en matière de développement technologique et de tourisme.
- La Délégation du Québec à Boston (DQB) a institué un programme de rencontres annuelles alternées entre gens d'affaires de Montréal et de Boston, permettant de susciter des macro-réseaux de collaboration dans des secteurs de pointe. La 2e Conférence Boston-Montréal, inscrite sous le thème de la biotechnologie et du capital de risque, a permis à des dirigeants d'entreprises québécoises en biotechnologie de présenter leur dossier à une vingtaine de capital-risqueurs de Boston et a donné lieu à l'expression franche par les Américains de leurs perceptions des forces et des faiblesses de l'industrie biopharmaceutique québécoise et à la formulation de critiques constructives pour mieux réussir les partenariats binationaux.
- Lors des incendies qui ont ravagé la Californie en octobre et en novembre 2003, la DQLA et le Service aérien gouvernemental ont su mettre à profit leur longue collaboration avec cet État pour faire en sorte que les CL-415 jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre ces

incendies dans les comtés de Los Angeles et de Ventura. Grâce à une entente préalable avec le gouvernement californien, le Québec fut le seul gouvernement étranger autorisé à assister la Californie lors de cette catastrophe.

- Le Ministère a soutenu, comme il le fait traditionnellement, la communauté francophone et francophile de la Louisiane. En 2003, le Ministère a ainsi accordé son appui financier au 17e Festival international de Louisiane principalement pour son gala d'ouverture et a commandité la participation d'un professeur et d'une élève du Québec au procès simulé sur la vente de la Louisiane par la France. Il faut souligner également l'appui accordé, conjointement avec le MEQ, pour le maintien d'un conseiller pédagogique auprès des professeurs de français originaires du Québec œuvrant en Louisiane (une quinzaine annuellement).
- L'organisation de nombreux événements dans le cadre de la Semaine de la Francophonie, par toutes les représentations situées sur le territoire américain, a permis de contribuer au rayonnement du Québec auprès de quelques centaines de décideurs et de multiplicateurs d'opinions. Il convient de mentionner, entre autres :
  - l'organisation par le Bureau du Québec à Miami de cinq activités incluant la commandite du Congrès de la culture française en Floride qui s'est déroulé à Orlando sur le thème *Le Québec d'hier et d'aujourd'hui* et auquel ont participé quelque 1200 étudiants;
  - l'organisation d'activités de relations publiques par la Délégation du Québec à Boston à l'occasion de spectacles du Cirque Éloize et du Cirque du Soleil;
  - l'organisation par le Bureau du tourisme du Québec à Washington (BTQW) d'activités de promotion culturelle qui ont permis d'attirer près de 2000 personnes, ce que l'on peut considérer comme un franc succès pour un tel type d'activité;
  - la Délégation du Québec à Los Angeles a tenu en mars 2003 d'importantes activités de promotion du cinéma québécois à Los Angeles dans le cadre de la cérémonie des Oscars; quatre productions du Québec étaient en nomination, y compris le film *Les Invasions Barbares* de Denys Arcand.

2. Participation aux forums régionaux et nationaux

- Le premier ministre, M. Jean Charest, a participé les 7, 8 et 9 septembre 2003, à Groton, au Connecticut, à la 28e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, effectuant alors sa première visite en Nouvelle-Angleterre. Il y a rencontré les gouverneurs des États suivants : Massachusetts, Vermont, Connecticut, Maine, New Hampshire et Rhode Island. Cette rencontre a permis d'amorcer une modification du format de la Conférence pour recentrer celle-ci sur sa mission politique. La grande panne d'électricité du 14 août 2003, la sécurité transfrontalière et la pollution atmosphérique ont été au cœur des discussions et des décisions. Ce forum régional constitue un lieu par excellence de rencontre et d'entretien pour le premier ministre du Québec avec les chefs de gouvernement de plusieurs États de la Nouvelle-Angleterre, une région particulièrement importante pour les relations du Québec aux États-Unis.
- Le gouvernement du Québec (MRI et MENV) a contribué financièrement et par la présence de conférenciers à la réalisation du Symposium sur les effets et l'adaptation aux changements climatiques tenu sous l'égide de la CGNA/PMEC à Boston, Massachusetts.
- Le MRI a participé aux réunions du Conseil d'administration de la Commission des Grands Lacs, aux deux réunions annuelles de la Commission des Grands Lacs tenues à Cleveland et à Chicago, où le Québec était également représenté par les ministères des Transports et de l'Environnement. Le Québec a participé activement aux négociations sur la définition des termes d'une entente internationale relative à la gestion de l'eau du bassin des Grands Lacs–Saint-Laurent sous le parrainage du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs.

- Le délégué général du Québec à New York et la déléguée du Québec à Boston ont participé aux réunions annuelles du Council of State Governments et de la National Governors' Association alors que le délégué du Québec à Los Angeles a assisté à celle de la Western Governors' Association, ce qui a permis de consolider les liens avec de nombreux gouverneurs d'États prioritaires pour le Québec, de même qu'avec les délégations provinciales présentes et d'aborder des problématiques d'intérêt commun (énergie, ESB, sécurité, etc.).

3. Couverture des affaires nationales à Washington

- Le MRI a organisé des missions à Washington de ministres ou de hauts fonctionnaires québécois et collaboré à la préparation de leurs rencontres avec des membres de l'Administration et du Congrès. Au chapitre de la couverture des affaires nationales, il convient également de faire état de l'entretien qu'a eu le premier ministre, M. Jean Charest, avec l'ex-commissaire de la Food and Drug Administration, M. Mark McClellan, et ce, lors de sa mission à Davos, en janvier 2004. Ce fut une rencontre d'importance qui a permis au premier ministre de faire valoir, notamment, la position du Québec relativement au cyber commerce de médicaments vendus par des compagnies canadiennes aux particuliers américains.
- Signalons également plusieurs rencontres de la vice-première ministre et ministre des Relations internationales, Mme Monique Gagnon-Tremblay, avec des personnalités politiques américaines dont l'ambassadeur, M. Paul Cellucci, les consules générales des États-Unis à Québec et à Montréal, Mmes Keogh et Allen, et les gouverneurs Jim Douglas, Tim Pawlenty et John Baldacci.
- Le MRI et plusieurs autres ministères ont suivi de près l'évolution, dans la capitale américaine et sur l'ensemble du territoire des États-Unis, de nombreux dossiers prioritaires pour le Québec dont ceux du bois d'œuvre et de l'énergie, ce qui a permis de parfaire la compréhension québécoise de la position américaine quant à ces enjeux et de peaufiner la stratégie québécoise au regard de ces dossiers.

4. Développement de relations institutionnelles

- La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, s'est rendue à Pittsburgh (Pennsylvanie) pour procéder à l'inauguration du Festival Québec à Pittsburgh, qui a débuté le 21 février 2004 pour se terminer le 15 mai suivant. Cet événement majeur découle d'une étroite collaboration entre la DGQNY et le Pittsburgh Cultural Trust. Le Festival s'est avéré un grand succès, tant au plan de la fréquentation du public (plus de 12 000 personnes ont assisté aux activités) qu'à celui de la visibilité pour le Québec dans les médias américains; en effet, plusieurs articles élogieux quant aux activités du festival ont été publiés lors de l'événement. La tenue de ce festival a démontré que le Québec, grâce aux liens étroits qu'il entretient par le biais de son réseau international de représentations, parvient à créer des événements d'envergure à l'étranger.
- Le MRI et le Center for Strategic and International Studies (CSIS), organisme prestigieux en matière de sécurité basé à Washington D.C., ont négocié une entente triennale prévoyant que le MRI octroie une subvention pour soutenir un projet de recherche, le Québec Border Security Initiative, portant sur la sécurité aux États-Unis et ses incidences sur le Québec. Cette entente s'inscrit dans le cadre du Programme d'initiatives de recherche sur le Québec (PIRQ), et vise non seulement à mettre à profit l'expertise du CSIS, mais aussi à favoriser les échanges entre spécialistes et responsables américains et québécois œuvrant dans ces domaines.
- En novembre 2003, la ministre des Relations internationales a prononcé un discours important lors du congrès de l'Association for Canadian Studies in the United States qui s'est déroulé à Portland, Oregon. À cette occasion, le Ministère a également organisé une importante session sur le rôle du Québec comme un acteur névralgique dans l'espace énergétique nord-américain.
- La Délégation du Québec à Los Angeles est demeurée fort active dans le domaine des études québécoises, organisant trois importantes tournées de conférences et appuyant plusieurs projets de recherche et d'acquisition de ressources bibliographiques. Cependant, le principal

fait d'armes de la DQLA en la matière fut le lancement de la Pacific Nortwest Québec Initiative, un vaste projet de recherche piloté par le consortium University of Washington/Western Washington University et dont les thèmes intégrateurs seront l'environnement, l'énergie et les affaires autochtones. Ce projet, d'une durée de trois ans, contribuera à l'éclosion de partenariats de recherche entre les institutions de recherche du Québec et celles du Pacifique Nord-Ouest et favorisera une collaboration plus étroite entre ces chercheurs et les décideurs économiques, politiques et sectoriels interpellés par les questions étudiées.

- Signalons par ailleurs que le Ministère a accordé un soutien financier à deux chaires québécoises d'études sur les États-Unis, soit à la Chaire en études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal et à l'Observatoire sur les États-Unis de l'Université du Québec à Montréal. Cet appui leur permet de former des experts universitaires sur les États-Unis, de tisser des liens entre des universités du Québec et des États-Unis et d'organiser des conférences et activités publiques sur des questions d'intérêt stratégique portant sur les États-Unis. En cours d'année, furent notamment précisés les objectifs, attentes et mesures d'encadrement du Ministère au regard de ces chaires.
- En plus des différentes opérations de maillage et de réseautage réalisées sur le territoire américain, cinq invités américains sont venus en visite au Québec dans le cadre du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE) et ont développé des liens avec diverses institutions québécoises.

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique :	Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.
Axe d'intervention :	Europe
Objectif : 4.1.4	Développer avec l'Union européenne, ses institutions, les principaux pays et les régions qui la composent, une relation dans des secteurs jugés, aujourd'hui, d'importance de part et d'autre.

Contexte

- De par l'histoire aussi bien que par la géographie, l'Europe, les États qui en font partie et leurs régions constituent des partenaires de premier rang pour le gouvernement du Québec. Le continent européen, avec l'Union européenne comme moteur, connaît depuis plusieurs années des transformations profondes qui ont un impact certain sur le Québec, aussi bien dans le domaine politique que dans les domaines économique et culturel.
- Au moment où certains croient discerner l'existence d'une « dérive des continents » marquée par la constitution de blocs continentaux antagonistes, il est de la plus haute importance pour le Québec que sa relation avec l'Europe demeure dynamique et productive, afin de tirer avantage du potentiel de ce continent, ce qui pourra aider la société québécoise à assumer les défis qui l'attendent à l'ère de la mondialisation.

Éléments de mise en oeuvre

- Le dialogue politique, les échanges économiques et technologiques, la promotion d'une image juste de la société québécoise et la coopération font partie des éléments sur lesquels le Ministère doit travailler auprès de l'Europe, de ses institutions, de ses États et de certaines de ses régions.
- Outre les institutions européennes, les pays et les régions qui revêtent une importance prioritaire pour le Québec en Europe sont :
  - la France (qui fait l'objet d'un objectif stratégique particulier);
  - le Royaume-Uni;
  - la Belgique et, de façon particulière, la communauté française Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et la Flandre;
  - l'Allemagne, et de façon plus particulière, la Bavière;
  - l'Italie;
  - l'Espagne et, de façon plus particulière, la Catalogne.
- Au terme de la troisième année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2001-2004 du Ministère, il est déjà possible de faire état de certains résultats probants au regard de l'objectif poursuivi.

Résultats

Au chapitre des relations bilatérales

- L'année 2003-2004 a été marquée par des missions de nature politique, institutionnelle et économique, qui ont permis de raffermir et de développer les relations du Québec avec certains partenaires européens, dans des domaines d'intérêt prioritaire pour celui-ci, en particulier sur les questions de la diversité culturelle et de développement des marchés. Soulignons notamment :

  – la mission économique à Londres dirigée par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, en janvier 2004. Des rencontres avec une trentaine de leaders du milieu économique et financier ont permis de renforcer les relations du Québec avec son deuxième partenaire économique sur la scène internationale. Quant aux entretiens politiques, tenus à cette occasion, ils ont favorisé, entre autres, l'échange d'expertise sur des sujets d'intérêt commun dont celui de la gestion de l'État. Dans le cadre de cette mission, la rencontre entre le premier ministre et le directeur général du British Council a fortement contribué à la décision de publier, à l'occasion du 70e anniversaire du prestigieux organisme, une monographie sur la diversité culturelle, dossier cher au gouvernement du Québec;

  – la participation du premier ministre au Forum économique de Davos, en janvier 2004. Les nombreux entretiens et échanges entre le premier ministre et de hauts dirigeants du milieu économique et politique international, lors de rencontres tenues en marge de l'atelier auquel il a participé ont été des occasions de faire la promotion du Québec ainsi que de raffermir et de développer des relations utiles pour le Québec;

  – la mission du premier ministre à Davos s'est ensuite poursuivie à Munich et à Berlin où il s'est entretenu avec quelques-unes des personnalités les plus importantes de la République fédérale d'Allemagne. L'entretien avec le ministre-président bavarois, M. Edmund Stoïber, a notamment contribué à instaurer un cadre d'échange d'expertise sur les thèmes de l'évolution du fédéralisme et de la modernisation de l'État. Cela a aussi été l'occasion pour les deux chefs de gouvernement de souligner le 15e anniversaire de la coopération vive et dynamique entre la Bavière et le Québec. Soulignons également la rencontre à Berlin avec le chancelier fédéral Gerhard Schröder qui a permis au premier ministre d'aborder la question de la diversité culturelle et de discuter de l'appui de l'Allemagne dans ce dossier. Rappelons enfin que cette mission du premier ministre en Europe a fait l'objet d'annonces d'investissements concrets pour plus d'un demi-milliard de dollars;

  – la mission en Belgique de la vice-première ministre et ministre des Relations internationales, Mme Monique Gagnon-Tremblay, en décembre 2003. À cette occasion, la ministre a rencontré les ministres-présidents de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne et de la Flandre. Ces entretiens ont permis notamment de sensibiliser les partenaires du Québec au dossier de la diversité culturelle pour lequel des actions communes sont maintenant envisagées afin de favoriser l'adoption par l'UNESCO d'un instrument juridique international. Des stratégies ont également été élaborées avec ces partenaires francophones en prévision de la tenue du Sommet de la Francophonie à Ouagadougou, en novembre 2004;

  – la mission en Belgique de l'adjoint parlementaire du premier ministre, M. Henri-François Gautrin, en février 2004. À titre de chef de la délégation québécoise, il a participé au Forum international pour une économie créative organisé par la Flandre. À cette occasion, il a rencontré la ministre de l'Économie, de la Politique extérieure et du Gouvernement en ligne de la Flandre, ainsi que le commissaire européen à la Recherche, M. Philippe Busquin. Ces rencontres, ainsi que celles effectuées par les représentants de différents centres de recherche et d'entreprises québécoises accompagnant M. Gautrin, ont permis de faire valoir l'expertise du Québec dans des domaines de pointe tels que les bio-industries, la génomique et la protéomique, la valorisation des applications de la recherche et les technologies de l'information et des communications et, enfin, sur le gouvernement en ligne;

– la mission en Espagne du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Chagnon, qui s'est effectuée dans le cadre des Jeux mondiaux des policiers et des pompiers tenus à Barcelone du 27 juillet au 3 août 2003 doit également être soulignée. Cette mission comprenait deux volets, soit la participation du ministre aux festivités entourant la passation des drapeaux entre Barcelone et Québec, ville hôtesse des prochains jeux en 2005 (les retombées économiques attendues de cet événement sont de l'ordre de 40 à 50 M$) et un entretien avec la ministre de la Justice et de l'Intérieur de la Catalogne portant notamment sur la coopération en matière de sécurité publique développée entre la Catalogne et le Québec depuis 1998.

Par ailleurs, au cours de l'année 2003-2004, le Ministère a accueilli au Québec 17 personnalités politiques européennes. Parmi ces visites, il importe de mentionner :

– la visite officielle du ministre-président de la Bavière, M. Edmund Stoïber, en mai 2003, au cours de laquelle il a procédé à l'inauguration de la Semaine de la Bavière au Québec. À cette occasion, M. Stoïber était accompagné du ministre délégué à l'Économie, aux Transports et à la Technologie, M. Hans Spitzner, et du secrétaire d'État à l'Éducation, M. Karl Freller. Cette visite a conduit à la signature d'une nouvelle déclaration commune, réaffirmant la volonté des gouvernements du Québec et de la Bavière à poursuivre, au cours des prochaines années, la consolidation des relations politiques, scientifiques, technologiques, culturelles et éducatives, tant au niveau gouvernemental qu'institutionnel. C'est dans ce cadre que la présence de délégations d'affaires bavaroises provenant des secteurs de l'automobile, de l'hydrogène et de l'optique-photonique a permis de renforcer les liens de partenariat avec les représentants québécois de l'industrie et de la recherche;

– les visites de divers ministres de la Communauté française Wallonie-Bruxelles ayant pour leur part permis de donner une impulsion supplémentaire à la collaboration avec le Québec, tant en matière de politique et de pratique culturelle qu'en matière d'éducation. Sur ce dernier point, un projet conjoint de coopération est à l'étude en matière d'aide aux étudiants décrocheurs;

– la visite de la directrice de l'Office of Public Services Reform du Royaume-Uni et conseillère du premier ministre Tony Blair, en mars 2004. Cette visite a permis d'approfondir l'échange d'expertise autour d'enjeux de première importance liés à la modernisation de l'État ainsi que de faire valoir le Québec et ses institutions aux plus hautes autorités britanniques;

– la visite du vice-président et ministre de l'Économie du Royaume d'Espagne, M. Rodrigo Rato, en novembre 2003. À cette occasion, le vice-premier ministre espagnol a inauguré en présence du premier ministre, M. Jean Charest, l'usine Interquisa dont l'investissement au Québec s'élève à près de 800 M$. La délégation espagnole était accompagnée de 17 entreprises qui ont participé à des séances de maillage avec des entreprises québécoises;

– d'autres visites ayant permis aux autorités gouvernementales québécoises de rencontrer leurs homologues de divers pays ou de régions d'Europe, pour discuter des divers enjeux rencontrés dans leur pays respectif. Ont ainsi été accueillis, le président de la République slovaque, le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Russie, le ministre portugais des Affaires étrangères, le président du Bundesrat de la République d'Allemagne, le ministre suisse responsable du Département de l'instruction publique.

- Il importe également de faire état des principales activités en regard des ententes de coopération qui constituent un moyen privilégié de l'action du MRI avec des partenaires européens. Tout en reflétant les enjeux communs de société, les activités de coopération favorisent la valorisation et la visibilité du savoir-faire québécois en Europe dans des secteurs répondant aux priorités des ministères et des organismes qui y sont étroitement associés. Le soutien aux

projets de coopération permet ainsi concrètement de créer un effet de levier pour les Québécois et les Québécoises oeuvrant dans les secteurs définis. On trouve à ce titre les activités qui suivent.

- La tenue du groupe de travail sur la coopération Québec-Bavière, en novembre 2003. Cette rencontre aura permis de faire le bilan des projets de coopération réalisés au cours des années 2001-2003 qui, au seul titre de la coopération économique, s'est traduit par la participation de quelques 63 entreprises et 41 institutions économiques québécoises lors de rencontres de maillage et de la tenue de foires commerciales. Le groupe de travail a également arrêté les priorités de coopération pour la période 2003-2005 et a approuvé plus de 50 projets qui seront mis en œuvre au cours des deux prochaines années. Dans cette liste de projets, on trouve notamment la mise sur pied d'un programme bilatéral de soutien au développement de cursus intégrés entre établissements d'enseignement supérieur du Québec et de la Bavière, et ce, afin de renforcer la mobilité étudiante. Dans le secteur de l'administration publique, une déclaration relative à la coopération dans le domaine de l'administration en ligne a également été signée entre les deux gouvernements.

- En ce qui a trait à la coopération bilatérale Québec/Wallonie-Bruxelles, lors de la troisième réunion de la Commission mixte permanente, les parties ont retenu six secteurs prioritaires parmi lesquels 64 activités, soutenues de façon bilatérale, ont été déterminées. La culture et la coopération scientifique comptent chacune pour le tiers des activités de coopération. L'autre tiers inclut les activités dans les secteurs de l'éducation-formation-emploi, l'environnement, l'économie et les services sociaux. Outre la remise du Prix Rapsat-Lelièvre lors des Francofolies de Spa et la remise du Prix Québec/Wallonie-Bruxelles du livre de jeunesse au Salon du livre de Montréal, mentionnons la création pluridisciplinaire internationale de la pièce *Le moine noir* de Tchékhov, la réalisation du disque compact *Naturel*, le projet d'exposition *Le touché de la peinture* et l'implication de la SODEC dans l'actualisation du Festival international du film de Namur. Le second secteur d'importance, la coopération scientifique, a permis de soutenir des équipes de professeurs-chercheurs dans les domaines de la nanotechnologie, de la biotechnologie et des sciences de la vie.

- Au total, 28 activités sont inscrites au procès-verbal de la 8e Commission mixte permanente de coopération Québec-Flandre. Parmi celles-ci, plus de la moitié sont en culture et les autres se répartissent entre les domaines de l'enseignement et celui de la recherche scientifique. Déjà plusieurs projets ont été réalisés au cours de la présente année. Parmi ceux-ci notons le Prix de musique contemporaine Québec-Flandre; les résidences en gravure et en littérature de part et d'autre; la poursuite de la collaboration pour la réalisation de l'exposition *Rubens, grand imagier* au Musée du Québec de même que la publication conjointe et bilingue des revues *Museumkarten* et *Musées*; l'accueil de six spectacles chorégraphiques flamands ainsi que l'organisation d'un colloque sur l'identité culturelle rendu possible avec le soutien exceptionnel du gouvernement du Québec.

- La 5e Sous-commission mixte Québec-Italie s'est tenue à Québec, en septembre 2003. Deux secteurs jugés prioritaires ont été retenus par les parties, soit la culture et les sciences et la technologie; 65 % du budget alloué est allé à la culture et 35 % aux sciences et à la technologie. Plus de 80 % des projets sont déjà amorcés. À titre d'exemple, soulignons l'excellente coopération dans le domaine de la muséologie établie avec le Musée Pigorini de Rome qui a donné lieu à la tenue de l'exposition Océanie au Musée Pointe-à-Callière de Montréal.

- Avec la Catalogne, 70 % des projets retenus ont été réalisés dont 80 % dans les secteurs jugés prioritaires, soit la culture et la langue, les sciences et la technologie. L'aide financière accordée pour ces deux secteurs représente près de 75 % du budget total alloué. Soulignons deux événements d'envergure inscrits à la programmation 2003-2004 qui ont mis en valeur les cultures québécoises et catalanes : la participation du Québec au Forum universel des cultures à Barcelone et celle très remarquée de la Catalogne comme invitée d'honneur au Festival Montréal en lumières.

– Enfin, le soutien financier du Ministère à l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) aura cette année encore permis à environ 700 jeunes de part et d'autre de perfectionner leur formation par des stages au Québec, à Bruxelles et en Wallonie en participant aux programmes développés par l'Agence. Le domaine art-culture-muséologie regroupe, comme depuis de nombreuses années, environ 30 % des stagiaires québécois. L'autre secteur traditionnel regroupant un grand nombre de stagiaires demeure la santé et les services sociaux, avec 15 %. Le secteur emploi et formation vient au troisième rang avec 8 %.

Au chapitre des relations avec les institutions européennes

- En 2003-2004, huit activités ont été initiées par le MRI afin de favoriser, à court et moyen termes, le développement de relations plus étroites entre le Québec et les instances de l'Union européenne. Ces activités sont les suivantes.

  – L'organisation d'une rencontre entre le premier ministre, M. Jean Charest, et le président de la Commission européenne, M. Romano Prodi, à Montréal en mars 2004. Cette rencontre a revêtu un caractère exceptionnel puisqu'il s'agissait de la première fois qu'un président de la Commission européenne participait à une rencontre de cette nature avec le premier ministre d'une province lors d'un séjour effectué au Canada. Cette rencontre, qui s'est déroulée la veille de l'approbation du Programme de partenariat Canada-UE lors du Sommet Canada-UE, devrait contribuer à raffermir le positionnement du Québec comme interlocuteur de l'UE dans les domaines de coopération relevant de ses compétences.

  – L'organisation d'une rencontre entre le premier ministre, M. Jean Charest, et tous les ambassadeurs en poste à Ottawa représentant la Commission européenne et les États membres de l'Union européenne (incluant les pays qui y ont adhéré le 1er mai 2004). Cette rencontre, qui s'est déroulée à Ottawa en novembre 2003, a permis de sensibiliser les ambassadeurs à l'importance que le gouvernement du Québec accorde à sa participation active, dans les domaines relevant de ses compétences, au développement des liens de coopération entre le Canada et l'Union européenne.

  – Le développement par le Ministère d'une concertation avec l'Assemblée des régions d'Europe à propos du projet d'élaboration d'une convention internationale dans le domaine de la diversité culturelle. Cette concertation, qui a permis de sensibiliser les représentants politiques des régions d'Europe au leadership exercé par le Québec dans le domaine de la promotion de la diversité culturelle, a de plus contribué à raffermir les liens politiques du Québec avec cet important organisme politique européen au sein duquel il a acquis le statut d'invité spécial en 1999. Le raffermissement de ces liens a également été favorisé à l'occasion de l'allocution prononcée par la déléguée générale du Québec à Bruxelles, Mme Nicole Stafford, devant les membres de la commission institutionnelle de l'Assemblée des régions d'Europe. Cette allocution portait sur le thème du déséquilibre fiscal au Canada.

  – L'appui technique accordé par le Ministère à l'élaboration d'un rapport du Parlement européen sur la promotion de la diversité culturelle a, pour sa part, favorisé le renforcement des liens de coopération entre le Québec et les parlementaires européens.

  – La visite effectuée au Québec, en octobre 2003, par les membres de la Délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada. Cette visite, qui a comporté une rencontre avec des membres de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Europe ainsi qu'avec des représentants du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, permettra, au cours des prochaines années, d'intensifier les relations entre parlementaires québécois et européens.

- La mission effectuée à Bruxelles par M. Henri-François Gautrin, adjoint parlementaire du premier ministre, à l'occasion du Forum international pour une économie créative (Louvain). Cette mission a permis de sensibiliser les principaux responsables des programmes de recherche financés par la Commission européenne, à l'importance que le Québec accorde à la participation de chercheurs québécois au sixième programme-cadre de recherche de l'Union européenne.
- La participation de la juge Louise Otis de la Cour d'appel du Québec, à titre de conférencière, à la Conférence européenne des juges organisée par le Conseil de l'Europe. Cette activité devrait se traduire, au cours de l'année 2004-2005, par le développement d'une coopération entre le Québec et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la formation des juges européens au règlement précoce des litiges.
- La participation de M. Jacques Robert, directeur des politiques et programmes d'intégration au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, à la réunion du Comité d'experts sur l'intégration et les relations intercommunautaires du Conseil de l'Europe. Cette mission, qui a contribué à faire connaître l'expertise développée par le Québec dans le domaine de l'immigration et de l'intégration des communautés culturelles, favorisera le développement de liens entre experts québécois et européens dans ce domaine auquel l'Europe communautaire accorde désormais une priorité.

• Le Ministère a par ailleurs adopté quelques mesures qui devraient favoriser le développement d'une plus grande sensibilisation, au Québec, à l'égard des enjeux de l'intégration européenne. Il a en effet accordé un appui financier :

- à la chaire Jean-Monnet en intégration européenne de l'Université de Montréal. Cet appui a contribué à favoriser le rayonnement de la chaire Jean-Monnet au Québec et à sensibiliser le public québécois aux enjeux que comporte le processus d'intégration européenne;
- à l'Institut d'études européennes de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, ce qui lui a permis d'organiser, en septembre 2003, son troisième colloque annuel *Une constitution pour l'Europe : un premier bilan de la Convention européenne*. Ce colloque avait pour but de sensibiliser la communauté universitaire du Québec aux principaux enjeux que comporte le projet d'élaboration d'un traité constitutionnel de l'Union européenne;
- à la réalisation de l'édition 2003 du projet de simulation du Parlement européen Canada-Québec-Europe (SPECQUE) qui s'est déroulé à Cracovie (Pologne). La réalisation de cette édition de la SPECQUE a permis à une centaine d'étudiants d'universités québécoises, canadiennes et européennes, de vivre une expérience exceptionnelle de sensibilisation au mode de fonctionnement du Parlement européen.

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique :	Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.
Axe d'intervention :	Europe
Objectif : 4.1.5	Centrer la relation franco-québécoise sur les enjeux actuels des deux sociétés en tenant compte de la place qu'elles occupent dans leur continent respectif.

Contexte

- Au cœur des rapports entre le Québec et l'Europe se trouve la relation directe et privilégiée qui lie la France et le Québec. Depuis plus de quarante ans, les deux gouvernements œuvrent à tisser une trame très dense de coopération et d'échanges, qu'une concertation politique régulière au plus haut niveau permet d'orienter. La relation dépasse aujourd'hui de très loin l'action intergouvernementale puisque entreprises, institutions d'enseignement et de recherche, associations et individus prennent de plus en plus souvent des initiatives resserrant les liens entre les deux sociétés.
- La relation doit cependant évoluer en fonction des nouvelles réalités qui caractérisent la situation du Québec dans les Amériques et celle de la France en Europe. Les deux sociétés doivent ainsi relever des défis nouveaux, dont la solution est facilitée par une pratique de coopération touchant les domaines où se posent avec le plus d'acuité les nouvelles questions politique, économique, sociale et culturelle, notamment la capacité d'agir des gouvernements dans le contexte de la mondialisation et la préservation de la diversité culturelle. C'est cet esprit que les premiers ministres français et québécois ont imprimé à la relation franco-québécoise en scellant, en mai 2003, une « nouvelle alliance ».

Éléments de mise en œuvre

- L'atteinte de cet objectif se mesurera en fonction des réalités actuelles, communes aux deux sociétés, en particulier celles relatives :
  - au maintien et au développement de la langue et de la culture;
  - au respect de la diversité des cultures dans le contexte de la mondialisation;
  - à la promotion de leurs visions en ces matières dans les enceintes multilatérales;
  - à la sensibilisation de la jeunesse à ces réalités;
  - à l'évolution des deux sociétés dans le cadre des processus de construction des ensembles régionaux auxquels elles appartiennent.

Résultats

Les principaux résultats à porter au compte de l'action du MRI (Direction France et Délégation générale du Québec à Paris) à l'égard de la France peuvent se résumer de la façon suivante.

- **Au titre des relations politiques**
  - Dans les semaines suivant son assermentation comme nouveau premier ministre du Québec, soit en mai 2003, M. Jean Charest a accueilli, dans le cadre des rencontres alternées, le premier ministre de la République française, M. Jean-Pierre Raffarin, accompagné de trois ministres. À cette occasion, les deux premiers ministres ont scellé une « nouvelle alliance

franco-québécoise » et adopté un relevé de décisions prévoyant des actions communes en matière de développement économique et régional, de promotion du français et de la diversité culturelle, d'éducation et de mobilité des jeunes, de santé, de modernisation de l'État, de patrimoine et de lieux de mémoire et enfin, de développement durable.

– En décembre 2003, la vice-première ministre et ministre des Relations internationales, lors de son séjour en France, a eu des entretiens avec le ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, M. Pierre-André Wiltzer. Ce fut l'occasion de la signature d'une nouvelle entente en matière de sécurité sociale, qui permet notamment aux Français qui résident au Québec d'obtenir des pensions de retraite, d'invalidité ou de survie de la part du gouvernement français. Mme Gagnon-Tremblay a également rencontré les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, MM. Christian Poncelet et Jean-Louis Debré. En outre, la vice-première ministre a prononcé une allocution sur les nouvelles orientations du gouvernement québécois à l'Institut France-Amériques, une association regroupant des leaders de différents milieux intéressés par les relations entre la France et les Amériques.

– Au cours des douze derniers mois, le MRI a collaboré à la préparation de treize visites ministérielles québécoises en France afin de promouvoir les intérêts du Québec dans les secteurs du développement économique (aéronautique), de la sécurité publique, de la culture, de la diversité culturelle, du tourisme, de la francophonie, de l'immigration et des relations avec les citoyens, de la jeunesse, de la justice et de l'environnement.

– En plus d'avoir contribué à l'organisation de la visite au Québec du premier ministre de France, M. Raffarin, le MRI a collaboré à l'organisation de quatre visites ministérielles françaises au Québec, dans les secteurs de la francophonie, de l'industrie, du commerce et de la santé. Signalons aussi la rencontre à la mi-août 2003 entre le président de la République française, M. Jacques Chirac, et le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, à l'occasion des vacances du président au Québec, rencontre qui a permis de tisser des liens personnels entre les deux hommes.

– Le MRI a continué à apporter son soutien aux groupes d'amitié parlementaires en participant à l'élaboration du bilan de la coopération franco-québécoise pour les députés québécois participant à la XVIIe session de la Commission interparlementaire franco-québécoise qui s'est tenue à Paris, en septembre 2003 et en collaborant à l'accueil au Québec, en février 2004, du sénateur Philippe Marini, président du Groupe interparlementaire France-Québec du Sénat de la République française.

– Les élections régionales et cantonales françaises au mois de mars 2004 ont fait l'objet de la part du MRI d'une veille soutenue et de notes d'analyses circonstanciées, en vue d'en saisir les enjeux et les impacts pour le Québec. L'attention a principalement porté sur les six régions françaises avec lesquelles le Québec a signé un plan d'action (l'Aquitaine, l'Alsace, l'Auvergne, le Nord-Pas-de-Calais, le Poitou-Charentes et le Rhône-Alpes), d'autant qu'avec deux d'entre elles, soit l'Aquitaine et le Poitou-Charentes, les plans d'action venaient d'être renouvelés (avril et décembre 2003).

– Il est à souligner que, sur la trentaine d'objectifs fixés en mai 2003 par les deux premiers ministres, la majorité a donné lieu à des suivis concrets au cours de la dernière année.

Pour chacun des grands champs de collaboration entre la France et le Québec, il y a lieu de faire état des principaux éléments suivants :

- **Au chapitre du développement économique**

  – Mise en œuvre de la décision des deux chefs de gouvernement de diriger des missions communes en compagnie de dirigeants de PME dans le but de développer et de prospecter des partenariats dans des marchés étrangers en Amérique et en Europe. Le Ministère a ainsi travaillé à la préparation de la première mission de ce type prévue à l'automne 2004 au Mexique. Ainsi, des missions préparatoires franco-québécoises ont notamment permis de

fixer les paramètres de cette mission commerciale grâce à des rencontres avec les partenaires mexicains de même qu'avec les représentants gouvernementaux français et québécois au Mexique.

- Participation des deux premiers ministres à Futurallia 2003, forum international de partenariats d'entreprises regroupant des PME principalement de la France et du Québec. Plusieurs accords de partenariats entre PME françaises et québécoises ont été signés totalisant quelques dizaines de millions de dollars d'investissements et prévoyant la création ou le maintien d'un millier d'emplois, en France et au Québec. Une plate-forme commune de partenariat et de développement des affaires entre entreprises québécoises et de Poitou-Charentes, communément appelée « plate-forme Futurallia », est maintenant opérationnelle, grâce à l'octroi de 100 000 $ sur deux ans au Réseau des commissaires à l'exportation (RECOMEX) du Québec par le ministère du Développement économique et régional, et de 50 000 euros par la Région Poitou-Charentes. Une coordonnatrice québécoise a été embauchée et opère à partir du Bureau permanent de Futurallia au Québec situé dans des locaux appartenant à la Ville de Québec.

- Dans la foulée de la signature par les premiers ministres de la République française et du Québec d'une déclaration commune dans le domaine du tourisme, un protocole de mise en œuvre de même qu'un premier plan de travail en découlant, ont été élaborés par les deux partenaires responsables. Ces documents devraient être signés sous peu.

- Renforcement du Groupe franco-québécois de coopération économique (GFQCE) notamment en associant davantage à ses travaux les grands partenaires économiques. Ainsi, lors de la 25e rencontre de ce groupe, le 8 octobre 2003, à Mont-Tremblant, deux projets pilotes visant à améliorer les conditions d'accueil des investisseurs et des investissements au Québec et en France ont été retenus et font appel à la coopération entre Montréal International et les Régions françaises d'Île-de-France et de Rhône-Alpes.

- Afin d'accroître les échanges économiques et commerciaux, de créer de nouveaux partenariats et d'augmenter les investissements, la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP) a œuvré à deux missions du ministre québécois du Développement économique et régional : l'une en juin 2003, au Salon aéronautique du Bourget et l'autre, en février 2004, à Paris, à Bordeaux et à Toulouse, accompagné cette fois de 18 industriels québécois également du secteur de l'aéronautique.

- **En matière de développement régional**

  - Les 2es Ateliers de la coopération décentralisée qui se sont tenus à Bordeaux, les 5 et 6 décembre 2003, ont réuni 200 participants (dont 60 Québécois) en provenance de dix régions du Québec et de dix régions françaises et ont donné lieu à des échanges d'expertise et à des propositions de projets en matière de mobilité jeunesse, de développement culturel, de développement économique et de développement régional et local. En marge de ces ateliers et lors de rencontres subséquentes, les paramètres du projet de Fonds franco-québécois pour les projets d'initiatives régionales ont été définis conformément aux voeux des premiers ministres.

  - Une dizaine de rencontres politiques se sont tenues avec des élus des régions françaises en plus de plusieurs rencontres techniques, afin de développer des relations plus étroites entre des régions québécoises et des collectivités territoriales françaises ayant des intérêts réciproques.

  - La Région Rhône-Alpes a été l'invitée d'honneur du 5e Festival Montréal en lumière, du 19 au 27 février 2004, et elle a procédé au lancement de Espace Rhône-Alpes donnant ainsi un mandat élargi au bureau à vocation économique Entreprise Rhône-Alpes International (ERAI), implanté à Montréal depuis une quinzaine d'années, qui multipliera les échanges économiques, culturels et de formation entre le Québec et la Région Rhône-Alpes, en accordant une attention particulière à la mobilité des jeunes travailleurs et diplômés.

– L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) a signé des ententes de partenariats avec la Région Poitou-Charentes et la Région Rhône-Alpes portant sur la mobilité et l'insertion professionnelle des jeunes, de même que sur des rencontres des 18-35 ans (colloques, universités d'été, etc.) dans des secteurs comme le développement durable, la citoyenneté, le patrimoine, les nouvelles technologies de l'information, l'entrepreneuriat et le développement local.

- **Au regard de la promotion de la diversité culturelle et de la langue francaise**

  – Les gouvernements français et québécois ont mis en œuvre les moyens à leur disposition pour que la 32e Conférence générale de l'UNESCO, tenue à Paris du 29 septembre au 17 octobre 2003, adopte à l'unanimité la décision de donner au directeur général de l'UNESCO le mandat de présenter en 2005 un projet de convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques. Ils ont notamment fait la promotion de cet instrument international sur la diversité culturelle lors de leurs échanges avec les gouvernements étrangers, dans le cadre de forums internationaux et au sein de la Francophonie et, enfin, en accordant leur appui à la société civile. Ils ont par exemple mené ensemble des actions de promotion de la diversité culturelle dans des pays tiers, notamment lors d'un colloque sur ce thème au Mexique, les 30 novembre et 1er décembre 2003, dans le cadre de la Foire internationale du livre de Guadalajara, dont le Québec était l'invité d'honneur.

  – En vue d'élaborer une stratégie concertée visant la promotion du français comme langue de travail dans une économie ouverte, les partenaires franco-québécois concernés ont réalisé des études comparatives sur les pratiques linguistiques dans les entreprises à vocation internationale et ils ont tenu un colloque international sur cette question, les 9 et 10 juin 2003.

  – La DGQP a organisé des activités de diplomatie culturelle auprès des milieux diplomatique, politique et culturel français. En plus d'enrichir la perception d'excellence du Québec et d'élargir le réseau de contacts de la DGQP, ces activités auront servi à faire la promotion des artistes québécois.

  – Il convient enfin de souligner le rapprochement efficace de la DGQP et de la SODEC qui a installé son bureau européen à la DGQP en 2002, le développement d'une synergie améliorée avec la Librairie du Québec à Paris, l'effort de concertation avec les autres postes européens qui aura contribué à la remarquable présence d'artistes québécois à Lille 2004 (capitale européenne de la culture) et la création du bulletin électronique d'information culturelle qui rejoint de plus en plus d'abonnés.

- **En matière d'éducation et de mobilité des jeunes**

  – La mobilité étudiante et professorale entre la France et le Québec a été appuyée grâce aux actions engagées par le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ) et elle a fait l'objet d'un soutien accru grâce à l'augmentation du nombre de bourses de cotutelles de thèses de doctorat qui est passé de 22, en 2003, à 26 en 2004, de part et d'autre.

  – Afin d'inciter un plus grand nombre de Québécois à se tourner vers le système universitaire français, le gouvernement français a nommé un représentant du CCIFQ au Québec en octobre 2003. Le MRI œuvre à instaurer une coordination plus fine de l'action du Centre sur les deux territoires et une collaboration plus étroite entre le CCIFQ et l'OFQJ.

  – La DGQP a accueilli et soutenu dans leurs démarches plusieurs recteurs et délégations d'universités québécoises venus en France pour développer et consolider leurs relations avec les universités françaises ou faire la promotion des études au Québec. Elle a également reçu des groupes d'étudiants français devant effectuer des stages au Québec et des étudiants québécois en stage ou en formation en France. La DGQP a contribué à la consolidation du réseau des Associations de diplômés français des universités québécoises et a soutenu la remise sur pied de l'Association des étudiants québécois en France.

- Enfin, la DGQP a organisé trois soirées *Regards croisés* qui ont permis à des chercheurs et à des universitaires québécois et français de partager leur vision des enjeux de société et d'en débattre avec les participants.
- L'OFQJ, pour sa part, continue de jouer un rôle phare au sein du dispositif de la coopération franco-québécoise, notamment en offrant des stages facilitant la formation et l'insertion professionnelle des jeunes. Pour l'année 2003, l'OFQJ fait état de la participation de 1676 stagiaires québécois et de 1204 stagiaires français. Les stagiaires québécois étaient répartis dans les programmes suivants : action-développement, formation et emploi, coopération institutionnelle et étudiante, poursuite d'études collégiales et universitaires en France et mobilité des jeunes travailleurs.
- Précisons qu'un nouveau protocole a été signé entre le gouvernement du Québec et le gouvernement français relativement à l'OFQJ, pour lui permettre, entre autres, d'œuvrer dans des pays partenaires. Le 50e Conseil d'administration de l'OFQJ tenu à Poitiers, les 12 et 13 décembre 2003, coprésidé par la ministre des Relations internationales du Québec et le ministre français de l'Éducation nationale, a également été l'occasion de réitérer l'engagement politique des deux gouvernements envers les jeunes.

• **Dans le domaine de la santé**

- La visite au Québec du ministre français de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, les 8 et 9 mars 2004, de même que les orientations retenues pour la coopération en 2004, ont permis de prendre diverses mesures pour accentuer la coopération entre la France et le Québec en matière de santé, particulièrement sur les questions liées à l'organisation territoriale des services de santé, les urgences hospitalières et l'évolution des pratiques, tout en accordant une attention particulière aux questions touchant le grand âge ainsi que la lutte contre les différentes formes de cancer.

• **Sur les questions relatives à la modernisation de l'État**

- En 2003 et début 2004 se sont tenues des rencontres entre les autorités québécoises et françaises responsables du dossier de la modernisation de l'État qui ont permis de poursuivre la réflexion commune et de proposer des pistes d'action, notamment quant à l'émergence et à la mise en œuvre d'outils liés au gouvernement en ligne et à la gestion des ressources humaines.
- L'Accord cadre entre le Centre d'études européennes de Strasbourg et l'École nationale d'administration publique (ENAP) a été signé le 13 juin 2003 et il a donné lieu à la mise en œuvre de cycles de perfectionnement pour les administrateurs d'État et les cadres supérieurs dans le but de mieux faire comprendre l'impact des grands ensembles régionaux (Union européenne, ALENA, etc.) sur les administrations publiques; la priorité étant accordée à l'information sur le partenariat entre les secteurs public et privé et sur la gestion des risques.

• **À propos du patrimoine et des lieux de mémoire**

- Conformément au vœu des premiers ministres, l'Entente relative à la coopération dans les domaines du patrimoine, des archives et des musées a été signée à Paris par les ministres responsables, le 9 septembre 2003, et un projet de plan d'action a été élaboré pour sa mise en œuvre.

• **Sur les questions de développement durable**

- Afin de matérialiser l'engagement des deux gouvernements en faveur du développement durable, les autorités du ministère de l'Environnement du Québec ont effectué diverses missions en France. Le ministre de l'Environnement a ainsi rencontré la Secrétaire d'État au développement durable, en décembre 2003, ce qui leur a permis de partager leurs politiques, leurs actions et leurs expériences respectives dans ce domaine et de dégager de nouvelles actions de coopération.

- **Concernant l'immigration**
  - La ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration a réalisé une mission en France, du 29 novembre au 6 décembre 2003, et a rencontré ses homologues dans ses divers champs de responsabilité, en plus de participer aux 16es Entretiens Jacques Cartier à Lyon et aux 2es Ateliers de la coopération décentralisée à Bordeaux. En matière d'immigration, les questions rattachées à la laïcité et à l'intégration des immigrants sont l'objet d'intérêts communs.
- **Au regard du dispositif de la coopération franco-québécoise**
  - La Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ) et les organismes qui y sont rattachés, dont le Groupe franco-québécois de coopération économique, ont pris les mesures appropriées pour traduire, dans les meilleurs délais, dans leurs programmations respectives les priorités fixées par les premiers ministres et pour en optimiser les résultats. Tant en France qu'au Québec, des rencontres de concertation avec les responsables des divers organismes de la coopération franco-québécoise ont été tenues à cette fin et dans le but de favoriser une plus grande synergie entre ces divers partenaires.
  - Le bilan mi-étape (mars 2004) du biennum 2003-2004 de la CPCFQ a permis de constater que la très grande majorité des projets étaient bien engagés dans les quatre secteurs prioritaires : innovation et économie du savoir; valorisation de l'identité commune; participation des jeunes à la vie en société; santé, changements sociaux et modernisation de l'État. De plus, l'évolution d'une stratégie commune en matière de coopération décentralisée et l'engagement de la coopération franco-québécoise dans une approche continentale ont ouvert la voie à une actualisation de notre relation de coopération.
  - Le MRI et le gouvernement français ont continué à soutenir le réseau des associations France-Québec et Québec-France qui comprend plus de 7500 membres. Ces associations présentes dans la majorité des régions de France et du Québec ont poursuivi leurs actions visant à promouvoir les relations d'amitié entre Français et Québécois dans les domaines culturel, social, économique et de l'immigration. Grâce aux programmes d'échanges de ces associations, plus de 850 jeunes Québécois et Français ont effectué un stage, les uns en France et les autres au Québec, en 2003.
  - Pour une neuvième année consécutive, le Comité d'action politique franco-québécois (CAP-FQ) a permis à des jeunes Québécois et Français de se familiariser avec la politique et de créer des liens dans le cadre de la coopération franco-québécoise. En 2003-2004, six membres québécois du CAP-FQ ont effectué, grâce au soutien du MRI, un stage d'observation dans des cabinets ministériels français à l'occasion des élections européennes du printemps 2004. Du côté français, sept jeunes ont eu la chance de se familiariser avec la politique québécoise au cours de l'automne 2003 en effectuant leur stage auprès de divers cabinets ministériels québécois.
  - La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs a poursuivi son travail dynamique avec la réalisation ou la poursuite de plusieurs projets : l'organisation à Québec en septembre 2003 du deuxième colloque international *De Québec à l'Amérique française : histoire et mémoire*, la sixième édition de l'université d'été franco-québécoise sur le patrimoine, l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France avec sa base de données illustrées de 1200 fiches accessibles dans Internet et le fichier Origine répertoriant 4100 dossiers sur les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Québec des origines jusqu'à 1865.

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique :	Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.
Axe d'intervention :	Autres continents
Objectif : 4.1.6	Appuyer les ministères, notamment ceux à vocation économique, afin de leur permettre de développer une action efficace dans certains pays de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie-Pacifique.

Contexte

- Bien que, sur le plan des relations intergouvernementales, le Ministère n'accorde pas un caractère prioritaire à un grand nombre de pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, il n'en demeure pas moins que le Québec entretient des relations institutionnelles avec les autorités gouvernementales de plusieurs pays de ces deux continents. La promotion de la diversité culturelle est un enjeu qui interpelle nombre d'entre eux et, à ce titre, une convergence de leurs points de vue sur cette question avec la position du Québec demeure un objectif à atteindre.
- Les énormes changements survenus en Asie, en particulier dans la dernière décennie, rendent incontournables l'intérêt et l'urgence de consolider et de développer avec le Japon, la Chine et l'Inde des relations officielles, des activités de développement économique et, lorsque requis, des actions de coopération.
- Depuis le 11 septembre 2001, les enjeux liés à la sécurité et à la lutte au terrorisme se posent de manière incontournable à tous les gouvernements, avec des répercussions considérables, notamment sur les plans politique, économique et financier. Plusieurs pays d'Afrique et du Moyen-Orient se trouvent au coeur de ces enjeux.

Éléments de mise en œuvre

- Pour la région Afrique–Moyen-Orient, sept pays sont considérés comme prioritaires : l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Égypte, Israël, le Liban, le Maroc et la Tunisie. Chacun d'eux, à l'exception de l'Afrique du Sud, compte une représentation consulaire à Montréal. Celles-ci constituent des partenaires incontournables pour la coopération bilatérale et sont un signe tangible de l'importance accordée par ces pays à leur relation particulière avec le Québec. Il convient également de souligner la présence au Québec d'importantes communautés originaires de ces pays, en particulier les communautés juive et arabe.
- Les intérêts du Québec dans cette région du monde sont modulés par territoire : promotion de la Francophonie pour ce qui est de l'Afrique de l'Ouest et Centrale; intérêts économiques pour ce qui est de l'Afrique du Sud, intérêts économiques et culturels pour ce qui est notamment du Maghreb, d'Israël, de l'Égypte et du Liban et enfin, action de solidarité pour des pays ciblés de la zone. Les différentes difficultés qui affectent ce territoire (insécurité, conflits nationaux et régionaux, flux migratoires, pauvreté, famine, sida) suscitent des appels fréquents des pays concernés pour que le Québec s'engage plus activement dans différents secteurs, dont ceux de l'éducation, de la santé et de la culture.
- En Asie-Pacifique, ce sont le Japon et la Chine qui présentent les meilleurs intérêts économiques et institutionnels pour le Québec. La Corée du Sud, le Viêt-Nam et Taïwan suscitent également l'attention du Ministère en matière d'échanges universitaires, tandis que l'Inde soulève un intérêt particulier sur le plan économique.

- L'action du Ministère peut être divisée en trois types d'activités : les missions québécoises, qu'elles soient ministérielles ou techniques, l'accueil au Québec de dirigeants de ces pays et le soutien à des initiatives favorisant le développement des relations avec ceux-ci, principalement dans les secteurs éducatifs, culturels, économiques, commerciaux, ainsi que dans ceux liés à la gouvernance et à l'exercice de la démocratie.

Résultats

Afrique et Moyen-Orient

- En 2003-2004, une attention particulière a été accordée à l'Afrique de l'Ouest et du Centre. En effet, c'est en vue de la préparation du Xe Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Ouagadougou au Burkina-Faso les 26 et 27 novembre 2004, que la vice-première ministre et ministre des Relations internationales a effectué une mission dans ce pays en mars 2004. Sur le plan bilatéral, les faits marquants de cette mission ont été des entretiens avec le président ainsi qu'avec le ministre des Affaires étrangères afin de faire la promotion de la candidature de la Ville de Québec comme hôtesse du Sommet de la Francophonie, en 2008, et pour discuter des possibilités de coopération, plus particulièrement dans le domaine culturel. Cette mission comportait également une portion sénégalaise, au cours de laquelle la vice-première ministre a eu des entretiens avec le président Wade, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères. Ce séjour au Sénégal a aussi été l'occasion pour la vice-première ministre de donner son appui à une mission commerciale québécoise organisée par le Comité canadien du Forum francophone des affaires.
- Notons également la visite au Québec, en octobre 2003, d'une délégation du Conseil régional de Dakar, conduite par son président, laquelle avait comme objectif des rencontres exploratoires pour une coopération avec le Québec, notamment en éducation.
- En ce qui concerne l'Afrique Australe, soulignons l'accueil à Montréal, en novembre 2003, du secrétaire aux Relations extérieures de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Cette visite visait essentiellement à prendre connaissance du système électoral québécois et à susciter la collaboration du Québec pour l'organisation des élections en Angola. Soulignons également la visite au Québec, en février 2004, d'une délégation du Bureau du premier ministre du Kwazulu-Natal, en Afrique du Sud, dans le cadre du programme d'aide à la bonne gouvernance géré par l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC). Cette visite a donné lieu à des rencontres avec des représentants de plusieurs ministères, notamment du Conseil exécutif et du Conseil du trésor afin de connaître l'expertise du Québec dans ce secteur.
- Au Maghreb, c'est vers le Maroc qu'ont porté principalement les efforts du Ministère. Mentionnons au premier chef la visite au Québec du ministre responsable de la Réforme de l'administration publique du Maroc, en octobre 2003, pour le renouvellement de l'entente Québec-Maroc portant sur la modernisation de l'administration publique et le renforcement des systèmes de gouvernance. L'École nationale d'administration publique (ENAP) a été reconfirmée comme agence d'exécution dans ce projet. Au cours de cette visite de travail, le ministre et sa délégation ont eu des échanges avec des responsables québécois de haut niveau, tant au sein de l'administration publique (Conseil du trésor et ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration) que dans le milieu de l'enseignement supérieur. À la suite de l'adoption par les parties québécoise et marocaine d'un programme de travail, une première mission technique, menée conjointement par le Secrétariat du Conseil du trésor et l'ENAP, a été organisée au Maroc, en mars 2004, avec le soutien du MRI.
- L'Algérie, quant à elle, a été l'objet d'interventions dans le secteur de la coopération universitaire. Mentionnons, à cet effet, la tenue à Alger de journées d'études rendues possibles grâce à l'appui financier du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via le Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise, ainsi que du MRI. Ces journées, qui ont réuni dix-neuf experts québécois provenant de neuf universités représentant l'ensemble du réseau

universitaire québécois, et quatre-vingt-neuf spécialistes algériens représentant l'ensemble des institutions universitaires algériennes, ont permis de mettre en place des partenariats dans divers secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- En ce qui concerne la Tunisie, il convient de souligner la rencontre du premier ministre du Québec avec son homologue à l'occasion du Forum économique mondial de Davos, en janvier 2004. L'objectif de cette rencontre, qui faisait suite à l'échange de lettres entre les deux premiers ministres, était de donner une impulsion politique aux divers dossiers en cours avec ce pays émergent qui est prioritaire pour l'action du Québec en Afrique et au Moyen-Orient.

- Dans la foulée du renouvellement de l'entente de coopération multisectorielle, convenu en novembre 2002, les relations du Québec avec l'Égypte ont tendu vers un renforcement de la coopération en 2003-2004, et ce, à travers des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture et du livre. Ainsi, pour la première fois, des étudiants québécois ont pu bénéficier de bourses de stage de courte durée offertes par le gouvernement égyptien. Il convient aussi de noter les excellents rapports établis avec les représentants diplomatiques égyptiens à Montréal (Consulat général, Bureau des Affaires culturelles et de l'Éducation, Bureau des Affaires économiques et commerciales et Bureau des Affaires touristiques), ainsi qu'avec le nouveau directeur du bureau d'Al-Ahram, donnant ainsi lieu à une couverture importante du Québec dans ce quotidien d'envergure panarabe. La Semaine culturelle égyptienne, qui s'est tenue en septembre 2003, est une illustration de cette collaboration et a été l'occasion d'accueillir au Québec plusieurs importants dignitaires égyptiens.

- Au Proche et Moyen-Orient, le conflit israélo-palestinien a constitué, sans surprise, la toile de fond de nos relations avec les pays de cette région. En 2003-2004, plusieurs ministres israéliens, dont le vice-premier ministre et ministre de l'Industrie et du Commerce ainsi que le ministre des Affaires de Jérusalem et de la Diaspora, et le ministre palestinien de l'Énergie et des Ressources naturelles, ont rencontré les autorités politiques québécoises, notamment le premier ministre et la vice-première ministre, pour les sensibiliser à la situation conflictuelle au Proche-Orient. Mentionnons également l'accueil au Québec du responsable des affaires canadiennes au ministère des Affaires étrangères d'Israël, qui a donné lieu à des entretiens avec le ministre du Revenu ainsi qu'avec le sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales du ministère des Relations internationales. Parallèlement à ces entretiens, des représentants du MRI ont participé à des activités réalisées par la communauté juive, telles que la Conférence internationale sur les dimensions mondiales de l'antisémitisme contemporain. Sur le plan de la coopération culturelle avec Israël, le MRI a apporté son soutien à l'importante exposition *Du roi David aux manuscrits de la mer Morte*, inaugurée en juin 2003 au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal (Pointe-à-Callière), et qui était présentée pour la première fois à l'extérieur des frontières d'Israël.

- Dans le secteur des affaires publiques, le MRI a élargi son champ d'action en invitant, pour la première fois, des journalistes arabes dans le cadre de son programme d'accueil des journalistes étrangers. Ainsi, Mme May Abdel Hamid Atta, journaliste à *Al-Ahram Hebdo* (Égypte), M. Issa Goraieb, éditorialiste et conseiller au président-directeur général de *L'Orient-Le Jour* (Liban), et M. Jamal El Mohafide, de l'Agence de presse maghrébine (Maroc), ont pu se familiariser avec diverses facettes de la société québécoise.

- Enfin, dix-neuf ententes d'exemption de frais de scolarité majorés ont permis à quelque 1000 étudiants originaires de pays d'Afrique et Moyen-Orient de bénéficier de bourses au cours de l'année universitaire 2003-2004, ce qui leur a donné l'occasion de découvrir la vie universitaire, culturelle, sociale et politique du Québec. Ainsi pourront-ils créer des réseaux avec lesquels ils poursuivront des relations dans certains domaines.

Asie-Pacifique

- La Chine a fait l'objet d'une vingtaine d'activités que le Ministère a organisées, coordonnées et auxquelles il a participé, avec pour objectif d'accroître les échanges académiques bilatéraux et l'exportation du savoir-faire québécois en matière de formation. Plusieurs visites à Québec et à Montréal de délégations chinoises composées de gens d'affaires, de gouvernants et de fonctionnaires ont permis de renforcer les relations bilatérales dans les secteurs économique, culturel et académique.

- Le Ministère a mis en œuvre les diverses activités programmées entre novembre 2002 et novembre 2003 pour souligner le 30e anniversaire de l'ouverture de la Délégation générale du Québec à Tokyo. Ainsi, dans le but de consolider les relations économiques, culturelles et éducationnelles avec ce pays, la ministre des Relations internationales y a effectué, en octobre 2003, une mission multisectorielle en compagnie de quarante gens d'affaires et six représentants d'universités québécoises. En collaboration avec la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal, le Ministère a organisé l'exposition *Québec-Japon : Une relation plus que centenaire* qui s'est déroulée du 25 juin au 29 août 2003. Plus de 5000 personnes ont visité l'exposition, ce qui constitue un record d'achalandage pour la Bibliothèque nationale et démontre l'intérêt des Québécois pour le Japon.

  Les célébrations du 30e anniversaire se sont terminées à Montréal les 24 et 25 novembre 2003 par un forum à l'Université du Québec qui a permis des échanges à un haut niveau sur le thème de la mondialisation entre des personnalités japonaises et québécoises.

- Grâce au travail du Ministère, une nouvelle entente en éducation et en formation a été signée avec le Viêt-Nam. Par ailleurs, les négociations se sont poursuivies avec la Corée du Sud pour la signature d'une entente en matière de sécurité sociale et d'une entente en éducation.

- En août 2003, à l'invitation et avec le soutien financier du Ministère, 30 professeurs de français provenant de l'Asie-Pacifique ont participé, à l'Université de Montréal, au programme Langue, culture et société québécoises. De plus, trois ressortissants vietnamiens se sont joints au second stage Québec contemporain offert à des fonctionnaires étrangers afin de mieux leur faire connaître la réalité québécoise. L'objectif fondamental de ce stage est de présenter la société québécoise à des multiplicateurs d'opinions qui sont susceptibles de devenir des ambassadeurs du Québec dans leur communauté. Depuis 1999, les stagiaires ont appuyé le rayonnement du Québec sur leur territoire par le biais de 25 activités diverses allant de la publication d'articles sur le Québec à l'organisation de fêtes de la chanson québécoise.

- Le Ministère a en outre accueilli à Québec, en septembre 2003, le ministre des Affaires étrangères du Viêt-Nam et a participé à la 9e Commission permanente Québec–Viêt-Nam qui s'est déroulée à Hanoï, en mars 2004. Ces rencontres furent une occasion de renforcer nos actions en matière de partenariat économique et institutionnel avec ce pays francophone.

- Enfin, le Ministère a organisé le 11 novembre 2003, la visite de prise de poste à Québec de M. Suvidhya Simaskul, ambassadeur de Thaïlande au Canada. Il était accompagné d'une délégation de 13 personnes provenant de différentes missions diplomatiques de Thaïlande au Canada et aux États-Unis.

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique :	Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.
Axe d'intervention :	Multilatéral
Objectif : 4.1.7	Assurer la prise en compte des intérêts du Québec dans l'ensemble des forums multilatéraux où sont discutées les questions relevant de sa responsabilité, et ce, en y parlant de sa propre voix lorsque le gouvernement le juge nécessaire.

Indicateurs	Cibles (2001-2004)	Résultats (2003-2004)
• Taux de participation d'experts québécois dans les forums multilatéraux où sont traitées des questions de sa compétence.	• Il est difficile de préciser des objectifs a priori puisque la participation québécoise est tributaire de nombreux facteurs hors du contrôle du MRI dont la volonté des ministères concernés et leurs disponibilités budgétaires. La participation varie en outre d'une année à l'autre puisque le nombre de rencontres et de conférences internationales varie lui aussi annuellement.	• 26 représentants (41)[1] gouvernementaux ont participé aux discussions et négociations sous l'égide de l'ONU ou de ses organes. • 14 représentants du gouvernement du Québec ou experts québécois ont participé à des forums, à des événements et à des réunions de groupe de travail de l'OCDE. • 8 groupes d'étudiants ont pu participer aux simulations des Nations Unies grâce à l'aide du Ministère. • 2 spécialistes ont bénéficié du soutien financier du Ministère pour des échanges d'information avec des OIG. • Le Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), de l'École polytechnique de Montréal, a obtenu le soutien du Ministère pour être reconnu comme centre expert et représentant du Québec par le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

[1] Résultats 2002-2003

• Nombre de stagiaires participants et nombre d'organisations internationales gouvernementales impliquées.	• Le nombre de stagiaires est fonction du budget alloué à ce programme.	• 50 stagiaires participants (61)[1] • 24 organisations internationales impliquées (17)[1].

Contexte

- De plus en plus d'instruments et de normes internationales imposent de nouvelles règles à suivre et requièrent des engagements du Québec dans ses champs de compétences. La présence québécoise, qui s'exerce essentiellement au sein de délégations canadiennes, vise à faire valoir les positions prises par le gouvernement et à influencer les orientations, stratégies et positions de négociation que peuvent prendre les négociateurs fédéraux et qui comportent des incidences pour le Québec. Le gouvernement du Québec prend donc ses responsabilités en intervenant dans les discussions et négociations internationales et affirme ainsi une présence active sur la scène multilatérale. Il en va de sa crédibilité dans les secteurs de sa compétence, qu'ils soient exclusifs ou partagés. Le Ministère participe aussi aux grandes conférences organisées sous l'égide des Nations Unies où, lorsque ses intérêts et ses compétences sont en cause, il prend position sur les déclarations et plans d'action adoptés. Selon les intérêts du gouvernement du Québec, il contribue aux groupes de travail de certaines organisations internationales gouvernementales (OIG).
- C'est au gouvernement du Québec qu'il revient de se prononcer sur les obligations et normes internationales auxquelles il veut adhérer puisque c'est lui qui est responsable de la mise en œuvre des engagements internationaux sur son territoire. La loi confie au MRI la responsabilité de proposer à l'Assemblée nationale les engagements internationaux importants auxquels le Québec devrait adhérer. C'est également le Ministère qui produit régulièrement des rapports de suivi de mise en œuvre des conventions internationales pour lesquelles le Québec s'est déclaré lié; ceux-ci sont intégrés aux rapports que le Canada produit pour les instances multilatérales.
- Toutes les actions du MRI à l'égard des négociations de conventions internationales, de suivi et de mise en œuvre de ces conventions, de présence dans les forums multilatéraux et d'implication dans les comités et travaux des organisations internationales gouvernementales, demandent la collaboration des ministères et organismes du gouvernement du Québec responsables des différents secteurs d'activité concernés.

Éléments de mise en œuvre

- Le Ministère concentre ses efforts sur les principaux moyens suivants :
  - veille et diffusion d'information sur les OIG, les conventions internationales en négociation et les conférences internationales;
  - sensibilisation et formation d'une relève québécoise dans le domaine des relations multilatérales par un Programme de stages de jeunes professionnels dans des OIG;
  - concertation des ministères partenaires pour la définition des positions québécoises sur les conventions internationales qui concernent le Québec et auxquelles il décide d'adhérer et sur les questions traitées lors des conférences internationales;
  - coordination de la participation des ministères et organismes aux conférences internationales, sessions annuelles et réunions des organisations internationales ciblées pour y faire valoir et y faire prendre en compte les positions développées;
  - coordination du processus d'adhésion du Québec aux instruments juridiques internationaux;

[1] Résultats 2002-2003

– coordination de la production des rapports et observations du gouvernement relatifs à la mise en œuvre, sur son territoire, des engagements internationaux auxquels le Québec s'est déclaré lié et relatifs aux mécanismes de contrôle de ces engagements.

Résultats

- L'action du Ministère sur le plan multilatéral a d'abord été axée autour de la participation aux négociations multilatérales traitant de questions relevant des responsabilités du gouvernement du Québec, aussi bien sur le plan des rencontres préparatoires que des conférences elles-mêmes. Le Ministère est particulièrement vigilant lors de négociations et discussions pouvant mener à de nouvelles normes internationales qui affecteront la législation et les façons de faire québécoises. Les positions que le Québec défend font souvent l'objet de mémoires et de décisions du gouvernement qui en consacre ainsi le caractère officiel. Au moment des conférences, le Ministère travaille sur place pour que les positions québécoises soient prises en compte dans les instruments internationaux ou plans d'action qui émanent des discussions, travail qui s'effectue d'abord au sein des délégations canadiennes. En 2003-2004, les plus importantes rencontres où le Ministère s'est impliqué sont les suivantes.

  – **La Conférence générale de l'UNESCO**. Le Ministère a organisé de nombreuses missions et rencontres de sensibilisation auprès de représentants de plusieurs pays pour promouvoir l'idée d'une convention permettant de protéger le droit des États à développer des politiques de protection de leur secteur culturel. À l'UNESCO, une importante représentation québécoise a défendu, aux côtés du Canada, de la France et de la Francophonie, la protection de la diversité culturelle. Le Québec se félicite que les membres de l'UNESCO aient donné le mandat clair au directeur général de préparer l'avant-projet d'une convention sur la protection des contenus culturels et des expressions artistiques.

  – **Le Sommet mondial sur la société de l'information** (Phase 1) et la conférence préparatoire. La représentation québécoise était présidée par M. Henri-François Gautrin, adjoint parlementaire du premier ministre, et était composée de vingt personnes : fonctionnaires de quatre ministères, représentants de la société civile et d'entreprises. Douze conférences, répétées sur deux journées, ont permis aux intervenants québécois de présenter leurs réalisations et produits pouvant être utiles aux pays du Sud. Ces conférences ont attiré au-delà de soixante-quinze représentants de pays et d'organismes internationaux. Cette présence a aussi permis de faire part des normes et des réflexions québécoises sur la gouvernance d'Internet et de faire prendre en compte le respect de la culture et de la langue dans l'utilisation de ces nouvelles technologies. Selon l'évaluation des participants et le nombre de thèmes québécois qui ont été retenus dans les positions canadiennes de négociation, cette intervention québécoise a été un succès.

  – **La Neuvième conférence des Parties à la Convention cadre sur les changements climatiques**. La représentation québécoise comprenait six personnes dont le ministre de l'Environnement, M. Thomas Mulcair, qui la présidait. La présence québécoise à la conférence a permis d'entamer des discussions avec des représentants du Royaume-Uni et de l'Irlande pour échanger des renseignements sur la lutte aux gaz à effets de serre et pour évaluer l'intérêt d'une collaboration. M. Mulcair a pu intervenir en séance plénière à l'ONU sur l'utilisation, le développement et le transfert de nouvelles technologies.

  – **La Septième conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique**. Un représentant du MRI ainsi qu'un représentant du MENV ont participé aux travaux de cette conférence en tant que représentants du Québec au sein de la délégation canadienne. Cette participation a permis de déterminer les domaines qui seront affectés par la mise en œuvre de cette convention et les enjeux pour le Québec de l'élaboration d'un régime international sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (APA).

– **La Première conférence des Parties au Protocole de Cartagena**. Un représentant du MRI ainsi qu'un représentant du MENV ont suivi les négociations qui ont eu lieu et se sont assurés que les préoccupations et propositions du Québec soient considérées dans la position canadienne. Ils ont évalué les impacts pour le Québec de la mise en œuvre des décisions prises sur les questions en suspens.

- Le Ministère a assumé, par ailleurs, la participation du gouvernement aux rencontres statutaires de plusieurs organismes du système onusien où il fait aussi valoir les positions et les intérêts du Québec suivants :

  – **à l'Organisation internationale du travail (OIT)**, le Québec a participé aux travaux du comité préparatoire à la Conférence internationale du travail et à la conférence elle-même. Cette participation a permis de faire valoir la position du Québec à l'égard de la mise en valeur des ressources humaines, du champ d'application des relations de travail et de l'approche intégrée en santé et sécurité au travail;

  – **à la Commission des droits de l'homme de l'ONU**, le Québec a participé à la 59e session qui portait, entre autres, sur les droits économiques et sociaux, sur le droit des femmes et des enfants. Le Québec a exprimé ses positions de négociation lors de l'élaboration des instruments internationaux en négociation puisque leur mise en œuvre relève en grande partie de ses champs de compétences. De plus, le Ministère a coordonné la participation du Québec à la comparution du Canada devant le Comité sur les droits de l'enfant chargé d'examiner la mise en œuvre au Canada de la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Québec était présent et a eu l'occasion de présenter ses réalisations et de mettre en évidence les moyens qu'il a pris pour respecter ses engagements internationaux envers les enfants. Plusieurs membres du comité et des représentants d'ONG ont exprimé leur satisfaction quant à la présentation du Québec et à ses avancées dans le domaine social. Ce fut donc une tribune internationale exceptionnelle pour le Québec et l'implication, en même temps au Québec, de plusieurs ministères et organismes a permis d'avoir rapidement des réponses précises aux demandes des membres du comité;

  – **au groupe de travail de l'ONU visant à élaborer une Déclaration sur les droits des peuples autochtones**, le Ministère s'est assuré qu'un fonctionnaire expert y participe. Deux fonctionnaires ont aussi participé à l'Instance permanente sur les questions autochtones. La participation de représentants québécois permet de suivre les négociations et de s'assurer que les engagements pris par le Canada s'inscrivent bien dans le cadre des ententes particulières que le Québec a signées avec les Autochtones ainsi que des obligations générales de l'État québécois envers les Autochtones;

  – **à la Commission de développement durable**, la présence du représentant du Ministère a permis au Québec de partager, lors d'une présentation en séance plénière à l'ONU, ses expériences, meilleures pratiques et leçons apprises, en matière de développement durable dans les thèmes abordés. Ces expériences serviront de base de référence en vue des mesures d'action à adopter lors de la prochaine session en 2005.

- Le Ministère sensibilise et soutient aussi les ministères et organismes du gouvernement du Québec qui pourraient tirer profit des travaux réalisés au sein des organisations internationales gouvernementales. Ainsi, les relations avec différentes directions de l'OCDE se sont grandement accentuées en 2003-2004 alors que près de vingt missions et rencontres ont été effectuées.

- Le Ministère, en tant que responsable, au sein du gouvernement, du suivi accordé aux engagements internationaux auxquels celui-ci a souscrit, a par ailleurs assuré la production de huit rapports à joindre au Rapport du Canada à l'OIT et d'un rapport de suivi au Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Il a aussi accueilli le Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

- La demande pour des jeunes professionnels québécois de la part des organisations internationales gouvernementales a beaucoup augmenté en 2003-2004. Les OIG qui ont bénéficié d'un stagiaire pour six mois, dans les organisations les plus importantes pour le Québec, veulent renouveler l'expérience et de nouvelles organisations sont intéressées à accueillir de jeunes Québécois. Plusieurs des stagiaires ont obtenu des contrats des OIG à la fin de leur stage et certains sont même devenus des employés permanents de leur organisation d'accueil.

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique :	Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.
Axe d'intervention :	Multilatéral
Objectif : 4.1.8	Œuvrer au développement d'une Francophonie riche de sa langue commune et de la diversité de ses cultures afin qu'elle soit de plus en plus porteuse de modernité et de démocratie, et ce, en appuyant les efforts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses composantes.

Indicateurs	Commentaire
• Mise à contribution d'institutions et d'experts québécois dans le processus de réflexion sur les grands dossiers de la Francophonie. • Aire et taux de pénétration de TV5 (voir point 6 ci-après).	• Le Québec assure une présence soutenue aux instances décisionnelles et aux tables de concertation de la Francophonie afin d'y faire entendre sa voix et d'y défendre ses intérêts. Il serait inapproprié d'évaluer les résultats de la participation québécoise à la Francophonie uniquement sous l'angle des retombées concrètes et directes pour le Québec. Les retombées tangibles ne se mesurent pas à la pièce ni à court terme; elles se situent plutôt à un niveau global et sont difficilement mesurables sur une courte période. Toutefois, au regard des priorités de la Francophonie en matière de diversité culturelle et linguistique, de développement et de solidarité, d'éducation et de formation, de société de l'information, de paix, de démocratie et de justice, il faut prendre acte de l'atteinte de nombreux objectifs significatifs. Les résultats qui figurent dans ce rapport permettent ainsi de saisir l'impact de l'action du Québec dans la Francophonie.

Contexte

- C'est à la Francophonie que le Québec doit son affirmation première sur le plan multilatéral. Il attache ainsi la plus haute importance à son développement. Depuis la création de l'Agence de coopération culturelle et technique en 1970, les institutions francophones auxquelles le Québec participe directement ont connu un développement constant. L'Organisation internationale de la Francophonie qui regroupe 56 États et gouvernements permet de déployer une action commune dans de nombreux domaines, à partir des orientations fournies par les chefs d'État et de gouvernement lors de leurs rencontres biennales.
- Depuis quelques années, le Québec axe ses interventions au sein des institutions francophones autour de cinq thèmes : le maintien et le développement de la place du Québec au sein des institutions, la promotion du français comme langue à vocation universelle, la défense du droit des cultures à l'existence, le respect des principes de la démocratie et la maîtrise de la modernité.

- Le Québec participe de façon particulièrement intense à l'action de la Francophonie pour favoriser le *Dialogue des cultures* (thème du Sommet de Beyrouth en 2002), faire la promotion de la diversité culturelle et voir à l'adoption par l'UNESCO d'un instrument international contraignant qui garantirait aux États et aux gouvernements le droit de soutenir et de promouvoir librement leurs cultures nationales.

Éléments de mise en oeuvre

- Au nombre des moyens utilisés par le Ministère pour appuyer l'objectif stratégique ci-dessus, il faut compter une présence active aux diverses instances politiques et tables de concertation de la Francophonie (Sommets, conférences ministérielles, conseils permanents, commissions politiques et de coopération, comités et commissions préparatoires aux sommets, réunions de concertation d'experts francophones en marge des grandes conférences internationales) ainsi qu'un soutien financier aux opérateurs et aux conférences ministérielles permanentes de la Francophonie. Le Québec assure une participation assidue et un suivi aux activités des institutions suivantes :
  - l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF);
  - l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF);
  - TV5;
  - l'Université Senghor d'Alexandrie;
  - l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF);
  - la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN);
  - la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES);
  - l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).
- Le Ministère a détaché deux fonctionnaires auprès de l'OIF: un conseiller au Cabinet du secrétaire général de la Francophonie à Paris et un conseiller en négociations commerciales multilatérales à la représentation permanente de l'OIF à Genève.

Résultats

- La Francophonie est un forum politique dont les décisions sont mises en œuvre à l'intérieur d'un espace de coopération et de solidarité. Son financement est assuré par l'ensemble des membres au prorata de la richesse de chacun des pays établie selon leur PIB (produit intérieur brut). Il faut cependant noter que la grande majorité des membres proviennent du Sud et sont souvent les premiers bénéficiaires de cet effort multilatéral de solidarité. Comme l'essentiel de l'appui financier du Québec est versé à l'AIF, aux quatre autres opérateurs et aux conférences ministérielles permanentes, l'action de la Francophonie s'évalue en fonction de la performance de ces institutions à mettre en œuvre des programmes et des projets en conformité avec les orientations données par les chefs d'État et de gouvernement lors des sommets.
- En Francophonie, les résultats les plus significatifs sont liés à la reconnaissance internationale de l'identité francophone et à l'affirmation culturelle de ses membres. À cet égard, le Québec jouit pleinement de la reconnaissance politique que lui procure son statut de gouvernement participant. Ce statut lui permet d'être un partenaire à part entière au sein de ce forum international et d'y exercer de façon responsable son rôle d'acteur international.
- Par définition, la relation avec de multiples partenaires exige un travail à moyen et à long termes; elle se déroule dans un contexte de négociation permanente où il faut réévaluer les

positions développées pour finalement en arriver à un consensus. Pour le Québec, l'objectif est de faire en sorte que l'essentiel de ses positions soit pris en compte dans les décisions communes.

1. La Conférence ministérielle de la Francophonie

- La ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie a participé à la 19e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie qui s'est tenue les 18 et 19 décembre 2003 à Paris. L'ordre du jour de la rencontre portait notamment sur la préparation du Xe Sommet de la Francophonie, sur la coopération multilatérale francophone pour le biennum 2004-2005 ainsi que sur le projet de Cadre stratégique décennal, document d'orientation qui sera soumis par le secrétaire général de l'OIF au Sommet de Ouagadougou. La vice-première ministre a profité de l'occasion pour proposer officiellement la candidature du Québec pour le XIIe Sommet de la Francophonie en 2008. Elle a également annoncé que le Québec, soucieux de promouvoir l'action multilatérale francophone, consacrerait au cours du prochain biennum, 70 % des crédits versés au Fonds multilatéral unique sous forme de fonds déliés. Cette annonce a mené plusieurs autres bailleurs de fonds de la Francophonie à imiter le geste québécois. Il s'agissait là d'un moment important pour la Francophonie puisque cette revendication était portée depuis le Sommet de Dakar (1989). Par ailleurs, siégeant en conférence générale de l'Agence intergouvernementale, opérateur principal de l'OIF, les ministres ont examiné les questions administratives et financières relatives à la programmation de l'Agence.

2. Visite officielle du secrétaire général de la Francophonie

- Le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), M. Abdou Diouf, a effectué une visite officielle au Québec, du 24 au 26 juin 2003. Il a eu des entretiens avec le premier ministre du Québec, la ministre des Relations internationales, la ministre de la Culture et des Communications, le président de l'Assemblée nationale ainsi qu'avec le maire de Québec et vice-président de l'Association internationale des maires de la Francophonie (AIMF). Le secrétaire général a également procédé au dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de Léopold Sédar Senghor, au Parc de la Francophonie à Québec, en présence des représentants des corps diplomatique et consulaire de la Francophonie.

3. Préparation du Xe Sommet de la Francophonie

- Le Xe Sommet de la Francophonie se tiendra à Ouagadougou, au Burkina Faso, les 26 et 27 novembre 2004. En choisissant pour thème du Sommet La Francophonie : espace solidaire pour un développement durable, les chefs d'État et de gouvernement francophones veulent apporter une réponse commune aux défis de la mondialisation. La préparation du Xe Sommet a été l'une des priorités du Ministère en 2003-2004.
  - Du 31 mai au 8 juin 2003, le Québec a accueilli l'ambassadeur du Burkina Faso en France, représentant auprès de l'UNESCO et représentant personnel du chef de l'État auprès du Conseil permanent de la Francophonie (CPF). Son séjour a permis d'explorer différents projets liés au prochain Sommet de la Francophonie et d'approfondir sa connaissance du Québec et de son action en Francophonie. En outre, l'ambassadeur a eu l'occasion de discuter d'un projet soumis par l'Université de Montréal concernant un portail sur le droit francophone en Afrique de l'Ouest ainsi que du projet de Cirque du monde au Burkina Faso, mené par Jeunesse du Monde et le Cirque du Soleil.
  - Du 28 février au 2 mars 2004, la ministre des Relations internationales a réalisé une visite officielle au Sénégal afin de recueillir l'appui du gouvernement sénégalais et de son président, M. Abdoulaye Wade, à la candidature du Québec pour le XIIe Sommet de la Francophonie. Hormis les entretiens qu'elle a eus avec plusieurs personnalités politiques du pays, la ministre a également présidé la cérémonie officielle d'ouverture de la mission commerciale et institutionnelle du Comité national canadien du Forum francophone des affaires (FFA).

– Du 2 au 5 mars 2004, la vice-première ministre, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie a effectué une mission au Burkina Faso afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux du prochain Sommet, d'évaluer la nature de la participation du Québec et de promouvoir la candidature de Québec comme ville hôtesse du XIIe Sommet de la Francophonie en 2008. La ministre a rencontré les autorités politiques du pays, dont, entre autres, le président de la République, le ministre des Affaires étrangères, également président du Comité national d'organisation du Sommet (CNOF) et le maire de Ouagadougou. Elle a participé à une séance plénière de travail avec les membres du CNOF et a inauguré la Maison TV5 du Québec à Zhorgo en présence du président de l'Assemblée nationale et des autorités locales. La ministre a également visité un établissement de la Fédération des Caisses populaires du Burkina Faso mis en place avec la collaboration de Développement international Desjardins (DID).

– Le Québec a aussi participé activement aux deux groupes de travail ad hoc institués par le secrétaire général de l'OIF afin d'élaborer la *Déclaration du Sommet de Ouagadougou* ainsi que le *Cadre stratégique décennal 2005-2014*, deux documents majeurs qui seront soumis pour décision aux chefs d'État et de gouvernement francophones.

– Enfin, le Ministère a également réalisé deux missions techniques en vue d'établir les paramètres de la participation du Québec au prochain Sommet sur les plans culturel et logistique.

4. La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le francais en partage (CONFEMEN)

- Mise sur pied en 1960, la CONFEMEN est la plus ancienne institution de la Francophonie. Comptant 41 membres, elle a pour rôle de proposer des politiques et des axes de programmation en matière d'éducation au sein des pays de la Francophonie. Les 23 et 24 octobre 2003, le Québec a reçu le Bureau de la CONFEMEN, sous la présidence du ministre de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso. Agissant comme rapporteur de la réunion, le ministre de l'Éducation du Québec a tenu à rappeler l'importance que le Québec accorde à l'existence d'une conférence ministérielle permanente en éducation et a fait part de la volonté du Québec de collaborer aux divers chantiers relatifs à l'éducation de base et à la formation professionnelle et technique. Par ailleurs, la nouvelle secrétaire générale de la CONFEMEN a effectué une première mission au Québec en septembre 2003. Rappelons qu'une spécialiste du ministère de l'Éducation du Québec est détachée auprès du Secrétariat technique permanent (STP) de la CONFEMEN situé à Dakar.

5. La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le francais en partage (CONFEJES)

- Du 16 au 18 mars 2004, le Québec a participé, à Brazzaville en République du Congo, à la réunion du Bureau de la CONFEJES ainsi qu'à la réunion ministérielle extraordinaire qui a suivi. Le Bureau a adopté les 43 projets figurant à la programmation 2004 de la CONFEJES; une dizaine d'experts québécois seront associés à la réalisation de plusieurs de ces projets. Signalons que la Guinée équatoriale et la Macédoine ont été admises comme membres observateurs du Bureau en vue d'une adhésion définitive lors de la réunion de la CONFEJES en 2005. La délégation québécoise était dirigée par l'adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, M. Laurent Lessard.

6. La 18e Conférence des ministres responsables de TV5

- TV5 est le deuxième réseau mondial de distribution, après MTV et devant CNN et BBC World, et la première chaîne mondiale de télévision en français; plus de 147 millions de foyers peuvent la recevoir par câble ou par satellite, 24h / 24h. L'auditoire cumulé est de 18 millions de téléspectateurs chaque jour et de 56 millions de téléspectateurs chaque semaine. Le 13 février

2004, le Québec a été l'hôte de la 18e Conférence des ministres responsables de TV5 qui a pris acte que la réforme des structures de TV5 Monde et de TV5 Québec-Canada était désormais complétée. Les ministres ont convenu de mettre l'accent sur l'élaboration d'un nouveau plan stratégique quadriennal et sur la recherche de nouveaux moyens de financement. Ils ont également décidé que, à compter de 2005, les conférences ministérielles se tiendront aux deux ans.

- S'agissant de TV5 Québec Canada, le Conseil d'administration a entériné en décembre 2003 le plan stratégique 2004-2007 dont les principaux axes visent l'optimisation de l'efficience opérationnelle, la mobilisation des ressources humaines, le renforcement du positionnement de la chaîne et la diversification des sources de financement. Le 30 décembre 2003, une demande a ainsi été déposée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) afin de permettre la diffusion de publicité.

7. Conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information

- La Francophonie a participé activement aux travaux préparatoires du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui s'est tenu à Genève en décembre 2003. Réunis à Rabat, au Maroc, les 4 et 5 septembre 2003, les ministres francophones responsables de la société de l'information ont adopté la *Contribution de la Francophonie* qui a été déposée lors du SMSI. Reconnaissant le français comme langue à vocation universelle, la Contribution réaffirme, entre autres, la nécessité de réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud et l'importance de promouvoir la diversité linguistique et culturelle en matière de technologies de l'information et de la communication. Le gouvernement du Québec et la société civile québécoise ont été associés de très près aux nombreuses rencontres de concertation qui ont précédé la Conférence ministérielle de Rabat. La délégation québécoise était dirigée par l'adjoint parlementaire au premier ministre, M. Henri-François Gautrin

8. La promotion de la démocratie et des droits de la personne

- Le Ministère a contribué de façon active aux différents projets de la Francophonie concernant la promotion de la démocratie et des droits de la personne en favorisant la participation des institutions démocratiques du Québec aux activités suivantes.
  - En avril 2003, à Brazzaville en République du Congo, le Québec a participé à la Conférence portant sur les « structures gouvernementales chargées des droits de l'homme dans l'espace francophone »; cette rencontre a permis de doter les États et les gouvernements membres d'un cadre de référence et de principes d'action destinés à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme. La Conférence de Brazzaville a également adopté un texte majeur relatif à la mise en réseau des structures gouvernementales chargées des droits de l'homme en Francophonie.
  - En juin 2003, à Paris, le 4e Bureau de suivi de la 3e Conférence des ministres de la Justice des pays ayant le français en partage a pris acte des progrès incontestables sur le plan de la promotion d'une justice garante des droits fondamentaux, élément essentiel de l'État de droit et facteur de développement économique. Les membres du Bureau ont convenu de la nécessité de renforcer les moyens des États pour assurer le bon fonctionnement de leurs juridictions.
  - En septembre et octobre 2003, le directeur chargé des opérations électorales du Directeur général des élections du Québec a participé à une deuxième mission d'évaluation à Abidjan, en Côte d'Ivoire, organisée par l'OIF afin de donner suite à l'Accord de Linas-Marcoussis pour le règlement de la crise dans ce pays. Le représentant québécois était chargé du groupe de travail dédié à l'organisation d'une élection démocratique en Côte d'Ivoire.
  - En octobre 2003, le Québec a participé au 3e Congrès statutaire de l'Association des ombusmans et médiateurs de la Francophonie, à Hammamet en Tunisie. Cette association a convenu de travailler étroitement à la mise en œuvre de la *Déclaration de Bamako (2000)*, texte établissant les principes et les pratiques de la Francophonie en matière de démocratie, de droits et de liberté. À cette fin, elle entend se doter d'outils pour mieux mesurer l'état de la

démocratie et l'effectivité des droits de la personne dans l'espace francophone et s'engage également à collaborer plus activement avec les organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits.

– En février 2004, une délégation québécoise a participé à la première réunion du Comité de suivi de la Conférence des structures gouvernementales chargées des droits de l'homme, à Marrakech au Maroc. Les travaux du Comité visaient principalement à tracer des orientations concrètes pour les actions en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme, à donner corps à la dynamique globale des réseaux ainsi qu'à examiner les actions à mener sur le plan international. La délégation québécoise était dirigée par M. Yvan Bordeleau, adjoint parlementaire à la ministre des Relations internationales.

9. La promotion du francais et de la diversité culturelle

- Poursuivant son action soutenue de promotion de la diversité culturelle au sein de la Francophonie, la vice-première ministre a piloté une résolution sur la diversité culturelle qui a été adoptée par la Conférence des ministres de la Francophonie (CMF), en décembre 2003. Cette résolution renouvelle l'engagement de la Francophonie à contribuer activement à l'adoption par l'UNESCO d'une Convention internationale sur la diversité culturelle en 2005 et incite le Groupe de travail sur la diversité culturelle de la Francophonie, dont le Québec est membre, à poursuivre son travail de réflexion, d'information et de mobilisation. Rappelons que l'expertise québécoise relative à la diversité culturelle est également mise à contribution dans plusieurs activités, forums, colloques et autres manifestations de la Francophonie.

- Représenté, entre autres, par des experts du Secrétariat à la politique linguistique et de l'Office québécois de langue française, le Québec a participé aux réunions statutaires du Conseil international francophone des langues (CIFLA) chargé de favoriser le développement équilibré du français et des langues partenaires, du Réseau international francophone d'aménagement linguistique (RIFLA) qui assure la concertation en matière de terminologie, de néologie et de traitement informatique des langues ainsi que du Réseau international du français dans le monde (RIFRAM) responsable de faire la promotion de l'enseignement du français.

- Par ailleurs, le Ministère a appuyé la tenue à Québec, le 26 mai 2003, du Rendez-vous du Carrefour international de la Presse universitaire francophone (CIPUF) et la mise en place d'un réseau grâce aux technologies de l'information et de la communication.

10. L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

- Fondée à Montréal en 1961, l'Agence universitaire de la Francophonie est l'un des opérateurs majeurs de la Francophonie. L'AUF dispose de ses propres instances de décision dont plusieurs associent des représentants du monde universitaire et des États et des gouvernements membres de la Francophonie. Le Ministère représente le Québec au Conseil d'administration et au Comité de gestion du Fonds universitaire de coopération et de développement. En 2003, le Conseil d'administration s'est réuni en mai à Neuchâtel, en Suisse, et en décembre à Paris. Ces réunions ont permis l'examen des orientations du cadre de programmation de l'AUF pour le biennum 2003-2004. Cette programmation est structurée autour des huit programmes suivants : langue française, francophonie et diversité linguistique; développement et environnement; aspects de l'État de droit; technologies de l'information et de la communication et appropriation des savoirs; renforcement institutionnel et scientifique des universitaires; soutien aux réseaux et structures associatifs; actions déléguées.

11. L'Université Senghor d'Alexandrie

- Au cours de l'année 2003, l'Université Senghor d'Alexandrie a connu d'importantes réformes administratives. Mise en place à la suite des recommandations du Comité de suivi et d'évaluation de cette institution, la nouvelle Assemblée générale et le nouveau Conseil d'administration se sont réunis en mai 2003. Le Québec est représenté au sein de ces instances par le délégué aux Affaires francophones et multilatérales et le directeur général de l'École nationale

d'administration publique. Rappelons pour mémoire que l'Université Senghor est une institution internationale en langue française de 3e cycle au service du développement africain qui a pour vocation de former et de perfectionner des cadres et des formateurs de haut niveau dans le domaine de la gestion.

12. Le 20 mars 2004, Journée internationale de la Francophonie

- Dans le cadre des activités organisées à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, le secrétaire général de l'OIF, M. Abdou Diouf, a effectué une visite à Montréal, du 16 au 18 mars 2004. Le 17 mars, l'Université de Montréal lui a décerné un doctorat honoris causa, en présence des ministres responsables de la Francophonie du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Au cours de sa visite, le secrétaire général a, tout comme il l'avait fait lors de sa visite de juin 2003, eu des entretiens avec le premier ministre du Québec ainsi qu'avec la ministre des Relations internationales et la ministre de la Culture et des Communications du Québec.
- Par ailleurs, le 14 mars 2004, la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie a présidé le lancement de la 12e édition de la Semaine de la Francophonie organisée par le Regroupement des associations francophones du Québec avec le soutien du Ministère, en présence de la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario et de nombreux invités.

13. Les Jeux de la Francophonie

- En préparation des prochains Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Niamey, au Niger, du 7 au 17 décembre 2005, le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) s'est réuni le 16 mars 2004, à Brazzaville en République du Congo. À cette occasion, le directeur général du Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF) a présenté un rapport d'étape sur les préparatifs en cours. Signalons que, le 28 janvier 2004, la ministre des Relations internationales a confirmé aux présidents du CIJF et du CNJF l'intention officielle du Québec de participer aux prochains Jeux.

14. Autres projets coordonnés par l'AIF

- Le Québec a contribué de façon significative à de nombreux autres projets coordonnés par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), dont ceux ci-après mentionnés.
  - L'OIF souhaite définir un nouveau cadre pour le partenariat avec les Organisations internationales non gouvernementales (OING) et avec les autres organisations de la société civile. À cette fin, la Commission politique a créé un Comité ad hoc de réflexion sur les relations entre la Francophonie et les OING qui a tenu sa première réunion le 6 février 2004. Le Québec collabore étroitement aux travaux de ce comité qui proposera de nouvelles modalités visant à dynamiser la Conférence des OING prévue par la Charte de la Francophonie.
  - Le Ministère a participé au Conseil d'orientation du Programme spécial de développement (PSD) géré par l'AIF, auquel le Québec contribue financièrement. Ce fonds vise à promouvoir la solidarité dans l'espace francophone en finançant des projets de terrain générateur d'emplois, à effet multiplicateur et favorisant la coopération Nord-Sud et Sud-Sud.
  - Dans la foulée de la Conférence ministérielle sur les négociations commerciales multilatérales, tenue en septembre 2003 à Cancún au Mexique, des représentants du Québec ont participé à diverses réunions organisées par l'AIF pour faire le point sur un certain nombre d'enjeux, dont les questions agricoles. La Francophonie s'est engagée, entre autres, à examiner différentes avenues pour soutenir l'initiative prise à Cancún par le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad concernant la crise du coton en Afrique de l'Ouest; cette crise, provoquée par une baisse du cours du coton sur le marché international, est attribuable aux subventions accordées par les États-Unis et l'Union européenne à leurs producteurs.

- Des experts québécois ont participé, à l'automne 2003, aux trois tables rondes sur le financement de l'économie, du développement durable, de la culture, de l'éducation et de la bonne gouvernance, étapes préparatoires au Symposium sur l'accès aux financements internationaux organisé par l'AIF au printemps 2004.
- Le ministère de l'Éducation du Québec a renouvelé son appui aux activités de partenariat inter-États en formation professionnelle et technique en s'associant aux ministères responsables de cette formation en Afrique centrale, et ce, afin d'asseoir les bases politiques des engagements gouvernementaux et de partager une approche commune de mise en oeuvre.

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique :	Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.
Axe d'intervention :	Solidarité
Objectif : 4.1.9	Appuyer les pays en développement dans la formation de leurs ressources humaines et soutenir les actions de solidarité internationale des organisations non gouvernementales (ONG) québécoises.

Indicateurs	Cible	Résultats	
Programme québécois de développement international (PQDI)	**2001-2004**	**2003-2004**	**2002-2003**
• Nombre de projets acceptés	• Selon le budget disponible (1 % des profits nets des casinos de Loto-Québec)	• 28	• 40
• Nombre de pays concernés et d'organismes de coopération internationale (OCI) impliqués		• 16 pays • 22 OCI	• 21 pays • 27 OCI

Contexte

- Le gouvernement du Québec a, depuis longtemps, exprimé sa solidarité avec les pays en développement. Ses actions en ce sens ont pris diverses formes dont celle consistant à offrir aux étudiants étrangers en provenance de ces pays, en particulier des pays francophones, des conditions avantageuses pour effectuer leurs études au Québec. Il les exempte, en effet, des droits de scolarité majorés, normalement imposés aux étudiants étrangers poursuivant leurs études au Québec. Cet avantage est attribué sous forme d'ententes conclues entre le ministère des Relations internationales, le ministère de l'Éducation et de nombreux pays d'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Amérique latine et des Antilles et, enfin, de l'Asie-Pacifique. Il constitue une contribution significative à la formation des ressources humaines des pays concernés.

- Depuis le milieu des années 1990, le gouvernement du Québec a accentué son action à l'endroit de pays moins favorisés, par la mise sur pied de programmes spéciaux de développement et de solidarité internationale. Ces programmes visent une réelle prise en charge du développement des populations des pays les plus démunis de l'Afrique francophone, de l'Amérique latine et des Antilles. Ils s'appuient sur des principes de développement durable et misent sur l'autonomie des communautés locales et leur capacité à répondre à des besoins qu'elles ont elles-mêmes définis, la mise en valeur des ressources humaines et matérielles existantes et le renforcement de la société civile des pays partenaires.

  – En 1997 démarraient les activités du Programme d'aide à l'action humanitaire internationale (PAAHI), devenu, en mars 2003, le Programme québécois de développement international (PQDI), à la suite d'une révision de son cadre normatif. Ce programme est financé grâce à un fonds spécial créé à cette fin et alimenté avec 1 % des profits nets des casinos de Loto-Québec, ce qui représentait en 2003-2004, 2,7 M$ et en 2002-2003, 2,9 M$. Il vise à appuyer les organismes de coopération internationale du Québec dans leurs projets de développement élaborés avec des partenaires du Sud, de même que dans leurs initiatives d'aide

humanitaire d'urgence. Ce programme étant axé sur la prise en charge par les populations locales des leviers de leur développement, la formation des ressources humaines constitue un volet important des projets soutenus.

– Le programme Québec sans frontières (QSF) et celui de la sensibilisation du public à la solidarité internationale, traités à l'objectif suivant, contribuent aussi à la réalisation de cet objectif 4.1.8. Le volet réciprocité de QSF, en particulier, offre aux jeunes des communautés du Sud la possibilité de réaliser une expérience de solidarité internationale au contact de la culture québécoise. Ces stages permettent à ces jeunes engagés dans leur communauté d'origine d'acquérir au Québec une expérience liée à leur formation ou à leurs activités professionnelles qui aura des effets concrets sur leur développement autant que sur celui de leur communauté.

Éléments de mise en œuvre

- Pour s'assurer de l'atteinte de cet objectif stratégique, le Ministère doit gérer, conformément à leurs objectifs particuliers et, le cas échéant, aux cadres normatifs approuvés, les programmes dont il a la responsabilité.
- En ce qui concerne plus précisément les programmes d'aide internationale, le Secrétariat à l'aide internationale (SAI) en détermine les grandes orientations de même que les objectifs particuliers et les modalités de mise en œuvre. Ces éléments constituent la base des cadres normatifs soumis au Conseil du trésor pour approbation. Au chapitre de la mise en œuvre, c'est le partenariat avec la société civile (surtout les organismes de coopération internationale) qui constitue le moteur privilégié de l'action gouvernementale en la matière. Le SAI agit sur le terrain par le biais de ces organismes, misant sur leur capacité à effectuer un travail de proximité avec les populations locales pour favoriser un développement participatif. Le SAI collabore avec une quarantaine de ces organismes dont la majorité est regroupée au sein de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Résultats

Bourses d'exemption

- Le soutien accordé par le Ministère à des pays en voie de développement pour la formation de leurs ressources humaines s'illustre principalement par la mise en œuvre du programme de bourses d'exemption de droits de scolarité majorés. Il importe toutefois de préciser que c'est le ministère de l'Éducation (MEQ) qui assume la gestion quotidienne de ce programme, en collaboration avec les établissements d'enseignement québécois, alors que le MRI répartit un nombre maximal de bourses d'exemption convenu avec le MEQ dans un ensemble de pays avec lesquels il entretient ou veut entretenir des liens privilégiés. Parmi ces pays, il favorise ceux qui sont en développement, en leur rendant disponible la plus grande partie des bourses d'exemption qu'il accorde. Ainsi, en 2003-2004, le Ministère a attribué quelque 1244 bourses à des pays en développement, suivant la répartition géographique suivante.

	2003-2004	2002-2003
Afrique et Moyen-Orient	999 (80,3 %)	950 (80,9 %)
Amérique latine et Antilles	107 (8,6 %)	100 (8,5 %)
Asie-Pacifique	138 (11,1 %)	125 (10,6 %)

PQDI et QSF

- C'est par l'entremise de son Programme québécois de développement international que le Ministère témoigne le plus éloquemment du soutien qu'il apporte aux organismes de coopération internationale québécois. Dans le cadre de ce programme, ce sont, en 2003-2004, 28 projets qui ont été mis en œuvre par 22 ONG différents dans 16 pays de l'Amérique latine, des Antilles et de l'Afrique. Considérant que le volet jeunesse est bien couvert par le programme Québec sans frontières, les projets de stages d'étudiants ont été retirés du programme au moment du renouvellement du cadre normatif en 2003, ce qui explique principalement la diminution du nombre de projets de 40 à 28. Au total, 2,7 millions de dollars ont été engagés. Les interventions ont principalement porté sur la réduction de l'analphabétisme, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'appui au développement de coopératives agricoles, au développement du commerce solidaire (équitable) et à la lutte contre le sida. Sur le plan de l'aide d'urgence, un appui financier a été consenti pour soutenir les efforts de la Croix-Rouge internationale et du Croissant-Rouge en Algérie à la suite du tremblement de terre survenu dans ce pays en mai 2003. Le MRI a également contribué au fonds d'aide aux victimes du tremblement de terre en Iran de la Croix-Rouge canadienne ainsi qu'à une intervention menée par Oxfam-Québec au Maroc dans un contexte similaire, en février 2004. Les victimes de la guerre en Irak ont pour leur part reçu une assistance des organismes Médecins du Monde et Oxfam-Québec, par l'entremise du volet aide d'urgence du PQDI, alors que la Fondation Paul-Gérin-Lajoie a bénéficié d'un soutien pour la réhabilitation d'une école primaire en Haïti, à la suite des inondations qui ont dévasté cette zone à l'été 2003.

- Nous ne pouvons présenter, dans ce rapport, les résultats de tous les projets. À titre d'exemple, mentionnons tout de même le projet de Cirque du Monde, réalisé par l'organisme Jeunesse du Monde, avec la collaboration du Cirque du Soleil. Ce projet d'appui à la réinsertion sociale des jeunes grâce aux arts du cirque et du conte figure parmi les actions de solidarité les plus originales menées par les organismes du Québec pour venir en aide aux jeunes en situation difficile. Apparu au Brésil pour la première fois, le programme Cirque du Monde s'étend maintenant à plusieurs pays de la Francophonie, tant du Nord (Belgique, Canada, dont au Québec) que du Sud (Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire et Burkina Faso). En aidant les jeunes Burkinabés, Sénégalais, Camerounais et Ivoiriens à se réintégrer socialement et à donner corps à leur idéal, le programme Cirque du Monde contribue à outiller leurs pays d'une ressource essentielle à leur développement.

- Quant au programme QSF, il a permis, en 2003-2004, à 26 jeunes de pays en développement (16 d'Afrique, deux des Antilles, deux d'Amérique centrale et six d'Amérique du Sud), de réaliser un stage de deux à trois mois au Québec dans le cadre du volet réciprocité du programme. Douze organismes québécois de coopération internationale ont été impliqués dans l'accueil de ces stagiaires. Signalons, en outre, que le Fonds d'appui à la communauté, développé en 2002-2003, permet de soutenir financièrement des petits projets de développement des organisations partenaires du Sud auxquels participent les stagiaires QSF. Un montant total de 270 750 $ a ainsi été accordé pour la réalisation de projets concrets ayant un impact direct sur la communauté.

4.1 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction politique

Orientation stratégique :	Se donner accès aux interlocuteurs étrangers dont l'action a un impact sur le Québec de manière à ce que ses intérêts soient pris en compte aussi bien sur le plan bilatéral que dans les enceintes multilatérales.
Axe d'intervention :	Solidarité
Objectif : 4.1.10	Contribuer à la sensibilisation de la jeunesse québécoise à la solidarité internationale.

Indicateurs	Cibles	Résultats	
Programme Québec sans frontières (QSF)	**2001-2004**	**2003-2004**	**2002-2003**
• Nombre de projets de stage	• 110	• 45	• 44
• Nombre de participants	• 1390	• 432	• 418
• Nombre de pays partenaires	• non déterminé	• 19	• 20
• Nombre d'organismes de coopération internationale (OCI) impliqués	• non déterminé	• 19	• 18

Contexte

- Les actions de solidarité internationale dans les pays en développement et la sensibilisation du public québécois sont des activités complémentaires et indissociables. En s'engageant dans des programmes de solidarité internationale, le Québec vise notamment à mieux informer, à sensibiliser et à conscientiser les Québécoises et les Québécois, et particulièrement les jeunes, aux enjeux du développement et à la solidarité internationale.
- Le programme Québec sans frontières (QSF) a été créé en 1995 dans le cadre du Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Il permet à de jeunes Québécoises et Québécois de 18 à 35 ans de participer à des stages de solidarité internationale en Afrique francophone, en Amérique latine et aux Antilles. Les stages QSF contribuent à soutenir les efforts de développement des collectivités des pays partenaires du Sud en fonction des besoins qu'elles ont exprimés.
- Le Programme de sensibilisation du public aux enjeux du développement et à la solidarité internationale soutient la réalisation d'activités de sensibilisation de la population québécoise à la solidarité internationale. Ce programme comporte trois volets :
  - les Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI), qui existent depuis 1997, sont conçues par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) comme un événement à facettes multiples, se déroulant chaque automne dans plusieurs régions du Québec, autour d'une thématique liée à la solidarité internationale. Cette activité annuelle vise à promouvoir la solidarité internationale dans le grand public. La participation des jeunes aux JQSI est particulièrement favorisée par l'activité *Solidarité en herbe*. Il s'agit d'un tournoi amical permettant aux équipes de jeunes de diverses régions du Québec de tester leurs connaissances sur les grands enjeux du développement;

– le Fonds pour l'éducation et l'engagement du public à la solidarité internationale, institué en 1976, soutient la réalisation annuelle d'une quinzaine de projets de sensibilisation réalisés par les OCI membres de l'AQOCI au sein de la société québécoise;

– le Programme d'appui à la mission d'éducation des organismes de coopération internationale (PAME-OCI), créé dans la foulée de la politique gouvernementale de soutien à l'action communautaire, vient compléter l'éventail du soutien accordé aux OCI. Le Ministère dispose d'une enveloppe de 1,2 M$ sur trois ans (2002-2005) pour ce programme dont les fonds sont destinés à des organismes communautaires qui répondent aux critères d'admissibilité de l'action communautaire autonome et dont la vocation première est l'éducation à la solidarité internationale. Les normes du programme ont été approuvées par le Conseil du trésor en mars 2003.

(Il est à noter que ces programmes contribuent aussi à la réalisation de l'objectif 4.1.9).

Éléments de mise en œuvre

- Le Secrétariat à l'aide internationale (SAI) du MRI assume la coordination et la gestion du programme QSF. Outre la gestion quotidienne de QSF, le travail du SAI consiste à établir les orientations, les objectifs et les différentes modalités du programme. Par ailleurs, le SAI est responsable du processus de sélection des projets, de la promotion du programme et de l'organisation d'une activité annuelle de formation pour l'ensemble des stagiaires. Enfin, il procède à la révision des orientations, des objectifs et des normes liés aux différents volets du programme.
- Les stages sont réalisés par des organismes de coopération internationale (OCI) membres de l'AQOCI, partenaire privilégié du MRI dans la bonne marche des programmes du SAI. Très souvent associés à d'autres organismes de la société civile québécoise (institutions scolaires, syndicats, organismes communautaires, etc.), les OCI agissent à titre de mandataires du SAI et sont responsables de la planification, de l'organisation technique et de la réalisation des stages (recrutement, sélection, préparation, déroulement du séjour et suivi).
- En tant que regroupement jouant un rôle de concertation et d'animation, l'AQOCI assume la coordination des JQSI et du Fonds pour l'éducation et l'engagement du public à la solidarité internationale. Le SAI gère lui-même le nouveau programme d'appui à la mission d'éducation des organismes de coopération internationale (PAME-OCI).

Résultats

Programme Québec sans frontières

- En 2003-2004, 432 jeunes ont participé aux stages réalisés par 19 organismes québécois de coopération internationale (OCI) en partenariat avec une vingtaine d'organisations associées (cégeps, universités, organismes communautaires, etc.).
- Également, 45 projets de stages d'initiation à la coopération internationale ont été réalisés. Par ailleurs, le programme a offert la possibilité à 22 anciens participants de réaliser un stage de travail dans un organisme de coopération internationale au Québec. En ce qui concerne le volet volontaire international, mis en œuvre en 2002-2003, il a permis à 21 Québécoises et Québécois de réaliser un séjour de 6 à 12 mois à l'étranger en participant à des projets d'intervention auprès de partenaires du Sud, en relation avec leurs aptitudes et leurs expériences professionnelles.
- Les projets QSF 2003-2004 se sont déroulés dans 19 pays en développement, dont 12 en Amérique latine et 7 en Afrique.
- Dans un souci d'assurer une meilleure synergie entre les différents programmes du SAI, certains projets de développement bénéficient à la fois d'un appui par l'entremise des stages

QSF et du PQDI. À titre d'exemple, l'organisme Jeunesse du Monde a réalisé un stage QSF au Burkina Faso, lié à son projet Cirque du Monde pour lequel le MRI contribue dans le cadre du PQDI.

L'un des objectifs de QSF est de favoriser la relève québécoise dans le domaine de la solidarité et de la coopération internationale. À ce titre, 60 anciens stagiaires du programme ont décidé de poursuivre leur cheminement en participant à l'un ou l'autre des volets QSF (les 22 stagiaires OCI, 30 des 45 accompagnateurs et 8 des 21 volontaires). Par ailleurs, de nombreux ex-participants ont décidé de continuer dans le milieu de la coopération à titre de coopérants volontaires, en s'impliquant bénévolement ou en travaillant dans un organisme de coopération internationale.

- Créé en 2002-2003 dans le but d'accroître l'impact des projets de stages auprès des partenaires au Sud, le Fonds d'appui à la communauté a été maintenu en 2003-2004. Il en est de même pour le Fonds de sensibilisation du public, également mis sur pied en 2002-2003 afin de bonifier les activités de sensibilisation que réalisent les stagiaires QSF lors de leur retour au Québec. Ce fonds permet d'appuyer des projets originaux et novateurs qui suscitent une meilleure connaissance et compréhension des enjeux du développement et du rôle que peuvent y jouer les jeunes.
- L'année 2003-2004 a par ailleurs été marquée par l'implantation d'un financement en mode triennal.
- Au total, 3 347 010 M$ ont été consacrés en 2003-2004 aux différents projets de stages QSF réalisés pour la plupart dans les pays partenaires mais aussi au Québec.

Programme de sensibilisation du public aux enjeux du développement et à la solidarité internationale

- Les 7e Journées québécoises de la solidarité internationale se sont déroulées dans 13 régions du Québec du 6 au 16 novembre 2003. Sous le thème *L'eau pour tous, tous pour l'eau*, l'AQOCI et ses membres ont organisé diverses activités, avec la participation de nombreux partenaires locaux et nationaux : jeu questionnaire *Solidarité en herbe* destiné aux jeunes de niveau secondaire et portant sur la thématique des journées, des conférences et débats, des expositions et spectacles, des stands d'information, de l'animation scolaire, etc. Un appui financier de 225 000 $ a été accordé à l'AQOCI pour la coordination et le financement de cet événement, dont le coup d'envoi a été donné à Montréal, le 6 novembre, puis à Québec, le jour suivant, à l'occasion d'une conférence publique. L'AQOCI avait invité, pour cette occasion, Mme Danielle Mitterrand, présidente d'honneur de l'Association pour un contrat mondial de l'eau (ACME), section France. Deux représentants d'organismes partenaires du Sud ont également participé à la conférence d'ouverture qui a réuni près de 400 personnes à Montréal et quelque 250 personnes à Québec. La ministre des Relations internationales a tenu à marquer l'appui du gouvernement du Québec à la réalisation de ces journées par la présentation d'une motion à l'Assemblée nationale. Elle a également présenté l'action de son ministère en matière de solidarité internationale à ses collègues membres de l'Assemblée nationale.
- Le Fonds pour l'éducation et l'engagement du public à la solidarité internationale a permis d'appuyer 14 projets réalisés par 14 organismes de coopération internationale membres de l'AQOCI. Une enveloppe de 140 000 $ a été accordée à l'AQOCI pour la coordination et le financement de ce programme.
- Le Programme d'appui à la mission d'éducation des OCI du Ministère, lancé en novembre 2002, a permis à 14 organismes de recevoir un financement triennal, totalisant 1,2 M$ pour la période 2002 à 2005.

Notons enfin que le Secrétariat à l'aide internationale accorde annuellement un appui financier de 130 000 $ à l'AQOCI afin de la soutenir dans son fonctionnement et de lui permettre d'assurer la coordination de ces deux activités d'éducation du public.

4.2 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction affaires publiques

Orientation stratégique :	Promouvoir une perception juste du Québec à l'étranger et sensibiliser l'opinion publique québécoise aux fondements et aux défis de l'action internationale du Québec.
Axe d'intervention :	Information à l'étranger
Objectif : 4.2.1	Systématiser l'action du Ministère, rendre plus performants les outils auxquels il a recours et élargir le nombre de cibles qu'il touche de manière à projeter une image positive du Québec à l'étranger.

Indicateurs	Cibles (2001-2004)	Résultats (2003-2004)
• Nombre de personnalités reçues par le Bureau d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères	110 visites réalisées	35 (93)[1] visites réalisées
	240 personnalités accueillies	72 (125)[1] personnalités accueillies
• Nombre de journalistes étrangers reçus dans le cadre du Programme d'accueil des journalistes étrangers	100 journalistes accueillis	10 (22)[2] représentants de médias provenant de 7 pays différents
• Utilisation des sites Internet du Ministère	Environ 60 % d'origine étrangère en 2004	Environ 1 500 000, dont 70 % d'origine étrangère, soit 1 050 000 visites[3]

Contexte

- Les résultats de notre action à l'étranger sont largement tributaires de l'image que nous y projetons. Une image positive constitue un atout pour l'atteinte des objectifs fixés : une croissance des investissements étrangers et des exportations québécoises; une immigration répondant à nos besoins intérieurs; une plus grande place des produits culturels québécois sur la scène internationale.
- Se soucier de l'image que projette le Québec, c'est se soucier de ce qui se dit et s'écrit dans les médias étrangers. Or, parfois, l'image du Québec projetée dans la presse internationale ne correspond pas à la réalité, d'où la nécessité de mieux informer la presse étrangère et d'entretenir avec elle un dialogue suivi.
- La fonction « affaires publiques » prend tout son sens lorsqu'elle s'appuie sur des réseaux d'influence. La constitution, l'entretien et le développement de ces réseaux constituent la tâche première de nos représentants à l'étranger. Pour que ce mandat soit pleinement réalisé, il importe que le siège, de concert avec ses partenaires, élabore des stratégies de positionnement, définisse les messages s'y rapportant et fournisse des outils de mise en œuvre. En cours d'année, une réflexion à cet égard a été menée au sein du Ministère. Dans le cadre du processus de modernisation de l'État, une nouvelle façon de faire a été proposée. Elle devrait être mise en œuvre dès le début de l'année 2004-2005.
- La popularité de l'Internet aux quatre coins du monde fait en sorte que nos communications deviennent de plus en plus électroniques et se font en temps réel. Il importe d'adopter les moyens que nos clientèles étrangères privilégient pour les informer.

[1] Résultats cumulés 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004
[2] Résultats 2002-2003. Cet indicateur a été ajouté en 2002-2003.
[3] Résultats 2002-2003 : 700 000 dont 60 % d'origine étrangère, soit 420 000 visites. Le ministère s'est doté en cours d'année d'un service Édition – Internet assurant une mise à jour plus régulière des informations présentées sur son site.

Éléments de mise en œuvre

- Parmi les principaux moyens mis de l'avant par le Ministère, mentionnons :
  - la présence de conseillers en affaires publiques dans les principales représentations à l'étranger;
  - un bureau du monitoring et de l'information;
  - un programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères;
  - un programme d'accueil de journalistes étrangers;
  - une stratégie de soutien aux études québécoises, notamment via l'Association internationale des études québécoises (AIEQ);
  - des plans d'affaires publiques pour les territoires prioritaires;
  - une stratégie de diffusion d'information dans Internet;
  - l'alimentation d'une salle des nouvelles (en français, en anglais et en espagnol) dans Internet;
  - la diffusion de nombreux documents d'information ou de promotion.

Résultats

- L'image du Québec, mettant en valeur ses atouts et l'originalité de la société québécoise, a été renforcée lors d'événements internationaux majeurs au Québec ou à l'étranger. Ce fut le cas lors du Sommet mondial sur la société de l'information à Genève, du 30e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Tokyo, voire lors de la tenue au Mexique de l'événement Voilà Québec en Mexico, trois mois de présence exceptionnelle du Québec au Mexique. Les médias locaux ont largement traité de ces événements. Des centaines d'articles et de reportages sur le Québec, très largement favorables, ont permis de mieux faire connaître le Québec et d'inciter des gens à venir visiter le Québec ou y faire affaire.
- Tantôt pour se familiariser avec la société québécoise, tantôt pour en savoir davantage sur une réalisation québécoise particulière, 10 représentants de médias provenant de sept pays sont venus au Québec dans le cadre du Programme d'accueil des journalistes étrangers. À la suite de ces visites, des dizaines d'articles favorables au Québec ont été publiés dans les médias concernés.
- Le Bureau du monitoring et de l'information a pour sa part alimenté sur une base quotidienne trois salles de nouvelles électroniques, en langues française, anglaise et espagnole en l'occurrence. Visitées par des dizaines de milliers d'internautes, ces salles de nouvelles ont contribué à mieux faire connaître le Québec, son expertise et ses réalisations.
- En février 2004, le Ministère a lancé un nouveau site Internet institutionnel. Ce site dresse un portrait complet de l'action internationale du Québec, en plus de répondre aux questions les plus souvent posées par nos interlocuteurs étrangers. Depuis son lancement, 100 000 internautes le visitent chaque mois. À cela s'ajoutent les sites des cinq Délégations générales qui proposent des contenus en français et dans la langue du pays d'accueil.
- Par ailleurs, le Ministère a pourvu son réseau de représentations à l'étranger de matériel promotionnel projetant du Québec l'image d'une société moderne, dynamique, francophone, dont l'apport original est reconnu sur le plan international. Un bon exemple en est la fiche *Le Québec en un clin d'œil* produite en dix langues et imprimée à plus de 100 000 exemplaires. Il s'agit là d'une carte de visite répondant aux principales questions de nos interlocuteurs étrangers.

Le programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères

- Le PIAPE a, pour sa part, organisé au Québec 10 visites, d'une durée de deux à neuf jours, de personnalités provenant, entre autres, des régions ou secteurs considérés comme prioritaires dans le plan stratégique du Ministère : États-Unis, Royaume-Uni, Belgique, Japon et Francophonie. Ces visites ont permis des échanges avec quelque 230 personnes-ressources et ont généré des retombées intéressantes pour le Québec : reconnaissance du World Trade Center de Montréal comme WTC « modèles », contribution à la mission du gouverneur de la Floride au Québec en 2004, élément déclencheur pour la tenue au Québec de la mission annuelle à l'étranger d'un groupe de femmes japonaises influentes, etc.

Études québécoises

- Afin de faire la promotion d'une meilleure connaissance du Québec dans les milieux universitaires, le MRI s'est servi du véhicule privilégié que constituent les études québécoises. Les résultats des gestes posés par le Ministère dans ce domaine sont nombreux et variés. Dans un premier temps, grâce à un prêt de deux ressources professionnelles ainsi que d'un soutien financier du MRI totalisant 170 000 $, l'Association internationale des études québécoises (AIEQ), dont la mission est la promotion des études québécoises au Canada et à l'étranger, compte dorénavant 2637 participants et abonnés dans son réseau de québécistes (individus intéressés par les études québécoises). Il s'agit d'une hausse de 137 participants par rapport à l'année précédente. Son membership cotisant s'établit maintenant à 420 membres, soit 200 cotisants de plus qu'en 2003. Son membership historique s'établit donc à 959, une hausse de 13,6 % pour la dernière année.

  L'appui du MRI a également permis la tenue à Paris, en octobre 2003, d'un important congrès européen d'études québécoises, fruit d'une collaboration entre l'AIEQ et le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois, événement qui a rassemblé plus d'une centaine de québécistes provenant de 11 pays différents. La ministre des Relations internationales a eu l'occasion d'y faire connaître les objectifs de son gouvernement en prononçant l'allocution de clôture. L'AIEQ a également offert un site Internet consulté par 41 000 internautes et distribué un bulletin électronique hebdomadaire à ses abonnés. En outre, par le biais de ses programmes de soutien, l'AIEQ a appuyé 48 projets provenant à 56 % de québécistes oeuvrant à l'extérieur du Québec. Des récipiendaires, 36 % étaient des étudiants. Le Programme de soutien à l'organisation de tournées d'auteurs de l'AIEQ a pour sa part permis à 19 auteurs de promouvoir le livre québécois à l'étranger. Au cours de la dernière année, l'AIEQ a également effectué 54 envois de livres dans 38 centres d'études à l'étranger et remis deux bourses d'excellence.

- Le MRI a aussi versé une subvention 8000 $ à Globe – *La revue internationale d'études québécoises*, ce qui lui a permis d'offrir un véhicule de diffusion de qualité pour diffuser les résultats de recherches ayant trait à des sujets québécois réalisées par des universitaires étrangers. Il s'agissait là du dernier versement d'une subvention pluriannuelle visant à doter Globe d'assises solides. Globe a publié deux numéros en 2003-2004.

- Toujours dans le but de favoriser une meilleure connaissance du Québec, cette fois-ci dans les milieux universitaires américains, le MRI a appuyé financièrement trois organismes oeuvrant au développement des études québécoises aux États-Unis : l'Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS), l'American Council for Québec Studies (ACQS) et le Center for the Study of Canada de la State University of New York in Plattsburgh (CSC-SUNY). Ces appuis ont permis la réalisation de nombreuses activités bénéfiques au rayonnement de la société québécoise. Notons, en premier lieu, le Congrès de l'ACSUS à Portland, en Oregon, qui a rassemblé plus de 300 experts des questions canadiennes oeuvrant aux États-Unis et qui a été l'occasion de trois ateliers de haut niveau portant exclusivement sur le Québec. Ces sessions s'ajoutaient à la programmation régulière de l'événement. En second lieu, relevons les Québec Summer Seminar et Québec Winter Symposium, organisés par le centre de SUNY-Plattsburgh, qui ont

fait découvrir le Québec à 26 universitaires américains. En dernier lieu, le CSC-SUNY a créé, en février 2004, l'Institute on Québec Studies (IQS) qui vise à offrir un programme d'études, de recherche et d'activités exclusivement orienté vers le développement d'une plus grande connaissance du Québec et la création d'un centre de ressources sur le Québec pour l'ensemble du territoire américain. L'IQS œuvre également à la mise sur pied d'une mineure en études québécoises au cours de 2004-2005. À ces activités s'ajoute la publication de deux numéros de Québec Studies, revue scientifique de l'ACQS, et de deux numéros de l'American Review of Canadian Studies.

- Le MRI a aussi offert un programme de bourses et de subventions destiné exclusivement aux universitaires américains, le Programme d'études québécoises ou Québec Studies Program, afin d'encourager la recherche sur le Québec aux États-Unis. Ce programme a permis la réalisation de plus de 25 activités dont des missions de recherches, l'organisation de conférences et l'achat de livres québécois par des bibliothèques universitaires américaines.
- En Europe, le MRI a appuyé financièrement six centres d'études se consacrant aux études québécoises en Allemagne. Ces appuis ont notamment permis la publication d'au moins un livre, de six articles scientifiques et l'organisation de deux colloques. En outre, le MRI a appuyé la participation de trois spécialistes à des congrès d'importance du domaine des études canadiennes et québécoises.

4.2 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction affaires publiques

Orientation stratégique :	Promouvoir une perception juste du Québec à l'étranger et sensibiliser l'opinion publique québécoise aux fondements et aux défis de l'action internationale du Québec.
Axe d'intervention :	Information au Québec
Objectif : 4.2.2	Faciliter l'accès du citoyen québécois aux renseignements sur les activités du Ministère, ses programmes et, plus généralement, faciliter sa compréhension de la politique internationale du Québec.

Indicateurs	Cibles (2001-2004)	Résultats (2003-2004)
• Utilisation des sites web du Ministère.	• 40 % du Québec en 2004	• Environ 1 500 000 visites dont 30 % du Québec, soit 450 000 visites.[1]

Contexte

- Si on excepte certains milieux, les Québécoises et les Québécois sont informés à des degrés divers de l'action internationale du Québec, qu'elle soit menée par le gouvernement ou par les diverses composantes de la société québécoise. À l'exclusion d'événements exceptionnels, les médias y consacrent peu d'articles ou de reportages. Les objectifs poursuivis par le gouvernement du Québec en regard de l'international sont également méconnus.
- En tant qu'organisme public, le Ministère a la responsabilité d'informer le public québécois des grands objectifs qu'il poursuit de même que des programmes et activités qu'il met en œuvre. Le but est double : mieux faire comprendre la politique internationale du Québec et susciter l'adhésion des Québécoises et des Québécois à son action.
- L'action internationale du Québec n'est pas le seul fait du gouvernement québécois. D'autres acteurs de la société civile – municipalités, universités, entreprises, milieu de la création ou de la recherche – sont présents sur la scène internationale. Ils constituent autant de partenaires avec lesquels le gouvernement doit y mener une action concertée. La sensibilisation de l'opinion publique doit tenir compte de cette nouvelle réalité.

Éléments de mise en œuvre

- Les principaux moyens pour atteindre cet objectif prennent diverses formes : conférences et communiqués de presse, matériel promotionnel, publications institutionnelles, mises en ligne sur le site web institutionnel de l'information quant aux activités et au fonctionnement du Ministère et un service de renseignements généraux sur le Ministère.

Résultats

- Les missions du premier ministre à l'étranger, aux États-Unis ainsi qu'en Europe, ont été l'occasion de faire connaître aux Québécoises et aux Québécois l'importance des rapports qu'entretient le Québec avec ses principaux partenaires. À noter que le Ministère a assuré l'accompagnement de représentants des médias appelés à couvrir ces sorties internationales. Il en a été de même lors de visites officielles au Québec de hauts dignitaires étrangers : le premier ministre de la République française, le secrétaire général de la Francophonie et le ministre-président de la Bavière, notamment. De nombreux articles de la presse québécoise ont fait état de la diversité et de la richesse des relations du Québec avec ces partenaires.

[1] Résultats 2002-2003 : 700 000 dont 40 % du Québec, soit 280 000 visites. Le ministère s'est doté en cours d'année d'un service Édition – Internet assurant une mise à jour plus régulière des informations présentées sur son site.

- Les missions internationales de la vice-première ministre et ministre des Relations internationales ont également fait l'objet d'une attention particulière sur le plan des affaires publiques. Ce fut notamment le cas pour celles menées au Mexique, en France, au Japon, en Belgique, au Burkino Faso et au Sénégal. La presse québécoise a fait écho de ces activités internationales. Il en fut de même, en octobre 2003, au moment de la Conférence générale de l'UNESCO au cours de laquelle il a été convenu de donner un mandat à son secrétaire général au regard d'un projet de convention sur la diversité culturelle. Un plan de communication a été mis en œuvre, privilégiant notamment les tribunes d'opinion dans les quotidiens québécois pour expliquer l'importance de l'enjeu relatif à cette question et pour faire connaître à la fois la spécificité québécoise et la position du gouvernement du Québec sur le sujet.
- Des événements internationaux d'importance ont été l'occasion de campagnes d'information, y compris de relations de presse, par exemple, pour le 30e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Tokyo ou lors de la tenue au Mexique de Voilà Québec en Mexico. À noter la large couverture médiatique, notamment québécoise, de ce dernier événement, axé autour de la Foire internationale du livre de Guadalajara, de la tournée d'artistes québécois au Mexique de même que l'activité promotionnelle au Palacio de Hierro.
- Le Ministère a par ailleurs mené une vaste campagne publicitaire dans tout le Québec avec, notamment, des placements d'encarts dans les principaux journaux étudiants des cégeps et des universités portant sur les programmes de stages internationaux destinés aux jeunes Québécoises et Québécois. Il en a résulté une augmentation significative des demandes d'information pour ces programmes. Par ailleurs, diverses activités de presse ont été menées en cours d'année afin de mieux faire connaître la contribution financière du Ministère aux organismes québécois de solidarité internationale.
- Mentionnons aussi que le Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE), bien qu'il soit conçu pour certaines clientèles étrangères ciblées, n'en a pas moins une influence importante au Québec. En effet, les nombreuses personnes-ressources provenant de plusieurs organisations québécoises différentes qui sont mises à contribution pour accueillir ces personnalités contribuent, elles aussi, à faire connaître l'action internationale du Ministère. Le fait, en outre, que les personnalités accueillies participent régulièrement à des activités d'affaires publiques importantes contribue également à l'atteinte de cet objectif. En 2003-2004, ce sont 231 personnes-ressources provenant de 118 organisations québécoises différentes qui ont été associées aux visites organisées du PIAPE.
- Enfin, le Ministère a rendu disponible l'information concernant ses orientations, ses programmes et ses activités sur son nouveau site Internet mis en ondes en février 2004. On y retrouve notamment le Plan stratégique 2001-2004, la Déclaration de services aux citoyens, les Rapports annuels de gestion des trois dernières années, le Répertoire des ententes internationales et le Programme de stages internationaux.

4.3 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction intégration

Orientation stratégique :	Appuyer les ministères et les organismes afin qu'ils assument la dimension internationale de leur mandat et intégrer leurs activités à l'étranger à la politique mise en œuvre par le MRI.
Axe d'intervention :	Cohésion
Objectif : 4.3.1	Développer avec les ministères et les organismes une action internationale de plus en plus cohérente.

Indicateurs	Cibles (2001-2004)	Résultats (2003-2004)
• Nombre de rencontres officielles de concertation interministérielle	• Selon l'évolution des dossiers d'intérêt commun	• Quatre rencontres de niveau sous-ministériel et aucune du CCMAI[1]
• Mesure de l'appréciation des ministères et des organismes à l'endroit des produits et des services du MRI	• Prévue en 2003-2004	• Le MRI n'a pas procédé à l'élaboration d'une telle mesure.[2]

Contexte

- Compte tenu qu'il est de sa responsabilité de proposer au gouvernement une politique de relations internationales et étant donné le rôle de coordination des activités internationales du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes qui lui a été conféré, le Ministère doit s'assurer que les diverses politiques développées par ses partenaires sectoriels, de même que les activités à l'étranger qui en découlent, sont à la fois cohérentes et conformes aux grandes orientations internationales du gouvernement du Québec.
- Le Ministère établit et entretient donc, avec les ministères et les organismes directement interpellés par des questions majeures faisant l'objet de négociations dans les enceintes multilatérales et avec ceux dont l'action à l'étranger est particulièrement soutenue (notamment en matière de coopération), des liens formels et réguliers permettant l'échange d'information et la concertation nécessaires à l'élaboration de positions et d'actions gouvernementales cohérentes.
- Le Ministère est aussi interpellé par le développement des activités internationales des gouvernements municipaux et régionaux et il se préoccupe de la cohérence de celles-ci, quel que soit le type de soutien qu'il accorde.

Éléments de mise en œuvre

- Les activités du Ministère, au regard de cet objectif, sont abordées suivant trois aspects particuliers et complémentaires.

[1] La réorganisation au sein de l'appareil gouvernemental a eu pour effet de ralentir la mobilisation des ministères sectoriels quant à la dimension internationale de leur mandat ; ceux-ci étant affairés au chantier de modernisation de la fonction publique, le contexte ne se prêtait pas aux rencontres d'échanges d'informations. Il fut donc convenu avec le MDER, coprésident de ce comité avec le MRI, de ne pas réunir le CCMAI en 2003-2004.

[2] Compte tenu du contexte décrit ci-dessus, il n'était pas approprié de procéder à une telle mesure.

Le développement de politiques et de positions gouvernementales cohérentes

- Le Ministère exerce une veille systématisée, non seulement des domaines de portée internationale relevant des compétences du Québec, mais aussi de la politique étrangère d'autres États et des grands dossiers de l'actualité internationale. Il en fait l'analyse, notamment en les évaluant au regard des intérêts du Québec et des incidences que peuvent avoir ces dossiers sur la capacité d'agir du gouvernement. Il entretient des relations continues d'échange et de concertation avec les principaux ministères et organismes intéressés par ces questions et il propose au gouvernement des positions et des lignes d'action couvrant l'ensemble des intérêts du Québec.

  Précisons aussi que le MRI soutient le développement des connaissances dans les universités et les centres de recherche et qu'il sollicite des avis auprès des experts lorsqu'il élabore les positions gouvernementales.

  Au chapitre des grands dossiers faisant l'objet d'un suivi particulier, outre les secteurs de l'éducation, de la langue et de la culture et de l'environnement, on compte :

  – le phénomène de la mondialisation dans ses diverses dimensions : politique, économique, sociale, culturelle et environnementale;

  – les négociations multilatérales, en particulier celles de la ZLEA et celles menées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

  – le suivi de l'ALENA, les négociations bilatérales et multilatérales du Canada, l'évolution des relations commerciales Canada-Québec avec les États-Unis;

  – la question de la sécurité dans la conjoncture internationale et ses incidences, la sécurité humaine, sanitaire, alimentaire et environnementale; les questions liées à la lutte contre le terrorisme, à la mise en place d'un périmètre de sécurité et d'une frontière intelligente (droits de la personne, immigration, identité, circulation des biens);

  – le développement durable, la biodiversité et les changements climatiques, le volet international des stratégies gouvernementales en voie d'élaboration;

  – les relations internationales des entités fédérées autonomes ou non souveraines, la politique étrangère du Canada et des principaux pays, tels les États-Unis, la France, le Royaume-Uni; les crises et les conflits internationaux; la gouvernance mondiale et le rôle de l'État.

La mise en œuvre d'actions internationales concertées

- Le Ministère voit à ce que les initiatives qu'il soutient, les projets qu'il propose, auxquels il participe ou qu'il contribue à mettre en œuvre avec des partenaires soient, sur le plan des contenus, conformes aux intérêts généraux du Québec, intérêts définis avec la collaboration des ministères sectoriels concernés. Il s'assure aussi que ces projets, lorsqu'ils se réalisent et donnent lieu à des engagements internationaux, sont respectueux de la loi du MRI et des lois et règlements des ministères sectoriels concernés. Le Ministère conseille et assiste ces derniers, notamment sur le type d'instrument à utiliser selon la nature des engagements internationaux qu'ils projettent conclure.

- Par exemple, en matière de coopération, il coordonne la tenue, sur une base régulière et structurée, de commissions et de comités mixtes de coopération engageant des partenaires étrangers et québécois; il analyse, en collaboration avec les ministères sectoriels partenaires, les projets proposés, négocie et signe des ententes internationales engageant le gouvernement et, enfin, assure le suivi de ces projets.

- En ce qui a trait à la concertation et à la mise en œuvre d'actions particulières qui intéressent les villes et les régions, le Ministère travaille étroitement avec les villes et les instances régionales de la métropole et de la capitale nationale, de même qu'avec les principales conférences administratives régionales.

- Ses interventions, qui se matérialisent sous forme d'expertise professionnelle ou de soutien financier, sont conduites suivant deux axes principaux, l'un relatif à l'accueil et au maintien d'organisations internationales au Québec, et l'autre relatif à l'accueil d'événements internationaux majeurs. Précisons que le Ministère est responsable de l'application de la politique québécoise d'accueil et de reconnaissance des organisations internationales (OI), qu'elles soient gouvernementales ou non gouvernementales (OING).

Les mécanismes formels de concertation

- Au chapitre des moyens utilisés pour s'assurer de mettre en œuvre l'objectif mentionné ci-dessus, le Ministère privilégie, à tous les niveaux de son organisation et suivant diverses formules, la concertation avec ses partenaires gouvernementaux, que celle-ci prenne la forme de rencontres interministérielles de haut niveau avec la sous-ministre et les sous-ministres adjoints, de rencontres de travail entre fonctionnaires responsables de certains dossiers ou encore de rencontres officielles d'échange d'information avec l'ensemble des ministères et organismes actifs en matière internationale, et ce, par l'entremise du Comité des coordonnateurs ministériels en affaires internationales (CCMAI).

Résultats 2003-2004

Au regard des mécanismes formels de concertation

- Pour un ministère qui place la concertation au cœur de ses activités quotidiennes, il ne paraît pas utile de faire un décompte précis de toutes les rencontres de concertation tenues, car il y en a régulièrement et à chaque niveau de sa structure. Ne sont rapportées ici que les rencontres statutaires qui concernent la sous-ministre, les sous-ministres adjoints et leurs homologues des principaux ministères partenaires, rencontres organisées par la Direction de la veille, de la planification et de l'action sectorielle, unité plus directement chargée d'assurer la liaison et la concertation multisectorielle avec ces derniers. Au cours de la dernière année, les principales rencontres à signaler sont celles tenues avec :
  - le ministère du Développement économique régional (MDER) (avril, mai et octobre 2003) : ces rencontres ont permis, entre autres, de mieux comprendre les impacts de la réorganisation administrative au sein de ce ministère et plus particulièrement sur ses responsabilités à l'étranger dans les domaines de l'exportation, de l'investissement, de la recherche-science-technologie et du tourisme. Elles ont aussi contribué à faire le point entre les deux principaux ministères actifs à l'international, sur le fonctionnement du réseau des représentations du Québec à l'étranger, sur l'état d'avancement des négociations commerciales multilatérales et bilatérales et sur les modalités d'application de la loi du MRI relativement à l'obligation de déposer à l'Assemblée nationale tout engagement international important, notamment ceux relatifs au commerce;
  - le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) : une séance de travail, tenue en avril 2003, a permis de traiter des orientations et priorités d'action respectives et d'examiner les incidences internationales des dossiers tels les changements climatiques, le développement hydroélectrique, la promotion de l'amiante chrysotile et le litige sur le bois d'œuvre.
- Par ailleurs, le groupe de travail MDER-MRI sur la mondialisation et son sous-groupe sur la sécurité sont devenus inopérants.

Au regard du développement de politiques et de positions gouvernementales

Au cours de l'exercice 2003-2004, le Ministère a contribué à établir la position gouvernementale dans divers dossiers, en particulier ceux portant sur les points suivants.

- **La diversité culturelle** : le Québec s'est engagé à fond à l'égard de la diversité culturelle aux côtés d'autres nations qui conviennent qu'il faut s'abstenir de prendre des engagements de libération dans tout accord commercial qui mettraient en péril leur capacité de soutenir la culture et qu'une convention internationale sur la diversité des contenus culturels et artistiques est nécessaire, afin d'encadrer cette capacité. Les trois principaux ministères québécois intéressés par cette question cruciale, soit le MRI, le MCC et le MDER, ont adopté une position conjointe et solidaire à cet égard, dès 1999. Ils se rencontrent régulièrement depuis pour échanger des informations stratégiques et pour ajuster leur position en fonction de développements ayant des incidences pour le Québec. Huit rencontres entre directeurs généraux ont ainsi été tenues sur le sujet en 2003-2004. D'ailleurs, un plan d'action diplomatique gouvernemental a été élaboré afin de renforcer ou d'élargir le cercle des nations favorables à l'idée d'une convention internationale parrainée par l'UNESCO. Le MRI a également participé à la conception du programme de recherche du gouvernement du Québec en rapport avec ce dossier et portant sur l'articulation commerce/culture et le règlement des différends, sur la libre circulation des idées, sur l'équilibre de l'offre culturelle et la concentration des médias, sur le financement des industries culturelles dans les pays en développement et enfin sur la production audiovisuelle nationale.
- **Les négociations commerciales, l'investissement et le secteur des services** : suivi des négociations des divers accords multilatéraux et bilatéraux dans les domaines du commerce, de l'investissement, des services, de la propriété intellectuelle et de l'agriculture; analyse des incidences de ces négociations sur la capacité du gouvernement d'intervenir et de légiférer dans l'intérêt public en général et dans les secteurs non commerciaux en particulier, notamment ceux de l'éducation, de la santé, du travail, et de la culture et des communications; analyses portant sur la libéralisation des marchés et l'agriculture et sur les diverses incidences de la mondialisation.
- **La sécurité, la frontière intelligente et les relations commerciales canado-américaines** : analyses portant sur les enjeux économiques, sociaux et politiques découlant de la mise en œuvre du Plan d'action canado-américain sur la frontière intelligente, de l'implantation de nouveaux systèmes de sécurité à la frontière avec les États-Unis et, éventuellement, d'un périmètre de sécurité.
- **Le rôle de l'État et la gouvernance** : analyse portant sur le rôle de l'État par rapport au poids de plus en plus important de la société civile dans un contexte de mondialisation; la montée d'une nouvelle gouvernance; la réhabilitation du rôle des parlementaires et des élus; la préservation de la capacité de légiférer de l'État.
- **La politique étrangère du Canada** : analyse de l'implantation de la nouvelle doctrine de sécurité nationale américaine (doctrine Bush) et de l'alignement des acteurs internationaux, en particulier dans le cas de la guerre en Irak; analyse des relations Union européenne-Canada.
- **La politique internationale du Québec** : l'amorce des travaux de réflexion devant mener à la publication d'un nouvel Énoncé de politique d'affaires internationales du gouvernement du Québec a constitué en quelque sorte la trame de fond de la réflexion du MRI; poursuite des travaux sur la question de la nouvelle diplomatie et sur le rôle international des entités fédérées comme le Québec ou des entités autonomes comme la catalogne.
- **Le développement durable** : participation active du MRI au sein de plusieurs groupes de travail interministériels, notamment le comité interministériel sur le développement durable, le groupe de travail chargé de la formulation d'une première stratégie québécoise de développement durable, le comité interministériel sur les changements climatiques, le groupe de travail chargé de la révision de la stratégie québécoise sur la diversité biologique et le groupe de travail interministériel sur la biosécurité. Le MRI a ainsi contribué à plusieurs documents gouvernementaux en cours d'élaboration. Afin d'acquérir une expertise plus fine sur les grandes questions du développement durable, le MRI a mandaté le Centre d'études et de recherches internationales de Paris afin qu'il organise en France un colloque de spécialistes intitulé *Valeurs et pratiques du développement durable* (Paris, 2 et 3 octobre 2003).

- **La place du Québec dans les instances internationales et le fédéralisme comparé** : le MRI a collaboré activement, notamment avec le SAIC, à la réflexion gouvernementale relative à la représentation des provinces lors des négociations et forums internationaux dans le cadre de la mise en place du Conseil de la fédération. Il a aussi sensibilisé les représentants du Forum des fédérations, lors de la tenue, à Québec, de la session d'été 2003 sur le fédéralisme, à la vocation internationale du Québec. Il a de plus contribué aux réflexions préliminaires devant aboutir, au cours de l'année 2004, au développement d'une position gouvernementale eu égard à l'intérêt du Québec face à l'internationalisation de cette organisation non gouvernementale canadienne.
- Pour outiller l'action internationale du Québec, le MRI continue à développer et à proposer des instruments; il a ainsi analysé des projets de loi ou des accords internes pour évaluer leur portée sur les engagements ou la représentation du Québec, il a cherché à définir le rapport entre les pratiques effectives et les lois et il a vu à la préparation de projets de directives opérationnelles.

Au regard de la mise en œuvre d'actions internationales concertées

- Le Ministère a réalisé les premières phases du plan d'action diplomatique gouvernemental dans le domaine de la diversité culturelle, notamment par le maintien d'un réseau d'interlocuteurs privilégiés et d'experts sur la question au sein de gouvernements étrangers et d'organismes internationaux et dans le cadre d'une participation active à des forums ainsi qu'à des colloques et à des conférences traitant de la question. Il a ainsi été associé de près aux travaux préparatoires aux rencontres du Réseau international sur la politique culturelle, du Réseau international sur la diversité culturelle, du colloque sur la diversité culturelle lors de la Feria international del libro de Guadalajara, des Deuxièmes Rencontres internationales des organisations professionnelles de la culture à Paris.
- Il a aussi collaboré étroitement avec le MTQ pour la préparation de la mission du ministre des Transports au XXIIe Congrès mondial de la route, tenu à Durban, en octobre 2003. Cette mission a notamment servi à promouvoir Québec comme ville d'accueil de congrès internationaux, et ce, dans l'espoir d'obtenir le Congrès de la viabilité hivernale organisé par l'Association mondiale de la route en 2010. Cette mission a en outre permis de consolider le statut du Québec à titre de gouvernement membre de cette organisation internationale qui est la seule à lui reconnaître un statut de gouvernement participant similaire à celui qu'il possède au sein de la Francophonie.
- Le Québec est membre du Groupe des régions partenaires auquel participent la Bavière, la Haute-Autriche, le Shandong, le Cap-Occidental et la Californie. À ce titre, il a assuré les suivis de la rencontre de mars 2003 du Comité directeur, particulièrement en ce qui concerne le soutien à la participation d'un collège québécois à l'atelier des jeunes sur les médias tenu à Munich en février 2004 et la préparation d'une matrice des relations internationales des régions partenaires. Il a en outre amorcé les préparatifs en vue de la 2e Conférence des chefs de gouvernement prévue à Québec en décembre 2004, à savoir la définition des orientations gouvernementales québécoises, en concertation avec les ministères partenaires soit le MDER, le SAJ, le MENV, le MEQ, et Emploi et solidarité sociale, la préparation d'un programme préliminaire, la coordination des contenus qui seront discutés à cette occasion et la coordination de l'événement sur le plan logistique. La participation du Québec à la consolidation de ce réseau témoigne de son intérêt et de son dynamisme à l'égard du développement du phénomène de la nouvelle diplomatie impliquant un nombre croissant d'entités fédérées sur la scène internationale.
- En concertation avec le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), il a soutenu à hauteur de 50 000 $, l'organisme Chantiers jeunesse afin d'assurer la participation, en 2003-2004, de 300 jeunes de 16 à 30 ans du Québec à des expériences de volontariat à l'étranger, dans plus d'une vingtaine de pays d'Europe, d'Europe de l'Est, d'Amérique du Nord et d'Asie. En contrepartie, une centaine de jeunes étrangers devaient être accueillis au Québec, dans le cadre du même projet.

- Le Ministère a aussi participé aux rencontres de la Table interministérielle de la politique nationale de l'eau, et ce, notamment parce qu'il est responsable de l'engagement n° 12 de cette politique qui vise « à intensifier, dans tous les domaines pertinents relatifs à l'eau, la participation et la représentation du gouvernement du Québec, afin de promouvoir ses intérêts et de partager ses compétences dans les ententes, les organisations et les forums internationaux ».
- Quand il s'agit de concertation relative à la mise en œuvre des projets de coopération, le Ministère tient compte systématiquement des priorités sectorielles convenues avec ses partenaires gouvernementaux, que ce soit sur le plan culturel, éducatif, social, scientifique ou technologique.
- Les ministères et les organismes partenaires en matière de coopération ont ainsi participé pleinement aux diverses commissions et comités de coopération tenus et organisés par le Ministère en cours d'année :
  - rencontre mi-parcours de la 3e Commission mixte permanente Québec/Wallonie-Bruxelles les 9 et 10 juin 2004;
  - rencontre mi-parcours de la 8e Commission mixte permanente de coopération Québec-Flandre le 7 octobre 2003;
  - 8e Groupe de travail sur la coopération Québec-Bavière le 28 novembre 2003;
  - 9e Réunion de la commission Québec–Viêt-Nam le 31 mars 2004;
  - 10e Groupe de travail Québec-Mexique le 5 mars 2004;
  - rencontre mi-parcours de la 59e Commission permanente de coopération franco-québécoise en mars 2004;
  - 5e Sous-commission mixte Québec-Italie, le 2 juin 2003.

Cette année, le Ministère a soutenu de nombreux projets de coopération totalisant des dépenses de 2,1 millions de dollars. Ce sont les secteurs de la recherche, de la science et de la technologie, de la culture et celui de l'enseignement supérieur qui s'accaparent la plus grande part de ces dépenses de coopération, soit 73 %.

Au chapitre des actions du Ministère à l'endroit des villes et des régions, il convient pour chacun des deux principaux axes d'intervention, de faire état des éléments suivants.

Accueil et maintien d'organisations internationales

- Le Ministère, par son intervention au Comité de gestion du Fonds de développement international de Montréal (FODIM) et le financement qu'il y accorde, soit 600 000 $ en 2003-2004, a soutenu le démarchage et le maintien de sièges d'organisations internationales dans la métropole. À ce titre, il convient de mentionner l'aide apportée pour :
  - l'accueil et l'établissement à Montréal du Secrétariat international d'urologie (SIU);
  - l'implantation, au sein de l'Association internationale des avocats de la défense (AIAD), du Secrétariat du Barreau pénal international (BPI). La signature de l'accord de reconnaissance avec cette organisation a eu lieu le 28 novembre 2003;
  - de plus, plusieurs activités de démarchage ont été conduites notamment auprès de COSPAS-SARSAT (sauvetage en mer) et HUPO (proteomes).

Rappelons aussi que le Ministère continue par ailleurs de soutenir financièrement l'Agence mondiale antidopage (AMA), l'Institut de la statistique de l'UNESCO (ISU) et le Secrétariat de la Convention de la diversité biologique (SCDB), et ce, dans le cadre des ententes signées au cours des dernières années pour l'établissement de leurs sièges sociaux à Montréal.

- Au regard de l'implantation d'organisations internationales dans la capitale nationale, il y a lieu de faire état du soutien apporté par le MRI pour :
  - le maintien du Secrétariat de la Fédération internationale de Kin-Ball;
  - la réalisation d'une étude d'opportunité pour l'installation à Québec d'une agence de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le contrôle des feux de forêt;
  - la réalisation d'une étude d'opportunité pour la mise en place d'un secrétariat international de tourisme jeunesse, mené avec l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) et l'auberge de jeunesse de la ville de Québec.
- En matière de soutien à des organisations internationales dans le but d'accroître leur notoriété internationale ou de favoriser la réalisation de leurs activités ou d'événements dans la métropole, le Ministère a appuyé en 2003-2004 :
  - l'Institut international d'études administratives de Montréal (IIEAM) pour la tenue de la 9e édition de la Conférence de Montréal, sous le thème « Innover dans un monde incertain », qui a eu lieu du 5 au 8 mai 2003 et qui était sous la présidence d'honneur du secrétaire général de l'OTAN, lord Robertson. Ce forum économique international a attiré plus de 2000 participants en 2003 et une centaine de conférenciers prestigieux, dont le président du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), M. Ernest-Antoine Sellière et le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), M. Cesar Gaviria. Le Québec a été représenté par le premier ministre, M. Jean Charest, et les ministres Thomas Mulcair et Sam Hamad;
  - le congrès du Conseil international de développement économique (IEDC), qui s'est tenu à Montréal du 4 au 6 juin 2004. Cet événement regroupait de 300 à 400 participants des États-Unis, du Canada, de l'Europe, de l'Australie et de l'Asie, composés essentiellement d'agents de développement économique, de PDG de multinationales, d'hommes d'affaires locaux et de fournisseurs de services;
  - la Conférence étudiante internationale sur la mondialisation et l'éducation, tenue à l'Université de Montréal les 5 et 6 août 2003 et regroupant quelque 200 participants;
  - le colloque international, ayant pour thème *Familles aux multiples visages : nouveaux défis pour la médiation familiale*, tenu à Montréal les 25, 26 et 27 septembre 2003, sous l'égide de l'Association de médiation familiale du Québec (AMFQ), de concert notamment avec le Centre IRIS Québec. L'événement a attiré plus de 250 personnes de diverses disciplines en provenance d'Europe, des Antilles et de l'Amérique du Sud;
  - la 8e Conférence mondiale des villes historiques, tenue à Montréal du 6 au 8 octobre 2003. Après Kyoto, Florence, Barcelone, Xi'an, Cracovie et Montpellier, la Ville de Montréal a accueilli cet événement axé sur la protection et la mise en valeur du patrimoine urbain. La Ligue des villes historiques regroupe 61 villes en provenance de 49 pays. Le Québec était représenté par sa vice-première ministre, Mme Monique Gagnon-Tremblay, et la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp;
  - le congrès international *Bâtir ensemble notre devenir : un projet singulier pour une société plurielle*, organisé par la Société de recherche en orientation humaine (SROH) sous l'égide de la Fédération internationale pour l'éducation des parents (FIEP), du 27 au 29 octobre 2003. Tenu dans la foulée de la Décennie de la lutte contre le racisme décrétée par l'UNESCO, cet événement a suscité la participation de plusieurs centaines de personnes (entre 400 et 500), dont celle des ministres de l'Éducation de la Roumanie, de la Tunisie et de la Turquie.
- Pour ce qui est de la tenue d'événements internationaux dans la capitale, il convient de mentionner le soutien accordé par le Ministère pour les principaux événements suivants :
  - le XIIe Congrès forestier mondial 2003, qui a eu lieu du 21 au 28 septembre 2003, accueillant quelque 5000 participants provenant de 175 pays;

– la Dictée des Amériques qui accueillait plus de 150 participants internationaux de plus d'une vingtaine de pays;

– le Colloque international *Quatre siècles de francophonie en Amérique*, tenu à l'Université Laval, qui réunissait des conférenciers de cinq pays francophones en plus de 400 participants;

– la préparation des VIIIe Jeux mondiaux des policiers et des pompiers prévus à Québec en 2005 et qui devraient attirer plus de 10 000 athlètes;

– le Congrès mondial du notariat latin qui a rassemblé 500 délégués d'une cinquantaine de pays. La ministre des Relations internationales a présidé les cérémonies d'ouverture et y a prononcé une allocution remarquée;

– le 3e Congrès mondial des Chambres de commerce qui a réuni près de 2000 participants.

Dans les autres régions du Québec, le Ministère a accordé son soutien aux projets suivants :

– la Commémoration de l'arrivée de Champlain à Baie-Sainte-Catherine où participaient plus de 500 personnes en présence de 150 invités internationaux;

– le Congrès annuel de l'Association des régions (remise du prix Hector-Fabre) qui regroupait 1000 participants. Le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue en fut le récipendaire;

– le XXIIIe Congrès de l'Association mondiale des chirurgiens cardio-vasculaires qui a réuni les 500 plus grands spécialistes internationaux dans ce domaine;

– la 4e édition du Festival des jardins de Métis dont le thème était *Les jardins méditerranéens*, où l'Espagne et l'Italie étaient représentés;

– La 1re édition du Festival international de théâtre amateur;

– Les 3es Championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF à Sherbrooke qui rassemblaient 1800 athlètes provenant de plus de 100 pays.

Actions au regard des régions

- Au chapitre des régions, il convient de faire état de la participation active du Ministère à diverses instances de concertation, en particulier aux Conférences administratives régionales (CAR), et du soutien qu'il accorde à divers acteurs régionaux pour leur venir en aide dans leurs initiatives ayant une dimension ou un caractère international. En 2003-2004, son niveau d'activité au regard de cette concertation avec les régions a cependant été ralenti par la réorganisation administrative dont elles ont fait l'objet.
- Signalons aussi que le Ministère, en 2003-2004, a assumé le leadership de la table de concertation *Les jeunes et l'international* qui regroupe les ministères et les organismes ayant des programmes d'action internationale destinés aux jeunes. Les résultats de cette concertation visant à faire la promotion de ces programmes en région et de susciter la participation de plus de jeunes en provenance de celles-ci ont été positifs puisqu'on a déjà observé, en cours d'année, une augmentation appréciable du nombre de demandes d'information en provenance des régions pour ces programmes.
- Finalement, soulignons que le MRI a mené, en concertation avec le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) et le MDER, une réflexion sur l'action internationale des villes et des régions québécoises. La réorganisation administrative prévue dans les régions et les récentes fusions municipales ont quelque peu limité la capacité de mobiliser les acteurs du milieu.

4.3 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction intégration

Orientation stratégique :	Appuyer les ministères et les organismes afin qu'ils assument la dimension internationale de leur mandat et intégrer leurs activités à l'étranger à la politique mise en œuvre par le MRI.
Axe d'intervention :	Efficacité
Objectif : 4.3.2	Fournir aux ministères et aux organismes les moyens les plus efficaces afin qu'ils puissent assumer le prolongement de leur mandat à l'étranger, y compris en ce qui concerne l'action internationale de la capitale nationale, de la métropole et des régions.

Contexte

- Certains ministères ont des mandats qui les amènent à concevoir une action particulièrement soutenue à l'endroit des pays étrangers. C'est le cas notamment du ministère du Développement économique et régional, de celui des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et du ministère de la Culture et des Communications. L'importance des intérêts en cause justifie souvent leur présence permanente à l'étranger pour mener leur action.
- D'autres ministères, comme le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Environnement, ou encore celui de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, participent à de nombreuses activités internationales qui les amènent à se rendre régulièrement à l'étranger.
- Puisque c'est au MRI qu'incombe la responsabilité de planifier, d'organiser et de diriger l'action du gouvernement à l'étranger, c'est donc à lui qu'il revient de mettre à la disposition des ministères et des organismes dont la présence, constante ou occasionnelle, est nécessaire à l'étranger, les moyens les plus efficaces pour qu'ils assument pleinement leur mandat sur ces territoires.
- Les fonctionnaires affectés aux dossiers sectoriels à l'étranger relèvent d'abord de l'autorité hiérarchique du chef de poste qui veille notamment à la cohérence de l'action générale du gouvernement du Québec sur son territoire. Ils entretiennent par ailleurs une relation fonctionnelle avec leurs ministères d'origine afin d'assurer la cohésion de leurs activités.

Éléments de mise en œuvre

- Pour atteindre cet objectif, le Ministère s'assure que les représentants des ministères sectoriels qu'il affecte à son réseau de représentations, de même que le personnel recruté localement pour travailler aux dossiers sectoriels, disposent des moyens, des outils et des ressources leur permettant de promouvoir adéquatement les intérêts qu'ils représentent. Le Ministère voit aussi à ce que les autres représentants gouvernementaux qui effectuent, à l'occasion, des missions à l'étranger, bénéficient des divers services disponibles dans son réseau de représentations.

Résultats

- En 2003-2004, le Ministère a ainsi mis à la disposition des ministères présents sur une base continue dans l'une ou l'autre des représentations du Québec à l'étranger les divers services professionnels, matériels et techniques leur permettant l'accomplissement de leur mandat respectif. Le portrait de la présence sectorielle soutenue par le MRI dans le réseau des représentations à l'étranger peut se résumer ainsi :

- les Services d'immigration du Québec (SIQ) à l'étranger ont été présents dans huit représentations (Paris, Bruxelles, New York, Mexico, Buenos Aires, Vienne, Damas et Hong Kong); ils ont aussi eu recours aux services de l'agent d'affaires engagé à Lima. Les SIQ regroupent 55 équivalents temps complet (ETC) réguliers, auxquels se sont ajoutés plus de 40 ETC recrutés sur une base temporaire pour servir chaque territoire et répondre aux objectifs du plan d'immigration mis en œuvre par le MRCI;
- les Services économiques à l'étranger sont présents dans 18 représentations (New York, Boston, Chicago, Los Angeles, Miami, Atlanta, Mexico, Santiago, Tokyo, Beijing, Shanghai, Taï Peï, Séoul, Paris, Bruxelles, Londres, Munich, Barcelone); ils disposent des services d'un agent d'affaires à Lima; ils emploient 63.5 ETC réguliers;
- les ressources relevant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont présentes dans cinq représentations (New York, Boston, Chicago, Los Angeles, Tokyo) et emploient six ETC réguliers;
- les Services culturels sont présents dans six représentations (New York, Bruxelles, Munich, Londres, Rome et Paris) et comptent 21 ETC réguliers;
- des services spécialisés sont également mis en œuvre avec le soutien du MRI, notamment à Paris par le bureau d'Investissement-Québec en Europe et à Tokyo où le Québec Wood Export Bureau (QWEB), ou Bureau de promotion des produits forestiers, contribue aux activités de promotion du bois d'œuvre québécois au Japon.

- En réalité, 54 % des effectifs du réseau des représentations à l'étranger œuvrent pour le compte d'un autre ministère que le MRI. Afin de bien circonscrire la nature des services devant être offerts, le Ministère a signé, avec ses trois principaux partenaires, des ententes particulières définissant ses engagements. De plus, les ressources affectées à ces secteurs d'activité sont définies et configurées en permanence en concertation avec les ministères intéressés.
- Le Ministère offre, par ailleurs, grâce à son réseau de représentations à l'étranger, toute une gamme de services aux divers autres représentants des ministères et des organismes publics en mission sur les territoires où il est présent. Il élabore les programmes de visites, conformément aux objectifs et aux intérêts des ministères, fixe les rendez-vous devant avoir lieu, participe aux activités et aux rencontres au moment des missions, entretient les contacts à la fois avec les interlocuteurs sectoriels et avec les diverses clientèles du territoire.
- Les différents exemples suivants illustrent de façon éloquente certains résultats attribuables à l'action des ministères présents dans le réseau des représentations à l'étranger.
  - En 2003-2004, les Services économiques des représentations du Québec aux États-Unis ont apporté une aide professionnelle et technique à plus de 1500 entreprises ou groupes d'entrepreneurs et ont vu confirmer leur contribution à la réalisation de ventes fermes totalisant plus de 80 millions de dollars. Ainsi, la Délégation du Québec à Chicago (DQC) a été en contact avec plus de 500 entreprises québécoises afin de les accompagner dans le développement de leurs exportations dans le Midwest américain. La délégation du Québec à Boston (DQB) a, de son côté, apporté une aide professionnelle et technique à quelque 300 entreprises québécoises et contribué à la réalisation de ventes fermes totalisant près de 30 millions de dollars, résultat de quelque 25 ententes de distribution au sein des six États de la Nouvelle-Angleterre. Le Bureau du Québec à Miami (BQM) a soutenu les démarches de 140 entreprises québécoises exportatrices, en plus de contribuer à l'organisation d'activités promotionnelles et de participer à une vingtaine de foires commerciales et de conférences. Le BQM estime les retombées économiques à 3,5 millions de dollars.
  - La DGQP a pour sa part participé à une trentaine de foires, de salons, de colloques et de forums en France et au Québec dans les domaines de la mode, de l'agroalimentaire, des technologies de l'information, des biotechnologies, des matériaux de construction et des

nutraceutiques. Elle a organisé quatre rencontres du Club économique France-Québec (200 entreprises membres) avec des conférenciers présentant l'expérience québécoise sur des thèmes variés comme la nouvelle économie et les technologies numériques et le capital de risque. Enfin, elle a apporté son soutien à une centaine d'entreprises québécoises, soit pour y effectuer leurs premières démarches sur ce marché, soit pour y consolider leur développement.

– Le Service économique de la Délégation générale du Québec à Mexico, quant à lui, a organisé et reçu sur le territoire mexicain, la visite de 93 entreprises québécoises, sous forme de visites de groupe (15) ou de visites individuelles. Il a également fourni des informations diverses à plus de 100 entreprises québécoises, que ce soit des études de marché, des listes d'associations professionnelles dans différents secteurs ou des informations sur les foires dans différents secteurs et a établi des contacts pertinents. Au cours de cette même période, le Service économique a aussi fait la promotion de sept expositions commerciales tenues au Québec, évalué une dizaine de foires commerciales mexicaines et envoyé onze acheteurs mexicains au Québec. Il a fait connaître une vingtaine d'occasions d'affaires et rencontré 37 intermédiaires mexicains dans le domaine de la vente afin de les évaluer et de les qualifier. De plus, le Service économique a mis en place un système de veille commerciale constante pour les secteurs prioritaires ou pour des clients québécois intéressés par le marché mexicain (envois d'articles de journaux, de rapports sectoriels, etc.), sans oublier la promotion des investissements mexicains au Québec. Enfin, dans le but de maintenir et de développer son réseau de contacts, le Service économique a effectué des rencontres avec 44 organismes gouvernementaux et établi 64 contacts auprès d'institutions privées et commerciales.

– Au total, près de 190 entreprises québécoises ont fait appel à la Délégation générale du Québec au Japon (DGQJ) afin de développer des activités commerciales avec ce pays. Parmi celles-ci, 98 entreprises s'y sont rendues au moins une fois en 2003-2004 pour un total de 109 missions, tandis qu'une centaine ont communiqué avec le Service économique afin d'obtenir des informations sur les possibilités de mise en marché de leurs produits.

– Rappelons que les exportations québécoises au Japon ont augmenté de 20,6 % en 2003, pour atteindre 845 M$, faisant du Japon le principal marché d'exportation pour le Québec en Asie et le cinquième dans le monde.

– Le Bureau du Québec à Shanghai a pour sa part organisé quatre visites de promotion du Québec sur le territoire à l'occasion de grandes foires commerciales, à Shanghai, au Jiangsu, au Zhejiang et au Guangzhou et participé à six missions de promotion organisées par le Consulat général du Canada.

– Les conseillers et attachés en agroalimentaire, en partenariat avec le MAPAQ, assurent un accompagnement des entreprises québécoises voulant percer les marchés américain et asiatique. À titre d'exemple, la Délégation générale du Québec à New York (DGQNY), travaillant à la promotion des produits alimentaires québécois, a recruté et accompagné des distributeurs américains à la Foire de l'alimentation SIAL à Montréal. Elle a accueilli une mission de six nouveaux exportateurs et soutenu onze exposants québécois pour les aider à trouver de nouveaux clients. Elle a organisé un dîner gastronomique à la James Beard Foundation mettant en valeur la gastronomie et les produits alimentaires québécois à l'intention de décideurs de l'industrie alimentaire américaine. Elle a organisé Québec is Cooking, une activité de promotion de produits alimentaires fins québécois. Tenu aussi à Chicago, un tel événement a permis à dix sociétés québécoises de vendre leurs produits dans des chaînes d'alimentation de la région de Chicago et à cinq chefs québécois de mettre en valeur la cuisine québécoise dans des restaurants de Chicago. Cette activité a généré des dizaines de reportages à l'échelle régionale et nationale sur le savoir-faire québécois, dont des entrevues diffusées dans les stations de télévision régionales. Quant au bureau du Québec à Miami (BQM), il a collaboré à l'implantation d'un entrepôt agroalimentaire Québec à Miami ayant pour but de faciliter ces exportations du Québec en Floride et en Amérique latine.

- En matière culturelle, signalons par exemple le travail du Service culturel de la DGQNY qui a appuyé des centaines d'artistes, dont le succès constitue une carte de visite pour le Québec. Il a participé aux plus importants rendez-vous des diffuseurs en arts de la scène aux États-Unis : celui de l'Association of Performing Arts Presenters (APAP) et Showcase. À l'occasion du premier, le Service culturel de la DGQNY s'est associé à CINARS Montréal pour organiser des événements majeurs, dont une réception pour une centaine de diffuseurs américains, d'agents d'artistes et d'autres professionnels et la promotion d'extraits de spectacles présentés en showcases. Il a également participé au second rendez-vous de ces diffuseurs, la conférence Showcase, un marché qui regroupe plus d'une centaine de diffuseurs américains de spectacles dédiés au jeune public, un secteur qui représente un volume très important des productions québécoises qui sont vendues aux États-Unis.
- Il a aussi organisé, de février à mai 2004, le Québec Festival, à Pittsburg, auquel des institutions prestigieuses se sont associées, comme la University of Pittsburg et la Carnegie Mellon University, de même que le Heinz Architectural Center et le Carnegie Museum of Art. Le Festival a été inauguré en présence de la ministre de la Culture et des Communications. Près de 15 000 personnes ont assisté aux différentes présentations et les journaux ont donné une grande visibilité au Québec. Le Québec a aussi pu solidifier d'importants liens avec des partenaires influents et la DGQNY entend développer de nouveaux partenariats avec ceux-ci.
- Pour sa part, la DGQP a collaboré à près de 240 activités culturelles québécoises. Parmi les plus significatives, mentionnons la première parisienne du Cirque Éloize organisée en collaboration avec la Mairie de Paris en septembre 2003. En effet, les liens privilégiés avec la Mairie de Paris auront aidé au retour parisien du Cirque Éloize prévu au printemps 2005 et servi de porte d'entrée à Paris pour le Cirque du Soleil. Par ailleurs, en cette année record pour le cinéma québécois, le suivi efficace de la DGQP aura permis de capitaliser sur les succès des films *Les Invasions Barbares*, *La Grande séduction* et *Mambo Italiano*.
- En matière d'immigration, on peut par exemple faire état des résultats attribuables au Service d'immigration du Québec (SIQ) à Paris qui a encore, en 2003, augmenté le nombre de candidats sélectionnés, soit 7702 personnes représentant 89 % de l'objectif fixé. De ce nombre, on compte 6106 Certificats de sélection du Québec émis pour la France seulement, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2002. Le SIQ a également émis 3128 Certificats d'acceptation du Québec pour des jeunes Français venant étudier au Québec, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2002. Ces étudiants peuvent devenir des candidats potentiels pour une immigration permanente.

4.4 La fonction gestion

Orientation stratégique :	Poursuivre l'implantation d'une gestion pleinement adaptée aux exigences d'un ensemble international en mutation.
Axe d'intervention :	Ressources humaines
Objectif : 4.4.1	Valoriser les ressources humaines en misant notamment sur la formation continue et la mobilité.

Indicateurs	Cibles (2001-2004)	Résultats (2003-2004)
• Taux de participation aux programmes de formation du Ministère (heures de formation/heures travaillées)[1]	• 1,5 %	• —
• Pourcentage de la masse salariale investie dans la formation[2]	• 1,7 %[3]	• 1,18 % (1,74 %)[4]
• Mise en place d'un plan de carrière pour les conseillers en affaires internationales	• Rencontre de 25 % du personnel professionnel en 2003-2004	• Accompagnement de près de 25 % (6 %)[4] des personnes dans leur réflexion de carrière

Contexte

- Pour assumer ses responsabilités et jouer efficacement son rôle de coordination auprès des ministères et des organismes, le MRI requiert une expertise de haut niveau. Le développement permanent de cette expertise doit être assuré de manière efficace et continue grâce à des programmes de développement et de formation adéquats.
- Compte tenu par ailleurs de la présence d'un réseau de représentations œuvrant à l'étranger, le Ministère doit non seulement disposer de ressources compétentes, mais aussi de ressources disponibles pour servir à l'étranger.
- Le MRI se fait une priorité de développer les compétences de ses employés et d'adopter des conditions d'affectation à l'étranger équitables qui facilitent la mobilité des personnes.

Résultats

- En 2003-2004, le Ministère a consacré en dépenses directes liées à la formation de ses ressources humaines 229 009 $ au siège et 33 816 $ dans le réseau. En considérant de plus les coûts indirects (salaires des participants, etc.), le MRI a investi 1,18 % de sa masse salariale, rencontrant ainsi la norme gouvernementale de 1 %. Un total de 1193 jours-personnes a ainsi été consacré à la formation, ce qui représente une moyenne de deux jours par employé. Les compressions budgétaires décrétées en cours d'exercice ont eu pour conséquence que les résultats sont moindres que ceux obtenus au cours de la période précédente, plusieurs formations ayant dû être annulées.
- Le Ministère a également offert des cours de langues étrangères auxquels ont participé quelque 65 employés. Parmi ceux-ci, cinq ont bénéficié de stages d'immersion en dehors du Québec.

---

[1] À la fois complexe et peu évocateur, cet indicateur a été abandonné.
[2] Inclut la formation à l'École nationale d'administration publique (ENA) de France, le cas échéant.
[3] La cible 2001-2004 proposée au plan stratégique avait, par erreur, été fixée à 4,5 %.
[4] Résultats 2002-2003.

- De nouvelles activités de formation davantage axées sur le développement des habiletés et des compétences ont été offertes par le Ministère, tout en maintenant son offre de formation sur l'apprentissage lié à des contenus de relations internationales. Parmi celles-ci, on compte des formations portant sur la rédaction de rapports (volets I et II), la communication orale, la gestion des priorités, les règles et les usages en rédaction administrative et la façon d'exercer la fonction veille. Le Ministère a aussi innové cette année en matière de formation en offrant aux professionnels et aux cadres, des sessions préparées et diffusées par des conseillers du MRI, spécialistes de leur domaine. Les contenus portaient sur les ententes internationales, le protocole et la veille. Plus de 200 personnes ont participé à ces différentes activités.
- Au plan de la formation des gestionnaires, le Ministère a organisé, après une consultation auprès de ces derniers, des sessions portant sur le coaching des individus et des groupes, sur l'animation de réunions et sur la communication orale. Une conférence-midi portant sur la gestion du changement a aussi eu lieu. Une vingtaine de gestionnaires ont participé à ces différentes activités.
- Une démarche individualisée visant à établir le plan personnalisé de développement en gestion a été réalisée auprès de sept gestionnaires. La démarche permettra d'asseoir la prochaine étape du processus, soit l'élaboration d'un profil ministériel de compétences en gestion.
- Une expérience pilote de « e-learning en gestion », coordonnée par le Secrétariat du Conseil du trésor, a été réalisée avec la collaboration d'une gestionnaire de la Délégation générale du Québec à New York et d'une conseillère en gestion des ressources humaines. Les résultats gouvernementaux seront connus au cours des prochains mois. Pour le Ministère, l'expérience est suffisamment concluante pour offrir ce mode d'apprentissage aux gestionnaires, sous certaines conditions.
- Au regard des activités visant à favoriser la mobilité des personnes, un programme de formation, d'une durée de quatre jours, destiné au personnel affecté à l'extérieur du Québec a été préparé en collaboration avec divers intervenants du Ministère et du ministère du Développement économique et régional. Ce programme comprend notamment une activité traitant de l'adaptation à vivre à l'étranger à laquelle sont invités les conjoints et les enfants (adolescents et jeunes adultes) des personnes appelées à travailler dans le réseau des représentations à l'étranger. Au total, 34 personnes ont assisté à cette formation dont 17 personnes affectées à l'étranger, neuf conjoints et huit enfants.
- Afin d'amorcer la réflexion sur le processus d'adaptation requis par une affectation à l'étranger, un outil d'aide à la réflexion a été préparé et offert aux personnes ayant posé leur candidature pour un poste à l'extérieur. Cet outil permet de mettre en lumière les conditions facilitant la transition vers le nouvel emploi à l'extérieur du Québec et d'examiner celles prévalant au moment du retour. Il permet aussi aux personnes concernées d'évaluer elles-mêmes si leurs conditions de vie au moment où elles posent leur candidature, sont favorables ou non à une affectation réussie à l'étranger.
- Au regard de la mise en place d'un plan de carrière au Ministère, il convient de signaler les principaux éléments suivants réalisés en 2003-2004 :
  - exercice du rôle-conseil en matière de gestion de carrière en formulant les recommandations appropriées et nécessaires aux employés, aux gestionnaires et auprès du Comité carrière;
  - accompagnement des personnes dans leur réflexion de carrière, soutien en matière d'orientation, choix, développement des compétences, etc.;
  - élaboration du contenu des étapes du plan de carrière en collaboration avec le Comité carrière;

- tenue de deux *focus groups* auprès de professionnels et de cadres afin de valider l'approche proposée en matière de gestion de carrière ainsi que pour valider le contenu du plan de carrière;
- amorce des travaux de réflexion en ce qui a trait à l'élaboration des profils de compétences des conseillers en affaires internationales;
- formation de deux nouvelles dyades dans le cadre du programme de mentorat.

• Signalons enfin que le Ministère a inauguré en 2003-2004 un programme de reconnaissance du personnel par la tenue d'une activité visant à souligner les départs à la retraite de ses employés et de même que les 25 ans de service dans la fonction publique québécoise. Au total, 164 personnes ont été fêtées, alors que 120 autres assistaient à la réception.

4.4 Les résultats en regard des objectifs liés à la fonction gestion

Orientation stratégique :	Poursuivre l'implantation d'une gestion pleinement adaptée aux exigences d'un ensemble international en mutation.
Axe d'intervention :	Ressources humaines
Objectif : 4.4.2	Contribuer à la formation des personnes associées aux dossiers internationaux à l'intérieur des autres ministères.

Contexte

- Les ministères et les organismes sont intéressés par les grands dossiers de l'actualité internationale compte tenu qu'ils doivent eux aussi prendre en compte les grands enjeux internationaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques sectorielles.
- Afin de répondre à cet intérêt, le Ministère invite systématiquement les responsables des dossiers internationaux des ministères et des organismes québécois à participer à ses sessions de formation. Il défraie alors les coûts d'inscription des participants.

Résultats

- Pour chacune des activités de formation en relations internationales proposées par le MRI, 15 % des participants, en moyenne, sont des représentants d'autres ministères ou organismes.

4.4 Les résultats au regard des objectifs liés à la fonction gestion

Orientation stratégique :	Poursuivre l'implantation d'une gestion pleinement adaptée aux exigences d'un ensemble international en mutation.
Axe d'intervention :	Ressources informationnelles.
Objectif : 4.4.3	Assurer la circulation efficace et sécuritaire de l'information, aussi bien au siège du Ministère que dans le réseau.

Indicateurs	Cibles (2001-2004)	Résultats (2003-2004)
• Taux de disponibilité du réseau informatique entre 8 h et 19 h pendant les jours ouvrables	98 %	99 % (99%)[1]
• Taux de disponibilité du système de messagerie entre 8 h et 19 h pendant les jours ouvrables	97 %	99 % (99%)[1]

Contexte

- Dans un contexte de modernisation, le Ministère doit être à la fine pointe des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications afin que ses bureaux au Québec et à l'étranger puissent bénéficier d'outils performants et disposer ainsi d'une communication constante entre ses différentes unités, et ce, en toute sécurité.
- Le Ministère doit donc maintenir les infrastructures technologiques en bon état afin d'assurer un service d'excellente qualité à un coût raisonnable.

Résultats

- Le taux de disponibilité du réseau informatique pendant les heures de travail atteint plus de 99 %, et ce, pour l'ensemble des bureaux du Ministère. L'objectif atteint et même dépassé permet au personnel de disposer, au plan technique, d'outils efficaces.
- Par ailleurs, le Ministère dépasse aussi l'objectif qu'il s'était fixé relativement au taux de disponibilité de son système de messagerie électronique. Ce taux, qui se situe maintenant au-delà de 99 %, démontre une efficacité très élevée de ce système. Le personnel du Ministère est doté d'équipements lui permettant de communiquer non seulement à l'interne, de façon sécuritaire et quasi continue, mais également de communiquer par voie électronique avec tout autre interlocuteur disposant d'un service de courrier électronique.
- Pour maintenir une telle performance, le Ministère procède de façon continue à l'actualisation des technologies utilisées au Québec et à l'étranger. De plus, dans le but de rehausser la sécurité informatique, un outil anti-pourriel a été mis en place centralement et un accès sécurisé en mode SSL facilite dorénavant l'accès au réseau ministériel à certains employés à partir de l'extérieur.
- Afin de maintenir à jour ses équipements informatiques, le Ministère a également effectué le remplacement de plus de 25 % de l'équipement bureautique et procédé à la migration vers l'environnement Windows XP et Office 2003 sur environ 25 % des ordinateurs.

[1] Résultats 2002-2003.

- Dans un souci d'équité technologique, le Ministère a poursuivi le déploiement du réseau ministériel. Ainsi les bureaux de Buenos Aires, de Barcelone et de Rome bénéficient dorénavant de l'ensemble des services ministériels dont l'intranet, la messagerie et le support informatique donné par l'équipe technique du siège.
- Dans le cadre du projet ministériel sur la circulation de l'information, un groupe de travail comprenant des représentants du Secrétariat du Ministère, de la Direction des affaires juridiques et de la Direction de la gestion de l'information a été constitué avec le mandat de formuler une politique sur la classification de sécurité des documents. Le comité a produit un document de travail qui devra être approuvé par les autorités du Ministère et l'implantation du système pourra se faire dans le courant de l'année 2004.
- L'intranet ministériel fait partie des outils fournis au personnel du Ministère pour lui permettre de disposer d'une information appropriée à son travail. Il compte présentement plus de 10 000 documents. De ce nombre, on compte plusieurs importantes séries : 4300 revues de presse (incluant les archives de celles-ci depuis 1997), 1140 discours prononcés depuis 1867 par les membres du gouvernement sur les questions internationales; plusieurs centaines de documents de référence : fiches pays, normes et politiques, guides, un calendrier intégré des activités majeures, etc. Tous ces documents sont utilisés par les employés dans le cadre de leur travail ; chaque semaine, l'intranet est fréquenté par une moyenne de 570 utilisateurs, qui effectuent un total d'environ 16 000 consultations par semaine.
- Plusieurs systèmes informatiques facilitent également la circulation et le traitement de l'information, favorisant ainsi l'atteinte des objectifs stratégiques du Ministère. Sur ce plan, mentionnons le maintien, l'amélioration et l'adaptation aux changements, notamment de nature réglementaire, des quelques 35 systèmes ministériels développés à l'interne, lesquels ont été opérationnels tout au long de l'année pendant 99 % du temps à l'intérieur des heures ouvrables. Plusieurs de ces systèmes ont de plus contribué à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de convergence vers le Gouvernement en ligne, notamment sur le plan de la diffusion sur le site Internet du Ministère de répertoires sur les ententes internationales et sur les projets de coopération.

4.4 La fonction gestion

Orientation stratégique :	Poursuivre l'implantation d'une gestion pleinement adaptée aux exigences d'un ensemble international en mutation.
Axe d'intervention :	Gestion globale
Objectif : 4.4.4	Moderniser les pratiques de gestion et assurer la reddition de comptes.

Indicateur	Cible (2003-2004)	Résultats (2003-2004)
• Mise en place des outils de suivi des indicateurs du Plan stratégique 2001-2004	—	• Douze des 16 indicateurs prévus dans le plan stratégique ont fait l'objet d'un suivi particulier, comme en témoignent les données produites dans ce rapport.

Contexte

- Le Ministère doit participer activement à la mise en place de la réforme de l'administration publique entreprise par le gouvernement, en intégrant dans ses pratiques quotidiennes tous les principes véhiculés par celle-ci, à savoir :
  - une gestion qui se préoccupe davantage des résultats que des processus ou des activités;
  - une responsabilisation de toutes les catégories de personnel;
  - une préoccupation constante de la qualité des services rendus;
  - l'introduction de modalités de reddition de comptes qui mettent l'accent sur la performance;
  - une gestion efficace et efficiente des ressources.

Éléments de mise en œuvre

- Le Ministère veille à ce que toutes les dimensions de la *Loi sur l'administration publique* (LAP) soient prises en compte et que toutes les obligations formelles de celle-ci soient respectées.
- Il participe en outre à l'exercice gouvernemental de révision des structures et des programmes et met en œuvre les orientations et les objectifs du gouvernement en matière de gestion publique.

Résultats

- En 2003-2004, le Ministère a poursuivi ses efforts pour moderniser ses pratiques de gestion et pour intégrer les orientations gouvernementales en la matière. Ainsi, dans le cadre de l'exercice de modernisation lancé par le gouvernement à l'été 2003, le Ministère a procédé à un examen détaillé de ses programmes et a soumis au Conseil du trésor en octobre 2003, un dossier de révision qui comportait une série de mesures précises susceptibles d'avoir un impact positif sur sa performance d'ensemble.
- Ces mesures ont fait l'objet par la suite, soit d'une mise en œuvre, soit d'une analyse plus poussée. Les principales mesures concernent :

- l'élaboration d'un énoncé de politique d'affaires internationales comme cadre de référence à l'action internationale du gouvernement. Les travaux d'élaboration de ce document ont progressé régulièrement en cours d'année et le dépôt d'un tel énoncé est prévu en 2005;
- la réingénierie du réseau des représentations du Québec à l'étranger, en fonction des priorités gouvernementales. Une première étape de ce projet a été complétée en décembre 2003, et ce, en concertation avec les ministères présents dans ce réseau; les autres étapes seront franchies après le dépôt de l'énoncé de politique;
- le regroupement au sein d'une même unité, du Protocole et des services d'accueil et d'organisation de missions et de logistique. Une décision en ce sens a été prise en novembre 2003 et les opérations d'intégration et de rationalisation ont été immédiatement enclenchées;
- l'examen de divers programmes de stages et de séjour de jeunes à l'étranger et l'analyse des possibilités de partenariat public-privé pour leur financement. Les analyses ont été complétées et une proposition a été formulée aux autorités du Ministère;
- la mise en place d'un mécanisme de coordination de l'action des ministères et organismes en matière de mondialisation. Une proposition a été soumise en cours d'année aux autorités et sa mise en œuvre sera annoncée au moment opportun;
- l'élaboration d'un plan ministériel de gouvernement en ligne. Ce plan a été complété en mars 2004 et comporte trois volets distincts : l'amélioration de la prestation électronique de services aux citoyens et aux entreprises, la coordination de la mise en œuvre du Portail gouvernemental s'adressant aux clientèles externes et finalement, la recherche d'efficacité accrue du Ministère par l'utilisation optimale des nouvelles technologies de l'information et des communications.

• Par ailleurs, en matière de gestion des ressources humaines, le Ministère a continué la mise en place de la gestion par attentes signifiées pour son personnel régulier. Au 31 mars 2004, 39 % du personnel, soit 146 personnes sur 372, s'est vu assigner des attentes, conformément au processus suggéré par les organismes centraux pour l'évaluation du rendement du personnel. La période de référence prévue à la politique ministérielle pour signifier les attentes est de mai à juin d'une même année. Au 31 mars 2003, ce taux était de 56 %.

• Le Ministère s'est également engagé activement dans le dossier de l'éthique. Il a d'abord désigné un responsable ministériel et mis sur pied un comité chargé de proposer des lignes directrices et un plan d'action en la matière. Le Ministère s'est associé au Laboratoire d'éthique publique (LEP) pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication et de consultation du personnel, en particulier au regard des valeurs à privilégier au Ministère.

• Signalons aussi que le Plan de délégation des pouvoirs en gestion des ressources humaines du Ministère a été révisé et actualisé pour tenir compte du renouvellement des pratiques de gestion des ressources humaines de même que de la modernisation de l'administration publique québécoise.

• Sur un plan plus technique, mentionnons qu'un nouveau logiciel de traitement de la paie des employés recrutés localement assujettis à la fiscalité québécoise a été installé avec succès à la Délégation générale du Québec à Paris, permettant ainsi une amélioration appréciable de l'efficience du service concerné.

• Signalons enfin qu'en ce qui concerne les demandes d'information des citoyens s'adressant à la Direction des ressources humaines, des efforts ont été consacrés pour uniformiser la terminologie utilisée par le personnel et pour améliorer de façon générale les communications avec eux, que celles-ci soient verbales ou écrites.

5 Résultats au regard de la Déclaration de services aux citoyens

5.1 Le contexte

Bien que son rôle principal ne consiste pas à offrir des services directs aux citoyens, le MRI a produit, en avril 2001, une déclaration de services aux citoyens dans laquelle il s'engage à rencontrer deux types d'objectifs. Il s'agit, d'une part, d'objectifs généraux s'adressant à tout citoyen qui requiert des renseignements sur ses programmes et sur ses activités et, d'autre part, d'objectifs spécifiques, définis en fonction des caractéristiques particulières des quelques programmes qui s'adressent directement aux citoyens, aux institutions ou aux entreprises du Québec.

5.2 Les résultats au regard des objectifs généraux

5.2.1 L'accessibilité aux renseignements sur le Ministère

En 2003-2004, le Ministère a assuré l'accès des citoyens aux renseignements généraux sur ses programmes, ses services et ses activités. Il a, pour ce faire, maintenu des services d'accueil et de renseignements généraux, entre 8 h et 19 h à son siège de Québec, et de 8 h 30 à 17 h à ses bureaux de Montréal, et ce, tous les jours ouvrables de l'année. Cela a permis de traiter rapidement les demandes de renseignements et d'informer efficacement le citoyen qui téléphone ou se présente à ces comptoirs d'accueil.

Le Ministère a aussi maintenu un service de renseignements électroniques et respecté globalement l'engagement énoncé à cet égard dans sa *Déclaration de services aux citoyens*. Le Ministère a ainsi répondu mensuellement à une moyenne de 100 demandes, dans un délai ne dépassant pas quatre jours.

5.2.2 La confidentialité

Pour respecter son objectif en matière de confidentialité des renseignements personnels qui lui sont communiqués en rapport avec les programmes qui s'adressent aux citoyens, le Ministère protège ces renseignements une fois qu'ils lui sont transmis, conformément aux modalités prévues dans sa politique de protection des renseignements personnels.

5.3 Les résultats au regard des objectifs spécifiques

5.3.1 Les services liés aux programmes d'aide internationale

Outre l'accessibilité aux renseignements sur le SAI et ses programmes par la distribution sélective de brochures et autres documentations de même que par une mise à jour régulière des pages Internet, les engagements du Ministère touchant l'équité dans la sélection des projets ont été respectés en 2003-2004. Les critères de sélection des projets ont été connus au moment des appels à projets et les comités de sélection ont été constitués de personnes-ressources internes et externes au Ministère.

5.3.2 Les services liés au programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales

Les renseignements sur ce programme sont disponibles sur le site web du Ministère et ils ont aussi été diffusés par les universités québécoises. Les demandes d'information ont été traitées rapidement.

Après fermeture de chaque offre de stage, les dossiers des candidats ont été évalués selon les particularités affichées dans l'offre et les candidats ont été informés de leur admissibilité, dans les cinq jours suivant la fin du processus d'évaluation.

Les entrevues ont été réalisées à l'aide d'un questionnaire unique pour assurer l'équité de la présélection. Dans un délai de dix jours ouvrables après l'entrevue, tous les candidats admis à l'entrevue de présélection ont été informés des résultats et le nom de ceux qui ont été retenus a été transmis à l'organisation internationale pour la sélection finale.

5.3.3 Les services liés aux Missions Québec

Les entreprises et les institutions qui participent aux missions du premier ministre à l'étranger et les autres organisations qui recourent aux services du Bureau des missions bénéficient de services adaptés aux exigences particulières de leurs opérations. En 2003-2004, il n'y a toutefois pas eu de Mission Québec.

Conclusion

Les résultats évoqués ci-dessus attestent de la préoccupation du Ministère de rendre des services de qualité aux citoyens qui font affaire avec lui et de son engagement dans une démarche d'amélioration continue en cette matière.

6 Utilisation des ressources

Les renseignements relatifs à l'utilisation et à la gestion des ressources confiées au Ministère pour la réalisation de son mandat sont présentés sous trois angles : les ressources humaines, financières et informationnelles.

6.1 Les ressources humaines

6.1.1 L'effectif

L'effectif du Ministère, au 31 mars 2004, s'établissait à 648 ETC (équivalent temps complet), répartis de la façon suivante :

Siège	**ETC**
• Québec	356
• Montréal	16
Total siège	**372**
Réseau	
• Fonctionnaires affectés	69
• Employés recrutés localement	207
Total réseau	**276**
Total Ministère (dont 4 au FoGIQE[1])	**648**

L'effectif comprend 441 postes réguliers comblés par des employés régis par la *Loi sur la fonction publique* et 207 postes occasionnels prévus pour des employés recrutés dans les différents pays où sont situées les représentations du Québec à l'étranger et occupés par ceux-ci.

Pour une utilisation optimale de ses ressources humaines, le ministère des Relations internationales s'est donné deux mécanismes : l'allocation des ressources lors de la programmation annuelle et le Comité des effectifs.

6.1.2 Le développement des ressources humaines

Pour compter sur des ressources compétentes, en mesure de remplir adéquatement les mandats qui leur sont confiés, le Ministère mise sur la formation continue de son personnel. Un objectif particulier à ce sujet figure dans son plan stratégique. Le lecteur est donc invité à consulter la section « Résultats » de ce document pour prendre connaissance des mesures mises de l'avant par le Ministère. Mentionnons cependant qu'au cours de 2003-2004, des efforts importants ont été investis pour élargir l'offre de formation à toutes les catégories de personnel en misant notamment sur le développement des compétences.

6.1.3 Le renouvellement de la main-d'œuvre

Les divers mouvements de personnel ont, en outre, permis de créer des occasions pour le recrutement d'étudiants sortants de niveau collégial ou universitaire, de rajeunir l'effectif du MRI et d'assurer une relève.

[1] Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger

Le Ministère a fait sien l'objectif gouvernemental de rajeunissement et de diversification de la fonction publique québécoise, par le recrutement de sept étudiants sortant de niveau collégial ou universitaire, par l'accueil et l'engagement de stagiaires et d'étudiants et par une sensibilisation soutenue auprès des gestionnaires à l'égard des groupes visés par un programme d'accès à l'égalité (communautés culturelles, anglophones, autochtones et personnes handicapées).

6.1.4 Le maintien du dialogue avec les associations d'employés

Le Ministère a tenu huit rencontres avec le Comité ministériel mixte sur l'organisation du travail (CMOT). La majorité des demandes de la part des membres du comité ont été prises en considération et des actions concrètes ont été entreprises pour y répondre. Le Ministère a, par exemple, administré un sondage auprès du personnel pour connaître son intérêt à la mise sur pied d'un programme d'abonnement au transport en commun. Des sujets tels que la santé et la sécurité au travail, la réingénierie, la circulation de l'information, l'éthique et le plan de carrière ont été traités régulièrement lors des rencontres.

6.1.5 Les mesures en matière de santé et de sécurité au travail

Le Ministère est préoccupé par le bien-être de ses employés. Il met à leur disposition un programme d'aide lorsque ceux-ci vivent des situations personnelles ou professionnelles difficiles. En 2003-2004, 24 personnes ont bénéficié de ce programme, ce qui correspond à 130 consultations avec des personnes-ressources. Le MRI organise aussi, conjointement avec d'autres ministères partenaires, des conférences-midi traitant de sujets variés liés au domaine de la santé mentale et physique. Il a ainsi organisé une conférence sur la gestion du stress à laquelle 40 personnes du Ministère ont assisté. Au total en 2003-2004, cinq conférences de ce type ont été présentées à l'amphithéâtre Marie-Guyart attirant, en moyenne, de 200 à 400 personnes à chaque fois.

En complément à ces actions, le Ministère fournit de la documentation à caractère préventif et éducatif liée à la qualité de vie personnelle et professionnelle.

Signalons par ailleurs qu'au cours de la dernière année, le Ministère a procédé à l'aménagement ergonomique de 60 postes de travail de son personnel. Il a en outre offert à tous les secouristes du Ministère une mise à jour complète des connaissances de premiers secours et de premiers soins.

Par ailleurs, une session de formation destinée généralement aux personnes-ressources en ergonomie du travail de bureau a été donnée au personnel de la Direction des ressources matérielles et de la Direction de la gestion de l'information. Le but de cette formation était d'optimiser les services offerts par ces personnes afin qu'elles puissent elles aussi, à l'instar de leurs collègues de la Direction des ressources humaines, conseiller le personnel lors de leurs interventions auprès de celui-ci. Cette approche axée sur la prévention et sur une action ministérielle concertée veut favoriser le mieux-être du personnel, prévenir l'apparition de maladies professionnelles et diminuer ultimement le taux d'absentéisme attribuable à des lésions liées à une mauvaise ergonomie des postes de travail.

Signalons enfin que le MRI prend part à divers comités interministériels qui traitent des questions relatives à la santé et à la sécurité au travail, tels le Réseau de relations de travail et celui des responsables en matière de harcèlement et violence en milieu de travail.

6.2 Les ressources financières

Programme : Affaires internationales	**2003-2004**		**2002-2003**
	Budget de Dépenses (000 $)	Dépenses Réelles (000 $)	Dépenses Réelles (000 $)
Direction, politiques et affaires publiques	13 123,2	12 634,8	15 332,9
Réseau du Québec à l'étranger	48 290,6	50 645,4	50 405,3
Affaires bilatérales	16 473,4	14 905,9	15 122,0
Affaires francophones et multilatérales	18 530,7	22 041,5	16 248,4
Gestion interne	12 104,5	11 389,1	11 991,4
Total ministère	**108 522,4**	**111 616,7**	**109 100,0**

Le portefeuille « Relations internationales » comprend un seul programme, soit celui des « Affaires internationales ». Le budget de dépenses prévu dans le Plan annuel de gestion des dépenses du Ministère au début de l'exercice financier 2003-2004 s'élevait à 108 522 400 $.

Les dépenses réelles ont totalisé 111 616 702 $, ce qui représente une hausse de 3 094 302 $ par rapport au budget voté et de 2 516 702 $ par rapport à la dépense encourue en 2002-2003. Ce résultat, qui tient compte de la contribution de 1 756 800 $ à l'effort gouvernemental 2003-2004 de réduction des dépenses, s'explique principalement par le transfert de crédits de 5 500 000 $ en provenance du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration afin de financer l'accroissement des activités de promotion, de recrutement et de sélection, à l'étranger, de candidats intéressés à émigrer au Québec.

6.3 Les ressources informationnelles : investissements

Les investissements effectués en 2003-2004 ont permis de renforcer la sécurité et la fiabilité des réseaux et des systèmes informatiques du Ministère. De plus, les Bureaux du Québec à Barcelone et à Buenos Aires ainsi que l'Agence culturelle du Québec à Rome ont été reliés au réseau informatique étendu du Ministère au courant de l'année.

	2003-2004		**2002-2003**
Investissements	Budget	Réels	Réels
	(000 $)	(000 $)	(000 $)
Immobilisation	1 035,0	697,6	1 377,6
Prêts, placements et avances	600,0	438,8	770,2

7 Autres exigences

7.1 Les programmes d'accès à l'égalité et le plan d'embauche de personnes handicapées
(période de référence du 1er avril 2003 au 31 mars 2004)

7.1.1 Renseignement généraux

L'embauche

	Permanents (y compris les temporaires)	Occasionels	Étudiants	Stagiaires
Nombre total de personnes embauchées	7	8	20	4

Nombre d'employés permanents et temporaires en date du 31 mars 2004

Effectif total (personnes)	407

7.1.2 Membres de communautés culturelles, autochtones et anglophones

Rappel de l'objectif:

Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés permanents (y compris les temporaires), occasionnels, stagiaires et étudiants provenant des membres des communautés culturelles, des anglophones et des autochtones, pour hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Le taux d'embauche

	Permanents (y compris les temporaires)			Occasionnels			Étudiants			Stagiaires		
	CC	Angl.	Aut. global	CC	Angl.	Aut. global	CC	Angl.	Aut. global	CC	Angl.	Aut. global
Nombre de personnes embauchées	1		1				3	1	4			
Pourcentage	14		14				15	5	20			

Rappel de l'objectif:

Pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 %.

Le taux de représentatitivité

	Permanents (y compris les temporaires)			
	CC	Angl.	Aut.	global
Représentativité en nombre	24	5		29
Pourcentage	6	1		7

7.1.3 Personnes handicapées

Rappel de l'objectif:

Atteindre la cible ministérielle de représentativité de 2 %.

Le taux de représentativité

	Permanents (y compris les temporaires)
Nombre de personnes embauchées	
Représentativité en nombre	5
Pourcentage (représentativité)	1

7.1.4 Femmes

Niveau de représentation

	Personnel d'encadrement	**Personnel professionnel***	**Personnel technicien assimilé**	**Personnel de bureau**	**Personnel des agents de la paix**	**Personnel ouvrier**
Représentativité en nombre	19	72	45	80		1
Pourcentage	28	37	73	98		0

* Y compris les ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

7.2 L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

7.2.1 L'accès à l'information

Le responsable de l'accès à l'information du Ministère a traité 30 demandes d'accès à l'information durant l'année 2003-2004 et les délais légaux ont été respectés pour tous les demandeurs.

7.2.2 La protection des renseignements personnels

Afin, notamment, de renforcer la protection des renseignements personnels, le Ministère a entrepris de réviser sa politique sur la classification de sécurité des documents.

7.3 La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue francaise dans l'Administration

Guidé par la Charte de la langue française, la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration, la Politique d'achat du gouvernement du Québec et la Politique d'utilisation du français dans les technologie de l'information, le Ministère a adopté, en 1998, la Politique linguistique du ministère des Relations internationales. Elle vise à intégrer les orientations gouvernementales

relatives à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'accomplissement quotidien de la mission du MRI.

Cette politique fait présentement l'objet d'une révision afin d'ajouter des précisions et de s'assurer d'une uniformisation des pratiques du Ministère et de son réseau. Une fois complétée, la politique modifiée sera soumise à l'Office québécoise de la langue française pour avis.

Par ailleurs, à la suite des démarches entreprises pour obtenir son certificat de conformité aux dispositions de la Charte de la langue française, le Ministère s'est vu décerner son attestation d'application de programme. Celui-ci prévoit un plan de remplacement des logiciels en langue anglaise. La dernière échéance a été fixée au mois de mars 2005.

Le Ministère a également procédé à la révision de son site institutionnel dans les autres langues que le français pour s'assurer du respect des noms toponymiques.

Enfin, quatre groupes de douze employés, pour un total de 48 employés, ont suivi des cours de formation relatifs à la qualité de la langue portant sur :

- les règles et usages en rédaction administrative;
- l'amélioration de l'orthographe;
- la rédaction de rapports;
- la communication orale.

7.4 Le suivi des recommandations du vérificateur général du Québec

Le ministère des Relations internationales n'a fait l'objet d'aucune recommandation de la part de la vérificatrice générale par intérim dans son rapport (tome I et tome II) de l'année 2002-2003.

Annexe I

Liste courante des établissements du Québec à l'étranger et des attachés régionaux (31mars 2004)

Délégations générales
Délégation générale du Québec à Bruxelles
Délégation générale du Québec à Londres
Délégation générale du Québec à Mexico
Délégation générale du Québec à New York
Délégation générale du Québec à Paris
(L'établissement abrite à la fois le délégué général du Québec à Paris et le délégué du Québec aux Affaires francophones et multilatérales.)
Délégation générale du Québec à Tokyo

Délégations
Délégation du Québec à Boston
Délégation du Québec à Buenos Aires
Délégation du Québec à Chicago
Délégation du Québec à Los Angeles

Bureaux
Bureau du Québec à Barcelone
Bureau du Québec à Beijing
Bureau du Québec à Miami
Bureau du Québec à Munich
Bureau du Québec à Shanghai
Bureau de tourisme du Québec à Washington
Service d'immigration du Québec à Damas
Service d'immigration du Québec à Hong Kong
Service d'immigration du Québec à Vienne

Antennes

Atlanta	Berlin
Rome	Santiago du Chili
Séoul	Taipei

Liste courante des agents d'affaires contractuels à l'étranger au service non exclusif de l'administration gouvernementale du Québec (31 mars 2004)

Chambre de commerce italienne au Canada	
Ufficio Affari Québec-Italia	Milan, Italie
Khu Trung Hoa – Nhan Chinh	Hanoi, Viêt-nam
Manuel Delfin-Mujica	Lima, Pérou

Annexe II

DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Le ministère des Relations internationales assure la promotion et la défense à l'étranger des intérêts politiques, économiques, sociaux et culturels du Québec. Il agit comme conseiller du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes en matière de relations internationales et coordonne les relations du Québec avec un grand nombre de gouvernements à l'étranger et avec plusieurs organisations internationales. Il a donc surtout développé des produits et des services destinés à ses partenaires gouvernementaux. Par ailleurs, il offre aux citoyens, aux institutions et aux entreprises un certain nombre de programmes et de services.

Ainsi, si vous êtes :

- un étudiant de 2e ou de 3e cycle intéressé par des stages à l'étranger;
- un organisme de coopération internationale intéressé à réaliser et à coordonner des stages s'adressant aux jeunes Québécoises et Québécois;
- une entreprise ou une institution intéressée à participer aux Missions Québec dirigées par le premier ministre;
- une institution intéressée à participer aux programmes de coopération bilatérale négociés avec des partenaires étrangers;
- un citoyen qui désire obtenir des renseignements sur les activités du Ministère;
- il nous fera plaisir de vous servir. Nous nous sommes fixé, en ce qui concerne les services que nous vous offrons, les objectifs qui suivent.

Nos objectifs généraux

La qualité de nos services

- Vous trouverez chez nous, tant au Québec que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, des interlocuteurs attentifs qui répondront à vos demandes avec respect et courtoisie.

La confidentialité

- Nous protégerons les renseignements personnels que vous nous communiquerez.

L'accessibilité aux renseignements qui vous concernent

- Nous mettrons à votre disposition toute l'information relative aux programmes et aux services qui vous sont destinés et répondrons à vos demandes de renseignements sur le Ministère et ses activités.

- Cette information est fournie par notre Service de renseignements généraux.

Vous pouvez nous téléphoner à Québec, au numéro (418) 649-2300, ou à Montréal, au numéro (514) 873-6708. Ce service est accessible de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi. Vous pouvez aussi nous joindre à l'adresse électronique suivante : http://www.mri.gouv.qc.ca.

Vos demandes de renseignements seront traitées avec attention et célérité, et ce, de la façon suivante :

- nous répondrons à vos questions soit sur-le-champ, soit en vous indiquant les coordonnées de la personne la plus apte à vous fournir les renseignements recherchés;

- si vous prenez contact avec nous par notre site web, nous vous répondrons dans les quatre jours ouvrables suivants.

Nos objectifs spécifiques

Nos programmes et les services correspondants

La coopération

Le gouvernement du Québec a conclu des ententes de coopération avec un certain nombre de gouvernements étrangers. Ces ententes prévoient encourager des projets de coopération dans des domaines prioritaires identifiés avec nos partenaires étrangers et répondant à des intérêts communs.

- Nous entendons fournir aux institutions participantes un service-conseil de qualité pour le développement et la réalisation de projets de coopération qui s'inscrivent dans le cadre convenu avec nos partenaires étrangers. Nous offrons également le soutien opérationnel requis pour leur mise en œuvre.

- Pour les institutions ayant soumis des projets, nous ferons connaître le résultat de l'analyse de leur dossier dans un délai de 15 jours ouvrables après que seront connus les résultats de la négociation tenue avec le partenaire étranger.

L'aide internationale

L'action du Ministère en matière d'aide internationale s'appuie sur un programme à deux volets. D'une part, l'Aide à l'action humanitaire a pour but d'appuyer les organismes de coopération internationale du Québec dans leurs interventions à l'étranger auprès de populations en difficulté. D'autre part, Québec sans frontières permet à de jeunes Québécoises et Québécois de participer à des stages d'initiation à la coopération internationale, stages coordonnés et mis en œuvre par les organismes de coopération internationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de programmes requérant la contribution d'organismes québécois, nous entendons effectuer, avec équité et transparence, la sélection des projets que ces organismes nous auront présentés.

Le Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales

Ce programme, qui s'adresse aux étudiants de 2e et 3e cycles universitaires, propose la réalisation de stages dans certaines organisations internationales gouvernementales, selon les besoins identifiés annuellement par celles-ci.

- Nous effectuerons avec équité et célérité la sélection des candidats admissibles à ces stages.

- Les postulants peuvent s'attendre à recevoir une réponse concernant la recevabilité de leur candidature dans un délai de cinq jours ouvrables suivant son dépôt officiel.

- Nous visons à produire, aux candidats admis en entretien de sélection, une réponse dans un délai de 10 jours ouvrables suivant l'entrevue.

Les Missions Québec

- Notre Bureau des missions offre les services de logistique et d'encadrement nécessaires aux entreprises et aux institutions qui participent aux missions que dirige le premier ministre à l'étranger.

- Ces services sont de grande qualité. Afin de nous permettre de prendre toutes les mesures susceptibles d'améliorer notre offre de service, nous ferons évaluer celle-ci par ses participants à la suite de chaque mission.

Si vous avez des remarques à faire sur la qualité de nos services ou si vous estimez que les standards définis plus haut n'ont pas été respectés, n'hésitez pas à nous en faire part. Le Secrétaire général du Ministère recevra avec intérêt vos commentaires et suggestions et traitera vos plaintes dans un délai de 15 jours ouvrables après la réception du courrier que vous lui aurez adressé en ce sens. Ses coordonnées sont :

Secrétariat
Ministère des Relations internationales
525, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : (418) 649-2335

Cette déclaration est entrée en vigueur le 1er avril 2001. Elle est révisée annuellement.

Composition typographique : Mono-Lino Inc.
Achevé d'imprimer en novembre 2004
sur les presses de l'imprimerie
Impressions 03 inc.
(Beauport, Québec)

Relations internationales Québec

Annexe III

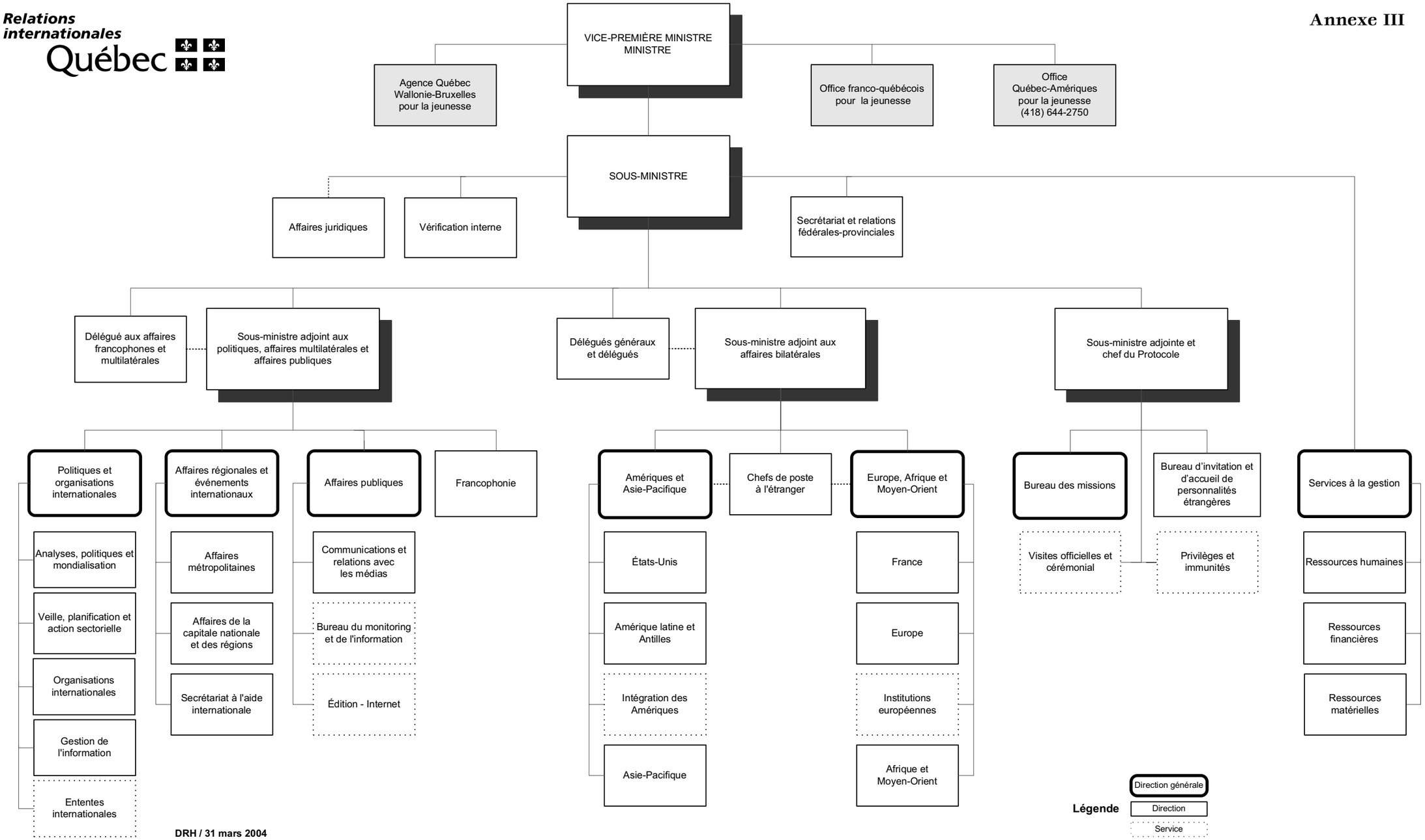

DRH / 31 mars 2004